



Notes de cours

Formation sur la gestion écologique des milieux terrestres

Cours destiné aux agents des « Parcs nationaux des
Comores »

Eric Lacroix

Novembre 2017

Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles du PNUD, du GEF, du Gouvernement Comorien ou des Parcs nationaux des Comores.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Eric LACROIX

Assistant technique

PNUD/ GEF

ericlac@gmail.com

eric.lacroix@undp.org

La reproduction de cette publication à des fins non commerciales, notamment éducatives, est encouragée et ne demande aucune autorisation écrite préalable de l'auteur.

Citation : Lacroix E. (2017). Notes de cours. Formation sur la gestion écologique des milieux terrestres. Cours destiné aux agents des « Parcs nationaux des Comores ». PNUD - GEF. 58 p + Annexes 46 p.

Table des matières

Table des matières	3
Avant-propos	6
Remerciements	7
Définitions	8
Chap. 1. Introduction	28
1.1 Documents de base	28
1.2 Ecologie et gestion écologique	30
1.3 Milieux terrestres	31
1.3.1 Types de milieux	31
1.3.2 Typologie biologique	32
1.4 Aires protégées	32
1.5 Concept d'aménagement et gestion	32
Chap. 2. Objectifs de la gestion écologique des aires protégées	34
2.1 Objectifs.....	34
2.2 Protéger, conserver et améliorer la biodiversité écologique	34
2.3 Améliorer les conditions de vie des populations	34
2.3.1 Tourisme.....	35
2.3.2 Agroforesterie	35
2.3.3 Foresterie	40
2.3.4 Carrières	40
2.3.5 Maraîchage.....	41
2.3.6 Autres activités à identifier	41
Chap. 3. Activités liées à la gestion écologique des aires protégées	43
3.1 Connaître	43
3.1.1 Flore.....	43
3.1.2 Faune terrestre.....	45
3.1.3 Faune du Karthala yyy	46

3.2	Aimer	48
3.2.1	Communication	48
3.2.2	Cibles	49
3.2.3	Visites écologiques	52
3.2.4	Guides.....	53
3.3	Protéger.....	53
3.3.1	Feu.....	53
3.3.2	Coupe d'exploitation	53
3.3.3	Défrichage.....	53
3.3.4	Cultures	53
3.3.5	Maraîchage.....	53
3.3.6	Pâturage	54
3.3.7	Pollutions, poubelles, dépôts d'ordures et de carcasses de voitures.....	54
3.3.8	Route	54
3.3.9	Exemple d'une atteinte à l'intégrité de l'environnement	54
3.3.10	Catégories d'aires protégées	54
3.3.11	Zonage.....	54
Chap. 4.	Plans d'aménagement et de gestion	55
Chap. 5.	Points à retenir	56
	Bibliographie	57
	Certificat de participation.....	58
	Annexes	59

Liste des Figures

<i>Figure 1 : Aulacode au Bénin.....</i>	<i>24</i>
<i>Figure 2 : Tenrec.....</i>	<i>25</i>
<i>Figure 3 : Le Tenrec (source ORSTOM Madagascar, Les animaux de Madagascar).....</i>	<i>26</i>
<i>Figure 4 : Agroforesterie.....</i>	<i>27</i>
<i>Figure 5 : Flore de Madagascar et des Comores, Humbert, 1950 -1967 en plusieurs tomes</i>	<i>29</i>
<i>Figure 6 : Guide des Mammifères d'Afrique et des Oiseaux des îles de l'Océan Indien.....</i>	<i>30</i>

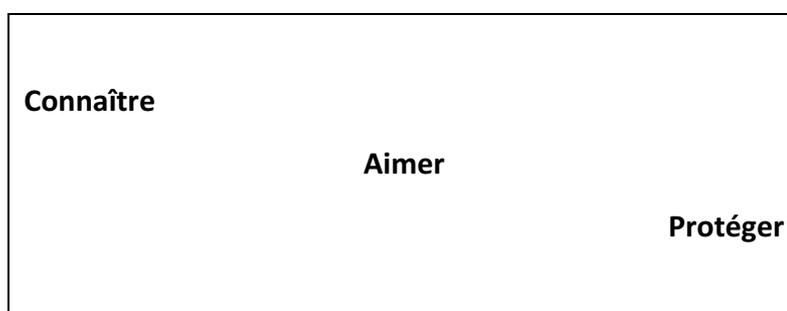
<i>Figure 7 : Agroforesterie.....</i>	<i>36</i>
<i>Figure 8 : Bouture courte, 3 nœuds,</i>	<i>37</i>
<i>Figure 9 : Stumps (A) et Stripplings (B).....</i>	<i>38</i>
<i>Figure 10 : Mountain bike sportif.....</i>	<i>41</i>
<i>Figure 11 : Accrobranche.....</i>	<i>42</i>
<i>Figure 12 : Listes des animaux terrestres des Comores.....</i>	<i>91</i>

Liste des Annexes

<i>Annexe 1 : Liste des végétaux du Karthala</i>	<i>59</i>
<i>Annexe 2 : Liste des animaux terrestres de Comores</i>	<i>75</i>
<i>Annexe 3 : Faune terrestres de Madagascar et des Comores, ORSTOM</i>	<i>92</i>
<i>Annexe 4 : Plan d'aménagement et de gestion parc national Karthala</i>	<i>104</i>
<i>Annexe 5 : Plan d'aménagement et de gestion Parc national Ntringui.....</i>	<i>104</i>
<i>Annexe 6 : Plan d'aménagement et de gestion Parc national de Mohéli.....</i>	<i>104</i>
<i>Annexe 7 : Flore de Madagascar et des Comores.....</i>	<i>104</i>

Avant-propos

Ces notes de cours ont été écrites pour des agents des Parcs nationaux des Comores dans le cadre de la formation des agents de terrain. En effet, les agents des Parcs nationaux des Comores sont des animateurs par essence et ils ont notamment le rôle et la responsabilité de faire découvrir le monde merveilleux de la nature aux Comores à tous. De ce fait, ils doivent connaître et faire connaître, aimer et faire aimer, pour enfin protéger et faire protéger selon le principe du « Pacha », le Commandant Cousteau, qui est aussi valable en milieu terrestre :



L'objectif de ce cours est de présenter des connaissances essentielles et des principes pour mieux discerner les priorités d'action et de changement de comportement avec une approche écologique en milieu terrestre dans le cadre des Parcs nationaux des Comores.

Ces notes ont été adaptées au public des Parcs nationaux des Comores, dans un contexte sans Internet et parfois sans électricité, avec quelques questions et jeux pour agrémenter les séances et leur donner une couleur locale plus forte.

Bienvenue dans l'apprentissage de ces notions importantes. Pour les personnes déjà expérimentées sur ce sujet, bienvenue dans l'approfondissement des connaissances et bienvenue dans la rencontre de vos collègues écologistes femmes et hommes, partenaires de travail.

Ensemble, œuvrons pour l'amélioration de notre milieu de vie, la nature.

Remerciements

Tous les remerciements vont à mes collègues et famille du Programme des Nations Unies pour le Développement des Comores et d'ailleurs et à son agence de financement, le Global Environment Facility et à toutes celles et tous ceux qui m'ont appuyé dans ce travail ainsi qu'à mes collègues et famille des Parcs nationaux des Comores. Nous œuvrons ensemble pour l'amélioration de la situation des Parcs nationaux des Comores et des conditions de vie de leurs riverains. Bonne lecture.

Définitions

Ecologie

A l'origine, l'écologie signifie l'étude de l'habitat des êtres vivants ou encore l'étude des conditions physiques, chimiques et biologiques qui déterminent la présence des espèces vivantes. L'écologie est une branche de la biologie qui s'est constituée en discipline scientifique. Elle se donne pour tâche d'étudier le monde vivant à ses différents degrés d'organisation. Elle met en évidence les relations que les êtres vivants, y compris l'homme, entretiennent entre eux et avec leur milieu de vie.

L'écologie est une discipline scientifique qui ne peut se limiter à des préoccupations militantes culturelles ou politiques. Elle peut bien sûr contribuer à jeter les bases d'une politique d'environnement et résoudre certains problèmes posés.

Ecologie forestière

L'écologie forestière est l'étude des relations entre les végétaux forestiers et le milieu. L'action du milieu est commandée par 3 grands groupes de facteurs :

- Les facteurs climatiques dont l'ensemble détermine le climat ;
- Les facteurs édaphiques dont l'action aboutit à la formation du sol ;
- Les facteurs biotiques qui résultent de l'action des êtres vivants.

Forêt

Selon le Larousse, la forêt est :

- Grande étendue de terrain couverte d'arbres ; ensemble des grands arbres qui occupent, qui couvrent cette étendue.
- Grande quantité de choses qui s'élèvent en hauteur : Une forêt de bras levés.

Arbre

Un arbre, est une plante vivace, ligneuse et dressé, qui dépasse au moins 7 m à l'âge adulte, et dont la tige (appelé tronc) est dépourvue de ramifications à la base et jusqu'à une certaine hauteur. Attention, un palmier a un stipe et n'est pas un arbre.

Arbuste

L'arbuste présente une taille entre 2 et 7 m. Sa tige n'est pas ramifiée dès la base.

Arbrisseau

L'arbrisseau ne dépasse pas les 2m de haut. Sa tige est ramifiée dès la base et le tronc n'est pas discernable.

Buisson

Le buisson ne dépasse pas 50 cm.

Physionomie

Physionomie: c'est-à-dire L'aspect extérieur à un végétal, une forêt, etc., comme la forme, dimensions, aspect de surface, couleurs, etc.

Composition floristique

La composition floristique: l'ensemble des taxons Cette diversité est conditionnée par :

- Les facteurs abiotiques: climat et sol
- Les facteurs biotiques: l'action des êtres vivants
- Les facteurs anthropiques : l'action de l'Homme (destruction et/ou protection)

Conifères ou résineux

Les conifères (ou les résineux) : se caractérisent par des feuilles sous formes d'aiguilles. Exemple : le *Pinus patula* à Madagascar.

Feuillus

Les feuillus : se caractérisent par des feuilles larges et aplaties. Exemples : Les arbres de la forêt primaire du Karthala (*Weinmannia*, *Khaya*, *Ocotea*, etc.) l'Eucalyptus, le Teck, etc. On différencie deux types de feuillus :

- Les feuillus sempervirents à feuilles persistantes et qui présentent un feuillage toujours vert.
- Les feuillus à feuillage caduc: qui perdent leurs feuilles pendant la saison sèche ou froide (*Tectona grandis*).

Forêt monospécifique

Une forêt peut être composée d'une seule espèce, on parle de Forêt monospécifique. C'est le cas des forêts artificielles.

Forêt plurispécifique

La Forêt Plurispécifique est constituée par plusieurs espèces végétales feuillus et conifère.

Forêt mixte

La forêt Mixte se dit d'une formation forestière comportant à la fois des essences sempervirentes et caducifoliées. Elle désigne également une formation forestière comportant à la fois des feuillus et des résineux.

Forêt mélangée

La forêt mélangée désigne un ensemble d'arbres forestiers constitués d'essences variées toutes feuillus ou toutes résineuses.

Stratification en forêt

La stratification en forêt : Le classement des végétaux forestiers se fait en fonction de leurs hauteurs ce qui permet de les répartir en strates. La stratification est le résultat de deux compétitions :

- Une compétition pour la lumière ;
- Compétition pour l'eau et les nutriments.

Classiquement, on distingue :

- La **strate arborescente** : elle regroupe les arbres les plus hauts. La taille des arbres est supérieure à 7 m ;
- La **strate arbustive** : constituée de petits arbres de taille inférieure à 7 m ;
- La **strate herbacée** : constituée d'espèces herbacées de quelques décimètres de hauteur.

A cette stratification, on peut ajouter :

- Une **strate muscinale**, c'est-à-dire des bryophytes et lichens terricoles ;
- Les **épiphytes**: ce sont des espèces grimpantes comme les lianes qui présentent une morphologie bien particulière. Ces espèces s'accrochent aux troncs d'arbres pour grimper aux cimes d'arbres à la recherche de la lumière.

Forêts denses feuillues

Le peuplement, pluristrate y est fermé, sans ouverture majeure du couvert (plus de 80 %) ; les arbres de la strate dominante ont une hauteur de 15 à 45 mètres, et peuvent perdre pour la plupart leurs feuilles en saison sèche ; le sous-bois est formé d'arbustes sempervirents ou décidus ; le tapis graminéen est généralement discontinu.

Dans la classification FAO, ce type de végétation est dénommé "Forêt dense feuillue" et est représenté par le symbole "NHCF".

Formations arborées feuillues mixtes, forestières et graminéennes ou Forêts claires

Ce sont des peuplements ouverts avec des arbres de petite et moyenne taille, dont les cimes sont plus ou moins jointives, l'ensemble du couvert laissant largement filtrer la lumière. Ils sont pourvus d'un tapis graminéen couvrant plus ou moins partiellement le sol et d'une strate arborescente quasi continue (10 à 20 m de hauteur et 40 à 60 % de couvert). Les essences sont très grégaires, ce qui différencie ces forêts des savanes arborées.

Dans la classification FAO, ce type de végétation est dénommé "Formations arborées feuillues mixtes, forestières et graminéennes" et est représenté par le symbole "NHc/NHO".

Savanes

Les savanes sont formées d'un tapis herbacé continu, composé essentiellement de graminées vivaces et parsemé plus ou moins densément d'arbres ou d'arbustes à port souvent tortueux. Dans certaines dépressions, les arbres sont suffisamment rapprochés, formant ainsi une forêt claire.

Les savanes comprennent un certain nombre de faciès, identifiables selon la taille et la densité des espèces ligneuses, à savoir :

- La **savane boisée** : les arbres et les arbustes forment un couvert généralement clair. La hauteur des arbres se situe entre 10 et 15 m pour une densité de couvert de 30 à 45 %. Ce type de végétation, appartient, dans la classification FAO, aux "Formations arborées feuillues mixtes, forestières et graminéennes" représentées par le symbole "NHc/NHO" ;
- La **savane arborée** : les arbres et arbustes sont disséminés. La hauteur des arbres se situe entre 8 et 12 m pour une densité de couvert de 25 à 35 %. Ce type de végétation, appartient, dans la classification FAO, aux "Formations arborées feuillues mixtes, forestières et graminéennes" représentées par le symbole "NHc/NHO" ;

- La **savane arbustive** : les arbustes sont disséminés, et leur hauteur se situe en dessous de 7 m pour une densité de couvert de 10 à 20 %. Dans la classification FAO, ce type de végétation est dénommé "Formations (essentiellement) arbustives (feuillues)" et est représenté par le symbole "nH" ;
- La **savane herbeuse** : les arbres et arbustes sont généralement absents, au profit de la strate herbacée.

Steppes

Ce sont des formations herbeuses ouvertes, comportant un **tapis herbacé discontinu** et composées principalement d'espèces annuelles, avec **parfois** la présence de plantes ligneuses, généralement non parcourues par les feux. La strate ligneuse est de densité faible et de hauteur inférieure à 10 m et le tapis herbacé est composé d'une part de graminées vivaces, largement espacées, n'atteignant généralement pas 80 cm, à feuilles étroites, enroulées ou pliées, et d'autre part de plantes annuelles souvent abondantes entre les plantes vivaces.

Les steppes, à l'instar des savanes, comprennent un certain nombre de faciès, se rencontrant dans les zones les plus sèches, aux abords des déserts, en altitude, à savoir :

- La **steppe arborée et/ou arbustive** : ces types de végétation sont des steppes buissonnantes à Acacia ou autres ; ce type de végétation, dans la classification FAO rejoint les "Formations arborées feuillues mixtes, forestières et graminéennes" représentées par le symbole "NHc/NHO" ;
- La **steppe buissonnante** : on y trouve des arbrisseaux et sous-arbrisseaux. Elle appartient dans la classification FAO, aux "Formations (essentiellement) arbustives (feuillues)" et est représenté par le symbole "nH".

Fourrés

Ce sont des formations arbustives fermées, denses, de couvert supérieur à 80 %, formées uniquement d'arbustes et de plantes suffrutescentes, à feuillage sempervirent ou décadu, généralement d'accès difficile, dont la hauteur ne dépasse pas huit mètres. Le tapis graminéen est absent ou réduit à sa plus simple expression.

Forêts galeries et franges ripicoles

Les forêts galeries sont des extensions de la forêt dense humide guinéenne en bioclimat plus sec. Elles sont localisées le long des cours d'eau d'une certaine importance, formant des bandes étroites de forêts denses au milieu des forêts claires et des savanes. L'on distingue deux grands types, en fonction de la taille du réseau hydrographique,

Espèces sciaphiles

Sciaphiles (du grec skiá, l'ombre, et philos, ami).

Les espèces d'ombre : appelées les espèces sciaphiles. Ces espèces vivent dans un milieu peu éclairé. Exemple : les espèces naturelles du Karthala à 1.200 m d'altitude.

Espèces héliophiles

Héliophile (du grec helios, le soleil, et philos, ami) qualifie une espèce végétale ayant d'importants besoins en lumière pour se développer. L'héliophyte désigne cette essence de lumière. Exemple les Eucalyptus et les Tecks

Espèces ombrophiles

Ombrophiles (Du grec, ombros, « orage, eau » et philos, ami). Ces espèces aiment l'eau et l'humidité forte, comme les espèces de la forêt de brouillard du Karthala (1.200-1.600 m d'altitude).

Structuration d'un sol forestier

Un sol bien structuré montre une succession de plusieurs horizons disposés verticalement et qui constituent le profil pédologique du sol. Ces différents horizons se distinguent par leurs constitutions, leurs organisations et leurs comportements d'ensemble. Les horizons du sol sont désignés de manière conventionnelle par les lettres A-B-C. Chaque horizon peut se subdiviser en plusieurs sous types selon le degré de la variation et de la matière qui le compose.

- **Horizon A** : c'est un horizon organique pauvre en sels minéraux suite à leur migration en profondeur par l'eau. C'est un horizon lessivé
 - Horizon A0 : la litière est formée par les débris végétaux et animaux
 - Horizon A1 : c'est un horizon humifié où la matière organique est en voie de décomposition et de minéralisation. Sa couleur est foncée
 - Horizon A2 : il est pauvre en matière organique, en argile et en oxyde de fer.
C'est horizon lessivé : horizon illuvial
- **Horizon B** : horizon profond ; c'est un horizon d'accumulation des éléments provenant de A (matière organique et sels minéraux). C'est un horizon illuvial.
- **Horizon C** : horizon d'altération c'est un horizon de transition entre la roche mère et le sol. Il résulte de l'altération physico-chimique des roches géologiques : c'est un horizon minéral.

- R : la roche mère.

Pouzzolane

La pouzzolane est une roche naturelle constituée par des scories (projections) volcaniques basaltiques ou de composition proche. Elle possède une structure alvéolaire. La pouzzolane est généralement rouge ou noire, avec toutes les teintes intermédiaires, exceptionnellement grise.

Autoécologie

L'autoécologie qui étudie les rapports d'une espèce vivante avec son milieu de vie (conditions de subsistance et de vie optimum, limite de survie et de résistance, rapport avec les autres êtres vivants);

Ecologie des populations

L'écologie des populations ou dynamique des populations;

Ecologie du paysage

L'écologie du paysage qui comprend des écosystèmes interdépendants.

Synécologie

La synécologie ou étude des écosystèmes (lac, forêt, prairie...) dont les rouages en font des machineries quasi autonomes.

Ecosystème

Un écosystème est par définition un système, c'est-à-dire un ensemble d'éléments en interaction les uns avec les autres. C'est un système biologique formé par deux éléments indissociables, la biocénose et le biotope.

Exemple : une forêt constituée d'arbres, de plantes herbacées, d'animaux et d'un sol.

- **Ecosystème** : forêt.
- **Biocénose** : **phytocénose** (arbres, plantes herbacées) et **zoocénose** (animaux).
- **Biotope** : sol.

Habitat

Souvent utilisé dans le sens d'écosystème.

Contrairement à la niche, l'habitat d'un organisme est l'environnement physique dans lequel un organisme est trouvé. Les habitats contiennent beaucoup de niches et maintiennent de nombreuses espèces différentes.

Exemple : Une forêt comporte un vaste nombre de niches pour un choix de oiseaux (sitelles, bécasses), de mammifères (souris de bois, renards), d'insectes (papillons, coléoptères, pucerons) et de plantes (anémones de bois, mousses, lichen).

C'est un lieu ou type de site dans lequel un organisme où une population existe à l'état naturel ;

Biocénose

La biocénose est l'ensemble des organismes qui vivent ensemble (**zoocénose, phycocénose, microbiocénose, mycocénose...**).

Biotope

Le biotope (**écotope**) est le fragment de la biosphère qui fournit à la biocénose le milieu abiotique indispensable. Il se définit également comme étant l'ensemble des facteurs écologiques abiotiques (substrat, sol « **édaphotope** », climat « **climatope** ») qui caractérisent le milieu où vit une biocénose déterminée.

Biosphère

La biosphère est la partie de l'écorce terrestre où la vie est possible. La biosphère comprend une partie de la lithosphère (partie solide de l'écorce terrestre), une partie de l'atmosphère (la couche gazeuse entourant la Terre) et une partie de l'hydrosphère (partie du système terrestre constituée d'eau). La biosphère désigne l'ensemble de ces milieux et tous les êtres vivants qui y vivent.

Mutualisme ou coopération

C'est une interaction dans laquelle les deux partenaires trouvent un avantage, celui-ci pouvant être la protection contre les ennemis, la dispersion, la pollinisation, l'apport de nutriments...

Exemple : Les graines des arbres doivent être dispersées au loin pour survivre et germer. Cette dispersion est l'œuvre d'oiseaux, de singes...qui en tirent profit de l'arbre

(alimentation, abri...).

L'association obligatoire et indispensable entre deux espèces est une forme de mutualisme à laquelle on réserve le nom de symbiose. Dans cette association, chaque espèce ne peut survivre, croître et se développer qu'en présence de l'autre.

Exemple : Les lichens sont formés par l'association d'une algue et d'un champignon.

Coopération

Selon le Larousse, la coopération est :

- Action de coopérer, de participer à une œuvre commune ; collaboration, concours :
Nous avons besoin de votre coopération.
- Politique d'entente et d'échanges entre deux États.
- Politique d'aide économique, technique et financière des pays développés en faveur des pays en développement : Coopération internationale.
- Méthode d'action par laquelle des individus ou des familles ayant des intérêts communs constituent une entreprise où les droits de tous sont égaux et où le profit réalisé est réparti entre les seuls associés au prorata de leur participation à l'activité sociétaire.

La coopération est le processus qui permet de maximiser les gains pour chacune des parties, que ce soit en biologie, ou pour les humains, dans la vie de tous les jours, en politique

Neutralisme

On parle de neutralisme lorsque les deux espèces sont indépendantes : elles cohabitent sans avoir aucune influence l'une sur l'autre.

Compétition interspécifique

La compétition interspécifique peut être définie comme étant la recherche active, par les membres de deux ou plusieurs espèces, d'une même ressource du milieu (nourriture, abri, lieu de ponte, etc.).

Dans la compétition interspécifique, chaque espèce agit défavorablement sur l'autre. La compétition est d'autant plus grande entre deux espèces qu'elles sont plus voisines.

Cependant, deux espèces ayant exactement les mêmes besoins ne peuvent cohabiter, l'une d'elle étant forcément éliminée au bout d'un certain temps.

Prédation

Le prédateur est tout organisme libre qui se nourrit et dépend d'un autre. Il tue sa proie pour la manger. Les prédateurs peuvent être **polyphages** (s'attaquant à un grand nombre d'espèces), **oligophages** (se nourrissant de quelques espèces), ou monophages (ne subsistant qu'au dépend d'une seule espèce).

Parasitisme

Le parasite est un organisme qui ne mène pas une vie libre : il est au moins, à un stade de son développement, lié à la surface (**ectoparasite**) ou à l'intérieur (**endoparasite**) de son hôte.

On peut considérer le parasitisme comme un cas particulier de la **prédation**. Cependant, le parasite n'est pas vraiment un prédateur car il n'a pas pour but de tuer l'hôte. Le parasite doit s'adapter pour rencontrer l'hôte et survivre au détriment de ce dernier. L'hôte doit s'adapter pour ne pas rencontrer le parasite et s'en débarrasser si la rencontre a eu lieu. Tout comme les prédateurs, les parasites peuvent être **polyphages**, **oligophages** ou **monophages**.

Commensalisme

Interaction entre une espèce, dite commensale, qui en tire profit de l'association et une espèce hôte qui n'en tire ni avantage ni nuisance. Les deux espèces exercent l'une sur l'autre des coactions de tolérance réciproque.

Exemple : Les animaux qui s'installent et qui sont tolérés dans les gîtes des autres espèces.

Amensalisme

C'est une interaction dans laquelle une espèce est éliminée par une autre espèce qui secrète une substance toxique. Dans les interactions entre végétaux, l'amensalisme est souvent appelé allélopathie.

Exemple : Le Noyer rejette par ses racines, une substance volatile toxique, qui explique la pauvreté de la végétation sous cet arbre.

Allélopathie

L'allélopathie est l'ensemble de plusieurs interactions biochimiques directes ou indirectes, positives ou négatives, d'une plante sur une autre (micro-organismes inclus) au moyen le plus souvent de métabolites secondaires tels les acides phénoliques, les flavonoïdes, les

terpénoïdes et les alcaloïdes. Lorsque ces interactions sont négatives, on parle d'amensalisme.

Ces **composés allélochimiques** jouent un rôle important dans la compétition aux ressources environnementales que sont l'eau, la lumière et les substances nutritives ; dans l'armement chimique de défense des plantes contre leurs prédateurs, et dans la coopération intra- et interspécifique.

L'incorporation de ces substances allélopathiques dans la gestion de l'agriculture peut réduire l'utilisation d'herbicides, de fongicides et d'insecticides ; aussi diminuer la détérioration de l'environnement.

Chaîne trophique ou chaîne alimentaire

Une chaîne trophique ou chaîne alimentaire est une succession d'organismes dont chacun vit au dépend du précédent. Tout écosystème comporte un ensemble d'espèces animales et végétales qui peuvent être réparties en trois groupes : les producteurs, les consommateurs et les décomposeurs.

Producteurs

Les producteurs, ce sont les végétaux autotrophes photosynthétiques (plantes vertes, phytoplancton : cyanobactéries ou algues bleues : organisme procaryote). Ayant le statut de producteurs primaires, ils constituent le premier niveau trophique de l'écosystème. En effet, grâce à la photosynthèse ils élaborent la matière organique à partir de matières strictement minérales fournies par le milieu extérieur abiotique.

Consommateurs

Les consommateurs sont des êtres vivants, dits hétérotrophes, qui se nourrissent des matières organiques complexes déjà élaborées qu'ils prélèvent sur d'autres êtres vivants. Ils se considèrent comme étant des producteurs secondaires. Les consommateurs occupent un niveau trophique différent en fonction de leur régime alimentaire. On distingue les consommateurs de matière fraîche et les consommateurs de cadavres.

- Les consommateurs de matière fraîche, il s'agit de :
 - **Consommateurs primaires (C1)** : Ce sont les phytophages qui mangent les producteurs. Ce sont en général des animaux, appelés herbivores (mammifères herbivores, insectes, crustacés : crevette), mais aussi plus rarement des parasites végétaux et animaux des plantes vertes.

- **Consommateurs secondaires (C2)** : Prédateurs de C1. Il s'agit de carnivores se nourrissant d'herbivores (mammifères carnassiers, rapaces, insectes,...).
- **Consommateurs tertiaires (C3)** : Prédateurs de C2. Ce sont donc des carnivores qui se nourrissent de carnivores (oiseaux insectivores, rapaces, insectes,...).
- Le plus souvent, un consommateur est omnivore et appartient donc à plusieurs niveaux trophiques.
- Les C2 et les C3 sont soit des prédateurs qui capturent leurs proies, soit des parasites d'animaux.

Charognards ou Nécrophages

Les consommateurs de cadavres d'animaux : les charognards ou nécrophages désignent les espèces qui se nourrissent des cadavres d'animaux frais ou décomposés. Ils terminent souvent le travail des carnivores. Exemple : Chacal, Vautour, crevette, écrevisse, crabe ...

Détritivores

Les décomposeurs ou détritivores sont les différents organismes et microorganismes qui s'attaquent aux cadavres et aux excréta et les décomposent peu à peu en assurant le retour progressif au monde minéral des éléments contenus dans la matière organique.

- **Saprophyte** : Organisme végétal se nourrissant de matières organiques en cours de décomposition. Exemple: Champignons.
- **Saprophage** : Organisme animal qui se nourrit de matières organiques en cours de décomposition. Exemple : Bactéries.
- **Détritivore** : Invertébré qui se nourrit de détritus ou débris d'animaux et/ou de végétaux. Exemple : Protozoaires, lombrics, nématodes, cloportes.
- **Coprophage** : Animal qui se nourrit d'excréments. Exemple : Bousier.

Producteurs primaires, consommateurs et décomposeurs sont liés par une chaîne alimentaire. Le caractère cyclique de la chaîne est assuré par les décomposeurs.

Fixateurs d'azote

Les fixateurs d'azote ont une position particulière dans la chaîne trophique. Leur nutrition azotée se fait à partir de l'azote moléculaire. Quant au **carbone** et à l'énergie nécessaire à leur nutrition, ils utilisent des matières organiques plus élaborées qu'ils prennent à certains détritus ou à des racines ou feuilles des autotrophes. Ils sont donc autotrophes pour ce qui est de l'azote et **hétérotrophes** du point de vue carbone. C'est le cas des Azotobacter en

fixation non symbiotique et les **Rhizobiums** en fixation symbiotique. Plusieurs arbres de la famille des Fabaceae comme les *Gliricidia* et les *Leucaena*, sont des fixateurs d'azote.

Réseau trophique

Le réseau trophique se définit comme un ensemble de **chaînes alimentaires** reliées entre elles au sein d'un **écosystème** et par lesquelles l'énergie et la matière circulent. Il se définit également comme étant l'ensemble des **relations trophiques** existant à l'intérieur d'une **biocénose** entre les diverses catégories écologiques d'êtres vivants constituant cette dernière (producteurs, consommateurs et décomposeurs).

La loi sur le Système national des aires protégées des Comores définit en outre :

Aire marine protégée

Toute zone intertidale ou infratidale, ainsi que les eaux sus-jacentes, sa flore, sa faune et ses caractéristiques historiques et culturelles, réservée par la législation ou un autre moyen efficace dans le but de protéger tout ou partie de l'environnement ainsi délimitée comportant une zone côtière de 200 mètres de large à partir du trait de côte vers l'intérieur des terres et juridiquement protégée.

Aire Protégée

Espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés.

Convention sur la Diversité Biologique

La Convention sur la Diversité Biologique (CDB) est un traité international ayant principalement pour objectifs les « 3 piliers » suivants :

- (1) la conservation de la biodiversité,
- (2) l'utilisation durable de ses composantes et
- (3) le partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques.

Défrichements

Opérations volontaires ayant pour effet de détruire l'état boisé d'un terrain et de mettre fin à sa destination forestière ou entraînant indirectement et à terme les mêmes conséquences, sauf si elles sont entreprises conformément au plan d'aménagement et de gestion ;

Diversité biologique

La variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques, et les complexes écologiques dont ils font partie ; elle tient compte de la diversité au sein des espèces, entre les espèces et celle des écosystèmes ;

Ecotourisme

Un tourisme responsable et durable basé sur la conservation du patrimoine naturel et socioculturel des Comores, soucieux d'assurer la pérennité des écosystèmes en respectant l'environnement et les populations tout en assurant une redistribution équitable des retombées économiques ;

Matériel génétique

Matériel d'origine végétale, animale, microbienne ou autre, contenant des unités fonctionnelles de l'hérédité ;

Plan d'aménagement et de gestion

Le PAG est un document et ses annexes présentant les mesures prévues pour assurer la conservation et la gestion durable d'une Aire Protégée;

Plan de gestion environnementale et de sauvegarde sociale

Le PGEES est un document qui évalue les impacts de la création de l'Aire Protégée sur les populations, (personnes affectées), la terre, la propriété, leur accès aux ressources naturelles, culturelles et économiques et détermine les mesures pour assurer leur participation à la vie de l'Aire Protégée ainsi que pour réduire les effets des restrictions de toute nature qu'elles subissent ;

Ressources biologiques

Comprend les **ressources génétiques**, organismes ou des parties de ceux-là, des populations, ou tout autre composante biotique des écosystèmes avec un usage réel ou un potentiel ou une valeur pour l'humanité.

Ressources génétiques

Matériel d'origine végétale, animale, microbienne ou autre, contenant des unités fonctionnelles de l'hérédité.

Système national des aires protégées

Le SNAP est l'ensemble structuré des Aires protégées existantes et à créer représentatif de la biodiversité comorienne en vue d'en assurer la durabilité ;

Zonage

Délimitations intérieures et extérieures selon l'utilisation et l'occupation de l'espace d'une aire protégée ;

Zone côtière

Toute zone terrestre située à proximité du milieu marin mise en réserve, avec ses eaux sus-jacentes, la faune et la flore associées et les éléments historiques et culturels qui s'y trouvent ;

Union Internationale pour la Conservation de la Nature

L'IUCN est une Organisation internationale œuvrant dans le domaine de la conservation de la nature et de l'utilisation durable des ressources naturelles ;

Utilisation durable des ressources naturelles

Utilisation de l'ensemble des ressources biologiques renouvelables, minérales ou pétrolifères non renouvelables, au sens d'un prélèvement, d'une manière et à un rythme qui n'entraînent pas leur appauvrissement à long terme, sauvegardant ainsi leur potentiel à satisfaire les besoins et aspirations des générations présentes et futures.

Parc national

Selon l'IUCN, c'est une Aire protégée gérée principalement dans le but de protéger les écosystèmes et à des fins récréatives

- Définition : Zone naturelle, terrestre et/ou marine, désignée
 - (a) pour protéger l'intégrité écologique dans un ou plusieurs écosystèmes dans l'intérêt des générations actuelles et futures,
 - (b) pour exclure toute exploitation ou occupation incompatible avec les objectifs de la désignation et
 - (c) pour offrir des possibilités de visite, à des fins spirituelles, scientifiques, éducatives, récréatives et touristiques, dans le respect du milieu naturel et de la culture des communautés locales.
- Objectifs de gestion :
 - Protéger des régions naturelles et des paysages d'importance nationale et internationale, A des fins spirituelles, scientifiques, éducatives, récréatives ou touristiques ;
 - Perpétuer, dans des conditions aussi naturelles que possible, des exemples représentatifs de régions physiographiques, de communautés biologiques, de ressources génétiques et d'espèces de manière à garantir une stabilité et une diversité écologique ;
 - Limiter le nombre de visiteurs, aux motivations spirituelles, éducatives, culturelles ou récréatives, afin que l'aire reste dans un état naturel ou quasi-naturel ;
 - Éliminer et, ultérieurement, prévenir toute forme d'exploitation ou d'occupation incompatible avec les objectifs de la désignation ;
 - Garantir le respect des éléments écologiques, géomorphologiques, sacrés ou esthétiques justifiant la désignation ;
 - Tenir compte des besoins des populations autochtones, y compris l'utilisation des ressources à des fins de subsistance, dans la mesure où ceux-ci n'ont aucune incidence négative sur les autres objectifs de gestion.
- Directives de sélection :
 - L'aire contient un échantillon représentatif des régions, éléments ou paysages naturels les plus marquants, à l'intérieur duquel espèces végétales et animales, biotopes et sites géomorphologiques ont une importance particulière du point de vue spirituel, scientifique, éducatif, récréatif et touristique.
 - L'aire est suffisamment vaste pour contenir un ou plusieurs écosystèmes entiers, ne subissant aucune altération matérielle du fait d'une occupation ou exploitation humaine.

- Responsabilité administrative :
 - C'est normalement la plus haute autorité compétente du pays exerçant une juridiction sur la région qui est propriétaire et responsable de l'aire. Il peut toutefois également s'agir du gouvernement local, d'un conseil autochtone, d'une fondation ou d'un autre organisme dûment établi ayant voué l'aire à la conservation à long terme.

Elevages

- **Aulacodiculture** : Elevage des aulacodes ou *Thryonomys*, un genre de gros rongeurs appelés aulacodes ou « rats des roseaux », de la famille des Thryonomyidae. Cet élevage montre qu'un animal sauvage peut être domestiqué, élevé et procurer des revenus confortables et tout cela au départ sur l'initiative d'un cultivateur qui voulait diversifier sa production.



Figure 1 : Aulacode au Bénin

- **Tenriculture** : Elevage des Tenrecs (Les Tenrecidés, ou Tenrecidae, sont une famille, constituée de petits mammifères insectivores, la plupart endémiques de Madagascar et sont une variante malgache des « hérissons ». Une mère peut porter 32 petits et avoir jusqu'à 29 mamelles.



Figure 2 : Tenrec

Le Tenrec

Mammifère Insectivore
Nom (s) malgache (s) — Tandraka
Kelora



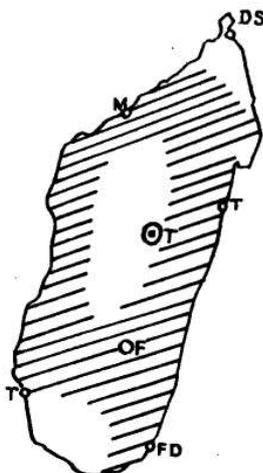
d'après G Grandidier & G Petit

Corps ramassé, couvert de poils longs et de piquants – Coloration brun jaunâtre – 30 à 32 centimètres de long – queue courte – pattes courtes, griffes fortes : animal fouisseur – Tête longue, à museau conique – petites oreilles – yeux petits.

Activité crépusculaire et nocturne. Se nourrit d'insectes, de vers, de racines – Vit en forêt.

Très prolifique : 15 à 30 jeunes par portée (12 paires de mamelles). Odeur forte caractéristique.

En hibernation dans des terriers, pendant la saison sèche – Chair très appréciée des Malgaches – Chassé avec des chiens.



Tenrec ecaudatus Schreber.

Famille *Tenrecidæ*.

Sous-famille *Tenrecinæ*.

Rencontré Est, Nord-Ouest et Ouest de l'île – Jusqu'à 800 mètres d'altitude.

Particulier à Madagascar.

Importé à La Réunion, à Maurice.

O.R.S.T.O.M. - Mammifères 21

Figure 3 : Le Tenrec (source ORSTOM Madagascar, Les animaux de Madagascar)

Agroforesterie

C'est :

- l'agrisylvopastoralisme (ou agrosylvopastoralisme) plus
- l'agrisylviculture (ou agrosylviculture) plus
- le sylvopastoralisme (ou sylvoélevage),

à ne pas confondre avec l'agronomie ni avec l'agrisylvopastoralisme seul (ou agrosylvopastoralisme seul).

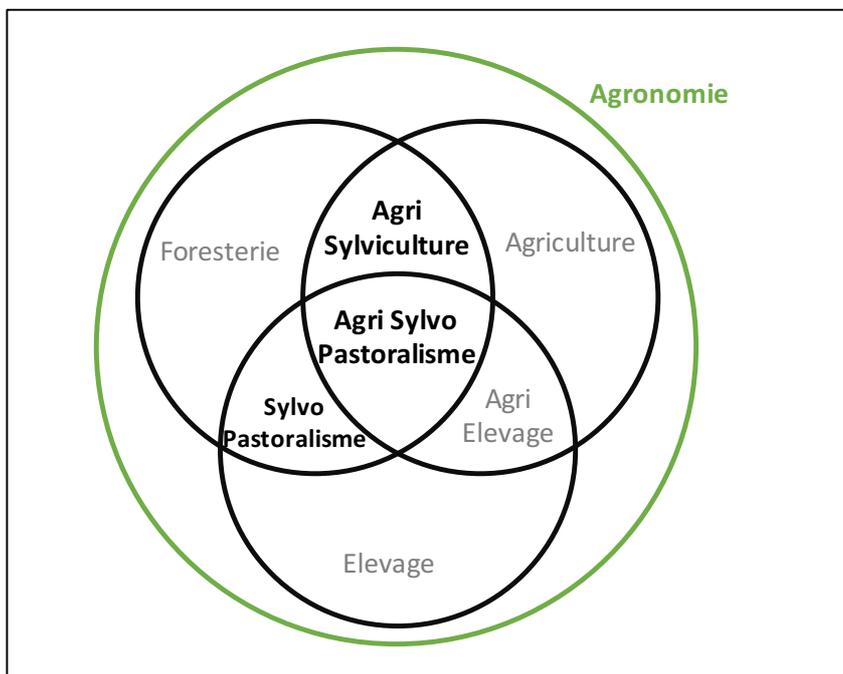


Figure 4 : Agroforesterie

Agroforêts

Les agroforêts sont de l'agrisylviculture et il serait plus exact de parler d'**agriforêts**. Le préfixe agri- se rapportant à l'agriculture spécifiquement et le préfixe agro- se rapportant à l'agronomie en général. Un exemple typique d'agroforesterie consiste au Karthala à intégrer des arbres issus de la forêt originale et protégés, des arbres plantés (Cocotier, Giroflier, Litchi, Manguier, Arbre à pain, Jacquier, Albizia, Ylang ylang, Cycas , etc.), de l'agriculture (Banane, Manioc, Taro, etc.) et éventuellement des animaux (bœuf, zébu, chèvre, mouton, etc.).

Formation sur la gestion écologique des milieux terrestres

Cours destiné aux agents des « Parcs nationaux des Comores »

Chap. 1. Introduction

1.1 Documents de base

- Stratégie d'expansion du Système national des aires protégées (DGEF Comores 2017) ;
- Plan d'aménagement et de gestion du parc national Karthala (Parcs nationaux des Comores 2017) ;
- Plan d'aménagement et de gestion Parc national Ntringui (Parcs nationaux des Comores 2017b) ;
- Plan d'aménagement et de gestion Parc national de Mohéli (Parc national de Mohéli 2012).
- Tous les textes de loi relatifs à la Loi sur le Système national des aires protégées aux Comores (voir la liste dans les bibliographies des Plan d'aménagement et de gestion)
- Tous les livres et fichiers pour faciliter la reconnaissance des espèces : Flore de Madagascar et des Comores, Humbert 1950-1967 ; Liste des espèces végétales et animales des Comores (tableur Excel Eric Lacroix) ; Kingdon J. (2013). Guide des mammifères d'Afrique. Guide Delachaux et Niestlé ; Langrand O., Sinclair I. (2014). Guide des Oiseaux des îles de l'Océan Indien. Delachaux et Niestlé. Les mammifères de Madagascar (ORSTOM), etc.
- Et Google pour la visualisation (images) de toutes ces espèces.

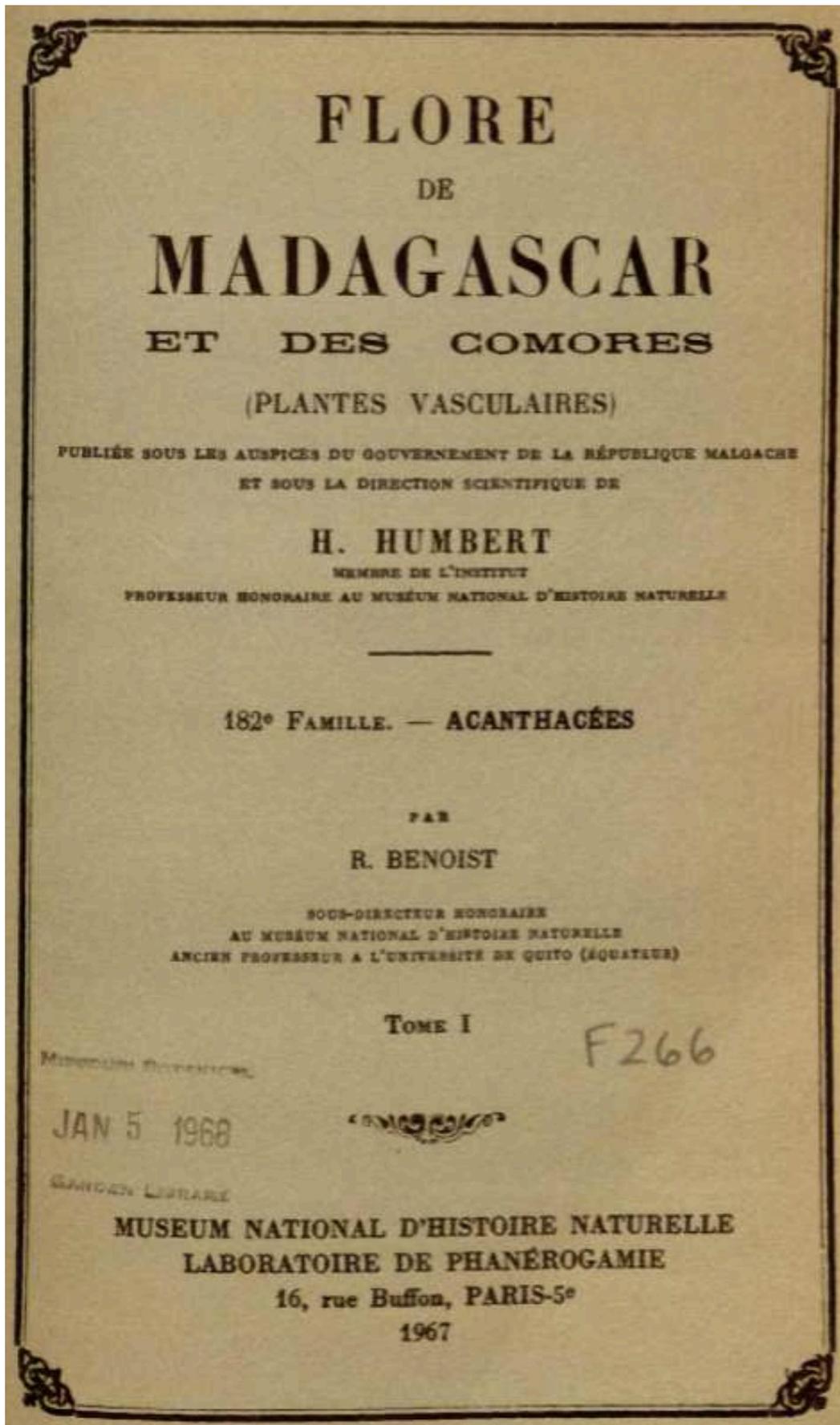


Figure 5 : Flore de Madagascar et des Comores, Humbert, 1950 -1967 en plusieurs tomes

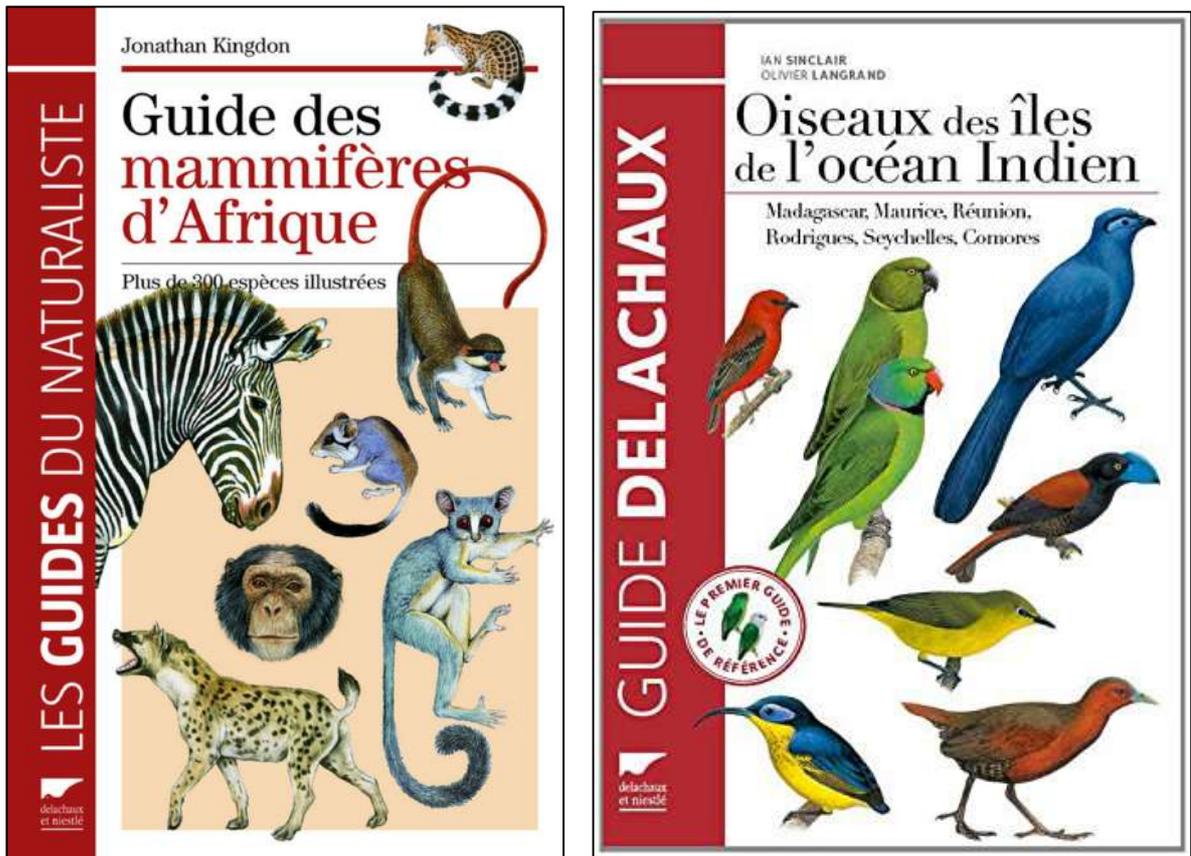


Figure 6 : Guide des Mammifères d'Afrique et des Oiseaux des îles de l'Océan Indien

1.2 Ecologie et gestion écologique

Voir certaines Définitions, avant le chap. 1.

- Ecologie scientifique ;
 - Concepts de base (Coopération, mutualisme et autres) ;
 - Naturaliste (Clubs scientifiques locaux, visites écologiques guidées régionales) ;
 - Cours d'écologie (Théorique, pratique) ;
 - Vision écologique de la planète (Gaya) ;
- Ecologie politique ;
 - Parti écologiste (Les verts) ;
- Ecologie conceptuelle et Mode de vie écologique ;
 - Maison écologique ;
 - Voiture écologique ;
 - Moteur écologique ;
 - Manger de façon écologique ;
 - Boire de façon écologique ;

- Energie écologique ;
- Vacances écologiques (Vols aériens polluants-, 4x4 polluants-, Bateaux de croisière polluants-, Visite de parcs nationaux+, etc.) ;
- Déplacements à faible empreinte écologique ;
- Jardin écologique ;
- Sport écologique (Marche+, Golf-, etc.) ;
- Santé et écologie ;
- Relaxation et écologie
- Philosophie écologique et écologie dans les religions ;
 - Philosophie et écologie ;
 - Bouddhisme ;
 - Confucianisme ;
 - Taoïsme ;
 - Naturalisme ;
 - Naturisme ;
 - Naturphilosophie (Allemagne) ;
 - 1968 ;
 - Religions et écologie ;
 - Musulmans ;
 - Shintoïsme ;
 - Pygmées ;
 - Animistes (Vodou, indiens d'Amérique, indiens d'Asie, Papous, etc.) ;
 - Chrétiens (Catholiques de Rome et Protestants) ;
- Ecotourisme ;
- Ecogarde ;
- Ecoshops.

1.3 Milieux terrestres

1.3.1 Types de milieux

- Milieux terrestres non humides,
 - Forêts primaires et secondaires ;
- Milieux terrestres humides
 - Zones humides Ramsar (Karthala, Mont Ntringui, Lac Dziani-Boundouni) ;
 - Lacs (Hantsongoma, Dzilandzé, Dzariki, Dziani-Boundouni) ;
 - Marécages (Anjouan) ;
 - Rivières permanentes ou temporaires (Anjouan, Karthala) ;
 - Forêts de brouillard/nuages, essences ombrophile (Karthala) ;
 - Forêt en zone à forte pluviométrie (Karthala) ;

- Milieux côtiers ;
 - Milieux terrestres et marins,
- Milieux marins ;
 - Plages ;
 - Mangroves ;
- Patrimoine mondial naturel de l'Humanité, WHS ;
 - Critères de sélection : être représentatif, de bonne superficie et unique ou particulier dans le monde et devant être protégé pour une conservation à long terme ;
 - Listes indicatives WHTL-5107, 5108 ;
- Réserve de Biosphère, MAB de Mohéli ;
 - Avec des villes et des villages ;
 - Pas des Aires protégées ;
 - Gestion modèle écologique.

1.3.2 Typologie biologique

- Forêt humide et sèche ;
- Forêt d'altitude : selon niveaux ;
- Marécages, lacs et zones humides ;
- Savanes (arborée, arbustives, arborescente, herbeuse) ;
- Steppes ;
- Milieux minéraux ;
- Volcan (Caldeira, cône, coulées, etc.) ;
- Rivières et torrents ;

1.4 Aires protégées

- Définition ;
- Types selon UICN ;
- Parc national ;
- Réserve de biosphère ;
- Ramsar ;
- Important Bird Area IBA ;
- Natura 2000 ;
- Etc.

1.5 Concept d'aménagement et gestion

- Aménagement versus Gestion ;

- Gestion ;
 - Résultat ;
 - Produit ;
 - Activité ;
 - Sous activité ;
 - Priorité ;
 - Responsable ;
 - Planning ;
 - Moyens de mise ne œuvre ;
 - Budget global et détaillé ;
 - Indicateurs objectivement vérifiables ;
 - 5 facteurs de réussite (©Capacity Works) : Stratégie, Coopération, Structure de Pilotage, Processus, Apprentissage et innovations ;
 - 7 habitudes de ceux qui réalisent tout ce qu'ils entreprennent (Covey 2012) ou les 7 habitudes des gens efficaces ;
 - Dépendance**
 - 1. Etre proactif ;
 - 2. Garder en tête le but final ;
 - 3. Priorité aux priorités ;
 - Indépendance**
 - 4. Penser Gagnant – gagnant ;
 - 5. Cherchez à comprendre d'abord et à être compris ensuite ;
 - 6. Synergie ;
 - Interdépendance**
 - 7. Aiguiser ses facultés ;
 - Suivi ;
 - 1. Catégories ;
 - 2. Situation ;
 - 3. Explication des écarts ;
 - Contrôle ;
 - Rapports.

Chap. 2. Objectifs de la gestion écologique des aires protégées

2.1 Objectifs

Pourquoi gérer des aires protégées ? Essentiellement pour 2 raisons fondamentales :

- Protéger, conserver et améliorer la biodiversité écologique ;
- Améliorer les conditions de vie des populations concernées par les aires protégées.

2.2 Protéger, conserver et améliorer la biodiversité écologique

Protéger, conserver et améliorer la biodiversité écologique signifie de tout mettre en œuvre pour protéger activement et participativement l'existant et éviter des destructions futures, conserver la biodiversité par des mesures de mises en défens, voire de répression des abus et de mettre en œuvre des actions qui permettront à la nature de s'améliorer, comme la mise en défens ou les actions de restauration active. Cet objectif nécessite 5 facteurs de réussite (©Capacity Works) :

- Une stratégie ;
- Une structure de pilotage ;
- Des processus ;
- De la communication ;
- De l'apprentissage et des innovations ;

Et tout ceci de façon claire et bien définie, de façon à bien structurer les actions et permettre aux acteurs d'améliorer la qualité de leur discernement.

2.3 Améliorer les conditions de vie des populations

L'amélioration des conditions de vie des populations concernées par les aires protégées concerne de nombreux sujets :

- Tourisme ;
- Agroforesterie dont l'apiculture ;
- Foresterie ;
- Carrières d'extraction de sable, cailloux et roches ;
- Maraîchage ;
- Autres activités à identifier.

2.3.1 Tourisme

Le **tourisme** concerne la restauration, le logement, le guidage et la vente d'objets d'art. Parfois des visites et événements peuvent avoir lieu dans les aires protégées. Le tourisme scientifique consiste à mélanger tourisme et recherche scientifique, en rendant ces activités profitables pour la recherche (attention aux arnaques).

Thèmes prioritaires :

- **Toilettes ;**
- **Accueil ;**
- Hygiène ;
- Manger et dormir ;
- Guidage ;
- Marche, randonnée et expéditions ;
- Campements.

2.3.2 Agroforesterie

2.3.2.1 Définition et concept

L'agroforesterie est un concept de gestion écologique d'un espace, paysage ou terroir où plusieurs techniques coopèrent pour une exploitation et une protection efficace de l'écosystème.

L'agroforesterie est un outil écologique d'aménagement des parcelles agronomiques qui permet de maximiser et de rationaliser l'utilisation de l'air et du sol et de diversifier la production de la parcelle pour diminuer les risques commerciaux.

L'agroforesterie, c'est :

- **l'agrisylvopastoralisme (ou agrosylvopastoralisme) ;**
- **l'agrisylviculture (ou agrosylviculture) ;**
- **le sylvopastoralisme (ou sylvoélevage).**

A ne pas confondre avec **l'agronomie** ni avec l'agrisylvopastoralisme seul (ou agrosylvopastoralisme seul).

Les **agroforêts** sont de l'agrisylviculture et il serait plus exact de parler **d'agriforêts**.

Le préfixe **agri-** se rapportant à l'agriculture spécifiquement et le préfixe **agro-** se rapportant

à l'agronomie en général.

Un **exemple** typique d'agroforesterie consiste au Karthala à intégrer des arbres issus de la forêt originale et protégés, des arbres plantés (Cocotier, Giroflier, Litchi, Manguier, Arbre à pain, Jacquier, Albizzia, Ylang-ylang, Cycas, etc.), de l'agriculture (Banane, Manioc, Taro, etc.) et éventuellement des animaux (bœuf, zébu, chèvre, mouton, etc.).

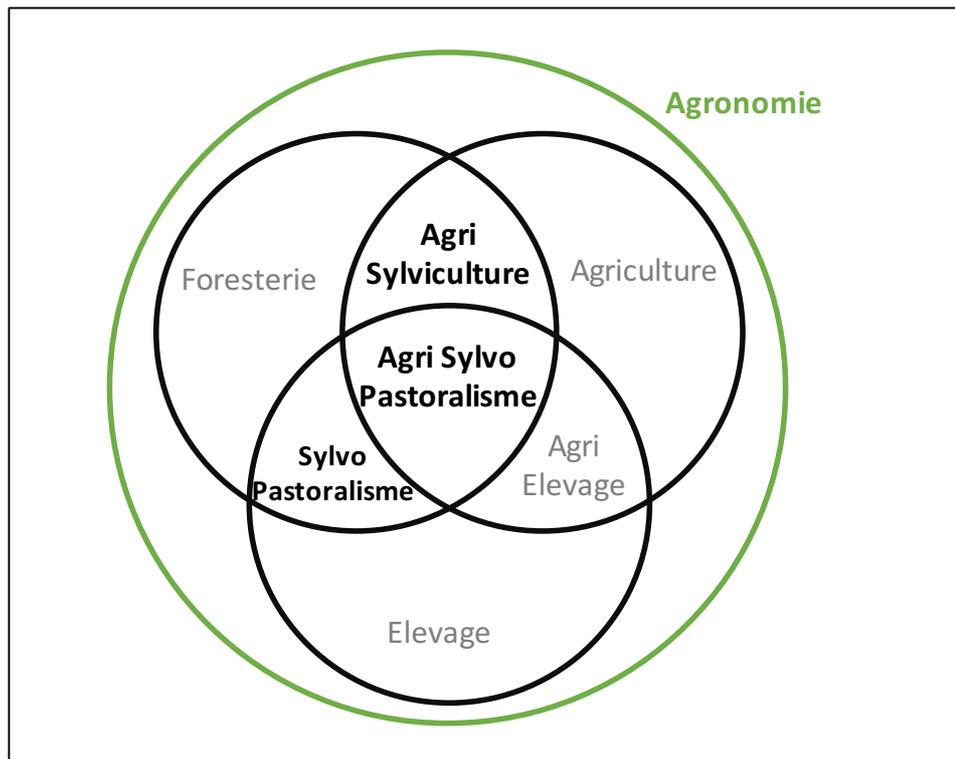


Figure 7 : Agroforesterie

Le principe de l'agroforesterie est simple : **Intégrer l'arbre dans le paysage des Comores**, que ce soit avec de l'agriculture ou de l'élevage (ou pastoralisme).

2.3.2.2 Spatialisation

L'agroforesterie se déroule dans toute la zone anciennement boisée ou arbustive des aires protégées, jusqu'à 1.600-1.800 m d'altitude environ, là où il y a de la végétation ligneuse, sur les 3 îles.

Techniques agroforestières spécifiques

- **Bordures** (*plantation on the boundaries*) : planter des arbres et arbustes voire des cactacées pour délimiter le terrain et le protéger des animaux et du vent ;
- **Couloirs** ou *alley cropping*, cher à l'*International Center for research in Agroforestry* (Kenya), permet de cultiver entre des allées d'arbustes. Demande beaucoup de

travail ;

- **Plants disséminés** : Les arbres sont disséminés dans le champ de culture ou la pâture pour fournir de la matière organique, bois, fourrages ou fruits ;
- **Etagement des cimes ou cultures étagées ou cultures en étage** : les arbres et cultures occupent l'espace horizontal et vertical, on raisonne à 3 dimensions, voire 4 avec plusieurs usages à un endroit et une hauteur ;
- **Etagement des racines** ;
- **Tuteurage** avec des tuteurs vivants ou morts, permet de gagner de l'espace au soleil ;
- **Ombrage** de plantes productives industrielles par des arbres de haute taille à cime lâche laissant passer le soleil, tout en le filtrant ;
- **Fourrage** : production végétale aérienne pour nourrir le bétail tout en produisant à d'autres étages.
- **Elevage sous arbres et arbustes**, en plein, en couloirs ou disséminés ;
- **Terrasses** avec aménagement des murets : voir l'exemple en face du bureau des Parcs nationaux des Comores, à gauche en montant, avec des **espèces innovantes** comme le *Pachira aquatica* utilisé en horticulture (5 pieds entremêlés, grand chiffre d'affaire mondial) et le *Gmelina arborea* (bois blanc pour menuiserie tant qu'il est scié sous sève, clôture, croissance très rapide, très facile à reproduire en pépinière) ;

2.3.2.3 Sélection génétique phénotypique

- De quoi s'agit-il ? Sélection sur des critères phénotypiques à forte probabilité de transmission génétique : forme, absence de défauts, etc.
- Les fondements scientifiques.

2.3.2.4 Reproduction végétative

Afin de développer l'agroforesterie à moindre coût, il est essentiel de développer l'utilisation des méthodes de reproduction végétative :

- Bouture courtes ;

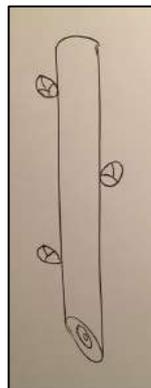


Figure 8 : Bouture courte, 3 nœuds,

- Bouture longues ;
- Marcotte ;
- Marcotte aérienne ;
- Greffage (écusson, à l'anglaise, en fente, en couronne, Chip-budding) ;
- Stumps, 2 cm au-dessus du sol et moins de 10 cm de racines habillées (radicelles coupées) ;
- Stripplings, idem Stumps avec jusqu'à 35 cm de racines (extrême) et toute la longueur de tige habillée sans ouper le bourgeon terminal, jusqu'à 2 m de haut ou plus, soit un à 2 voire 3 années de pépinière ;

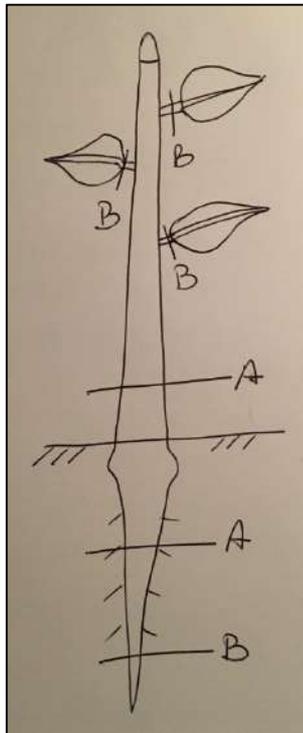


Figure 9 : Stumps (A) et Stripplings (B).

2.3.2.5 Particularités des Bambous

- Graminée ;
- Dessiccation rapide (1 heure 30) ;
- Reproduction très facile et très « technique » ;
- Boutures de Bambous avec ou sans perforations pour les humidifier ;
- Marcottes aériennes de Bambou ;
- Etc.

2.3.2.6 Particularités des Palmiers

- Stipe, pas de tronc ;
- Cœur de palmier : le couper revient à décapiter la plante ;

- Semis direct de cocotiers et autres palmiers, simple quoique aussi « technique » ;

2.3.2.7 Semis directs de graines d'arbres

- Afin de minimiser les coûts des plants issus de pépinières, qui de plus ne sont pas disponibles partout, il est essentiel de développer le semis direct : Manguier, *Leucæna*, etc.
- Comment lever la dormance ? Voir Internet en cas de doute, chaque espèce a ses particularités.

2.3.2.8 Transplantation de sauvageons

Pour les mêmes raisons, il est recommandé d'utiliser les sauvageons pris directement dans la nature, sachant que dans ce cas, il n'est pas possible de connaître la « mère » du plant, ce qui exclut toute sélection génétique phénotypique sauf pour les graines **barochores** (qui tombent tout droit sous l'effet de la gravité, sans voler).

2.3.2.9 Apiculture

C'est un type d'**élevage**, presque toujours couplé à la culture ou l'utilisation d'arbres et rentre dans la case sylvoélevage puisque vous cultivez les arbres ou bien les aménagez, au profit des abeilles. Il s'agit de coopération entre les arbres et les abeilles. Les arbres fournissent le nectar et les abeilles pollinisent les arbres.

L'apiculture développe la fécondation des plantes de culture habituelles et permet d'augmenter la production de fruits.

Le plus simple : la **ruche Kényane en bois ou mieux, en ciment**, à barrettes en bois, le tout fabriqué par l'apiculteur pour la ruche et pas le menuisier local pour les barrettes. Le modèle en ciment est difficile à voler et ne brûle pas.

2.3.2.10 Production

- Jus de canne ;
- Banane ;
- Fruit de l'arbre à pain ;
- Clou de girofle, feuilles de girofle à distiller ;
- Fruit de Jacquier ;
- Produits agricoles ;
- Noix de coco, tronc, palmes ;
- Bois de feu ;
- Chevrons, avec risque de sélection génétique négative ;
- Planches ;
- Bois de chauffe pour distilleries ;
- Charbon (attention à la consommation de *Cyathea* endémiques et protégés) ;

- Plantes médicinales ;
- Eau ;
- Fourrage ;
- Café ;
- Gingembre, gingembre rouge (local) ;
- Fruits ;
- Légumes (quid des pesticides ?) ;
- Racines ;
- Tubercules (dont les *Dioscorea*)
- Etc.

2.3.3 Foresterie

La **foresterie** consiste à gérer des arbres dans le paysage, de différentes manières :

- soit en les protégeant par une **mise en défens** totale (personne ne touche les arbres et jeunes plants de la parcelle) ou partielle (je ne coupe pas les petits arbres de certaines espèces) ;
- soit à l'aide de **plantations** en plein ;
- soit à l'aide de plantations le long de la **clôture** (agroforesterie) ou le long du mur de la terrasse ;
- soit à l'aide de plantations en **couloirs** (*alley cropping*, agroforesterie) ;
- Soit avec des **arbres dispersés** dans la parcelle (agroforesterie) ;
- Soit en plantant un **arboretum** ou **jardin botanique** comme à Nyumbadjou.

2.3.4 Carrières

Les **carrières d'extraction de sable, cailloux et roches**, y inclus les pouzzolanes se retrouvent notamment à Bahani et sont d'un rapport confortable comparé au travail qu'elles demandent, pour le propriétaire (Village ou propriétaire souvent autoproclamé). Contrairement à l'impression qu'elles donnent sur le terrain, elles produisent beaucoup de profit sur une surface réduite, certes inesthétique, surtout après exploitation et assez peu dommageable en termes de superficie.

Par contre, l'ouverture du chemin d'accès, ouvert pour des camions, permet aux **défricheurs** et aux coupeurs de bois de modifier partiellement ou définitivement des morceaux de paysages de grandes dimensions. Deux exploitants agricoles sauvages peuvent couper plusieurs ares par semaine, pour le bois, le bois de feu, le charbon et l'agriculture. Sachant que les défrichements sont définitifs, il s'agit d'un **dégradation violente** de la richesse naturelle collective, **rarement réprimée**.

2.3.5 Maraîchage

Le **maraîchage** procure de grands revenus lorsque l'on réunit plusieurs conditions :

- Bonne pluviométrie ou puits à proximité ;
- Sols fertiles ;
- Proximité de fertilisants naturels (excréments ou feuilles de plants agroforestiers) ;
- Voie de communication pour le transport des produits ;
- Proximité des acheteurs ;
- Bonnes connaissances techniques de la production ;
- Etude de marché concluante.

2.3.6 Autres activités à identifier

- Visites ornithologiques ;



Figure 10 : Mountain bike sportif

- Visites natures ; Marche de nuit ; Lieux de pratique de Méditation, Yoga ;
- Camping ; Mountain bike sportif ;
- Tourisme scientifique ; Bio-monitoring touristique payant ;
- Dormir dans les arbres, Tyrolienne ; Ponts de câbles, accrobranche ;
- Festival du cerf-volant ; Concours d'éoliennes ;
- Etc.



Figure 11 : Accrobranche

Chap. 3. Activités liées à la gestion écologique des aires protégées

3.1 Connaître

3.1.1 Flore

Pour la flore du Karthala, de Ntringui et de Mohéli, voir respectivement les Plan d'aménagement et de gestion de ces 3 parcs nationaux (Plan d'aménagement et de gestion parc national Karthala 2017, Plan d'aménagement et de gestion Parc national Ntringui 2017 et Plan d'aménagement et de gestion Parc national de Mohéli 2015).

3.1.1.1 Arbres

Toutes les espèces forestières comme *Weinmannia*, *Ocotea*, *Khaya*, toutes les espèces agroforestières comme le litchi, l'arbre à pain, le Jacquier, etc.

3.1.1.2 Palmiers

Cocotier, Dattier, palmiers endémiques.

3.1.1.3 Plantes herbacées

Plantes médicinales, fourragères, toutes les plantes cultivées dans les agroforêts, etc.

3.1.1.4 Orchidées

Principaux genres retrouvés au Karthala et utilisables en horticulture.

3.1.1.5 Plantes ligneuses (ni arbres, ni arbustes)

Philippia et Ericaceae ou éricoïdes.

3.1.1.6 Cactacées

Sisal, Cycadaceae, etc.

3.1.1.7 Lianes

Dioscorea, Fruit de la passion, haricot vert, etc.

3.1.1.8 Végétaux primitifs

- Fougères (Fougère aigle, nid d'oiseau, etc.)
- Cycadaceae (Faux Sagou) ;
- Sélaginelles (lycopodes) ;
- Mousses ;
- Lichens (Dont les fluorescents de Nyoumbadjou)
- Champignons dont les comestibles.

3.1.1.9 Plantes médicinales

- Autochtones. Voir la liste nationale et leurs noms vernaculaires.
- Exotiques
 - *Citrus* (Orange, Pamplemousse, Bigaradier, Citron, Mandarine, etc.)
 - *Euphorbia hirta* (traitement des amibes)
 - *Carica papaya* (fruit et traitement des hépatites et faiblesses du foie)
 - Thym (épice culinaire antibiotique antiinflammatoire)
 - Laurier (épice culinaire et antibiotique)
 - Eucalyptus (antibiotique antiinflammatoire par inhalation ou Huiles essentielles)
 - Ail (légume culinaire antibiotique)
 - Oignon (légume culinaire antibiotique)
 - *Moringa oleifera* (complément alimentaire pour combattre la malnutrition)
 - *Azadirachta indica* (Antiseptique)
 - Etc.

3.1.1.10 Utilisation des plantes

Voir le Plan d'aménagement et de gestion du parc national Karthala et de Ntringui.

- Bois d'œuvre ;
- Bois de service ;
- Bois de feu ;
- Charbon ;
- Loupe ;
- Fruit ;
- Fleur (Ylang-ylang), bouton de fleur (Girofle) ;
- Ecorce (Thé local) ;
- Huile essentielle :
 - Fleur (Ylang-Ylang) ;
 - Feuille (Giroflier) ;
- Noyaux (Noix de Muscade, *Pachira aquatica*, etc.) ;
- Huile d'amande (*Jatropha curcas*)
- Huile de coprah (*Cocos nucifera*)
- Sève (palmiers) ;
- Tubercules (Pomme de terre, etc.) ;
- Rhizomes (Gingembre, etc.) ;
- Racines (carottes, etc.) ;
- Feuilles (manioc, etc.) ;
- Bourgeons (Choux de Bruxelles, câpres, etc.) ;

- Cœur :
 - Palmier (cocotier, palmier à huile, etc.) ;
 - Artichaut ;
- Plantes vivrières (voir longue liste Karthala) ;
- Cultures de rente (voir liste Karthala) ;
- Horticulture (légumes, fruits, fleurs ornementales : voir liste Karthala) ;
- Maraîchage (légumes seuls voir liste Karthala) ;
- Pépinières (forestières, agroforestières, couplée avec du maraîchage et de l'horticulture, voir liste Karthala)

3.1.1.11 Ecosystème

Citez tous les écosystèmes rencontrés et en décrire les particularités écologiques, leurs modes de protection et leurs usages :

- Milieu minéral volcanique ;
- Forêt dense de brouillard d'altitude ;
- Forêt dense ;
- Agroforêts ;
- Forêt sèche ;
- Vieux arbres ;
- Grottes ;
- Cratères ;
- Coulées de lave récentes ;
- Coulées de lave anciennes ;

3.1.2 Faune terrestre

Voir liste pour les Comores en annexe et (Louette 2004), (Langrand 2014) et autres.

- Mammifères ;
- Oiseaux ;
- Reptiles ;
- Batraciens ;
- Poissons d'eau douce ;
- Invertébrés ;
- Insectes ;
- Arachnides ;
- Myriapodes ;
- Crustacés ;
- Mollusques ;

3.1.2.1 Faune sauvage et domestique consommée, à protéger ou à développer

- **Consommée** : Bœuf, poule, mouton, chèvre, lapin, (âne), tenrec, (chauve-souris), oiseaux (pigeons), poissons, insectes, chenilles de cocotiers, Crabes de cocotiers et de mangrove (marin), (Achatines),
- **A protéger** : oiseaux, tenrec, (chauve-souris), poissons, Crabes de cocotiers et de mangrove (marin),
- **A développer** : animaux domestiques au piquet et en stabulation, **élevage de tenrecs, élevage de lapins**, pigeons domestiques, Achatines, grenouilles, sauterelles grillées, ? Elevage de Crabes de cocotiers ?,
- Développement de l'âne pour le portage au Karthala et en forêt à Mohéli.

3.1.3 Faune du Karthala yyy

Voir liste pour les Comores en annexe et (Louette 2004), (Langrand 2014) et autres.

Voir les annexes du Plan d'aménagement et de gestion du parc national Karthala.

3.1.3.1 Généralités

Le nombre d'espèces de la faune des îles Comores varie suivant les auteurs. Toutefois Paris (1999) a fait une compilation du nombre d'espèces présentes même s'il l'a jugée toujours incomplète. Il a estimé au total **145 espèces** dont des espèces de mammifères, d'oiseaux, de reptiles et d'amphibiens. On compte à Ngazidja 83 espèces d'oiseaux dont 45 résidentes, 5 introductions réussies, 5 endémiques propres, 25 endémiques à la région, 29 reptiles, 13 mammifères terrestres sauvages, 3 mammifères terrestres domestiques (Il faut signaler un cas de Civette Rasse domestiquée), 2 poissons **dulçaquicoles** (d'eau douce), voir (Louette 2004)

Ces îles constituent l'habitat de certaines espèces uniques, emblématiques et à un intérêt scientifique international. Les plus importantes sont la roussette de Livingstone (*Pteropus livingstonii*) et le lémurien mangouste ('*maki mongoz*', *Lemur mongoz*), tous deux **absents de Ngazidja** et du Karthala. La faune des îles Comores est équilibrée bien qu'elle soit pauvre en grands mammifères. Tous les groupes zoologiques sont représentés.

Dans le cas du massif du Karthala

- Au sommet, des rats et des Civettes rasses (ressemble à un chat rayé) ont été repérés ;
- Des oiseaux menacés se trouvent dans la formation arbustive la plus dense ;

3.1.3.2 Espèces endémiques

Trois espèces de **papillons** endémiques sont menacées dans le site, dont le papillon Flambée de Levasseur (*Graphium levassori*) (classé en danger par l'IUCN). Il existe au niveau du site Karthala 5 espèces d'**oiseaux** endémiques menacées : le Zostérops du Karthala (*Zosterops mouroniensis*), espèce classée vulnérable sur la liste rouge de l'IUCN ; le Petit-duc du Karthala (*Otus pauliani*) qui est une espèce classée en danger critique d'extinction dans la liste rouge de l'IUCN ; le Gobe-mouche du Karthala (*Humblotia flavirostris*), le Drongo de la Grande (*Dicrurus fuscipennis*), et le Drongo de Mayotte (*Dicrurus waldenii*), espèces classées en danger dans la liste rouge de l'IUCN. Il faut également mentionner quelques sous-espèces endémiques comme le Founingo des Comores ou Pigeon Bleu (*Alectroenas sganzini*) très rare et menacé par la chasse. Deux autres espèces d'oiseaux sont également menacées : le perroquet noir (*Coracopsis nigra*) vivant entre 800 m et 900 m d'altitude et le Pigeon des Comores (*Columba pollenii*), qui est une espèce classée avec préoccupation mineure dans la liste rouge de l'IUCN, et qui se trouve vers 1.400 m d'altitude.

Certains des écosystèmes du site sont des réserves très riches en biodiversité et abritent plusieurs espèces endémiques et/ou menacées. Il faut noter que 13 espèces d'oiseaux sont endémiques à l'Union des Comores, résultant en un taux d'endémisme spécifique de 25%, et sous-spécifique de 75%. Les **insectes** sont peu connus (34%), mais l'endémisme des lépidoptères a été estimé à 24%. Le niveau d'endémisme pour les **reptiles terrestres** est estimé à 44%, comprenant 11 espèces endémiques. L'*Anthocleista grandiflora* est la principale source d'alimentation de la Grande **Rousette** des Comores (*Pteropus seychellensis comorensis*), sous espèces endémiques des Comores. Cette dernière contribue à la pollinisation et la dispersion des fruits de plantes écologiquement intéressantes.

3.1.3.3 Faune endémique du mont Karthala

Pour cinq espèces d'**oiseaux** endémiques de la Grande Comore, trois sont localisés au Mont Karthala. La zone de haute altitude supporte la population mondiale du Zostérops du Karthala (*Zosterops mouroniensis*) et un peu plus bas on retrouve le Gobe mouche du Karthala (*Humblotia flavirostris*) et le Petit-duc du Karthala (*Otus pauliani*). Dans la zone de bruyères autour du cratère, en zone ouverte on trouve : Caille (*Coturnix coturnix*). En région forestière d'altitude se trouvent : Pigeon des Comores (*Columba pollenii*), Perroquet vasa (*Coracopsis vasa*), Bulbul de la Grande Comore (*Hypsipetes parvirostris*), Echenilleur de la Grande Comore (*Coracina cinerea cucullata*), Moucherolle (*Terpsiphone mutata comoroensis*). On peut également observer deux espèces de **papillons** hautement protégés (Red List) : *Papilio aristophontes* et *Graphium levassori*. Les diverses éruptions volcaniques qui ont eu lieu au sommet du Karthala, ont causé des graves dégâts au niveau de la végétation de *Philippia spp.* de haute altitude, habitats privilégiés pour le Zostérops.

3.1.3.4 Minéraux

- Cratère : Roches volcaniques à découper et vendre
- Cavernes : Visites touristiques, nuitées et soirées dansantes à la grotte du Capitaine Dubois
- Soufrières : Extraction de soufre pour vendre

3.2 Aimer

3.2.1 Communication

3.2.1.1 Photos

- Photothèque personnelle ;
- ACDSee pour les gérer ;

3.2.1.2 Listes

Les **listes de base** que j'ai pu collecter et vérifier personnellement, à mettre à jour, pour :

- la Flore terrestre
- la Faune terrestre
- la Flore marine
- la Faune marine

Elles sont disponibles dans un fichier Excel. On y trouve le Type, ordre, famille, genre, espèce, noms local, nom français, nom anglais, usages, particularités.

Pour les poissons marins, j'ai classé les 350 espèces avec nom complet **et photo** en 3 tomes (3 Fichiers Word ou PDF).

3.2.1.3 Films d'écologie terrestre

- Conservation International (1 minute)
- Pteropus (2 videos de quelques minutes)
- Karthala (3 videos dont une scientifique de 20 minutes)
- Ushuaia (plusieurs possibilités, 1 heure 30 chaque film, écologie pure)

3.2.2 Cibles

Il s'agit en fait des Cibles, habitats, Monuments naturels, Paysages naturels, Sites historiques culturels, Services écosystémiques

3.2.2.1 Cibles du Karthala

Oiseaux

- Petit-duc du Karthala (*Otus pauliani*) classée *Critically Endangered* B1ab(i,ii,iii,v) (en danger critique d'extinction) dans la liste rouge de l'IUCN
- Zostérops du Karthala (*Zosterops mouroiensis*), Vulnérable D2 sur la liste rouge de l'IUCN ;
- Gobe-mouche du Karthala (*Humblotia flavirostris*) classé *Endangered* B1ab(iii) dans la liste rouge de l'IUCN
- Drongo de la Grande Comore (*Dicrurus fuscipennis*) et
- Drongo de Mayotte (*Dicrurus waldenii*), espèce classée *Endangered* B1ab(iii); D dans la liste rouge de l'IUCN.
- Founingo des Comores ou Pigeon Bleu (*Alectroenas sganzini*) classé *Least Concern* dans la liste rouge de l'IUCN, menacé par la sur-chasse.
- Perroquet noir (*Coracopsis nigra*) classé *Least Concern* dans la liste rouge de l'IUCN
- Pigeon des Comores (*Columba pollenii*), classée *Near Threatened* (avec préoccupation mineure) dans la liste rouge de l'IUCN.
- Caille (*Coturnix coturnix*)
- Perroquet vaza (*Coracopsis vasa*),
- Bulbul de la Grande Comore (*Hypsipetes parvirostris*),
- Echenilleur de la Grande Comore (*Coracina cinerea cucullata*)
- Moucherolle (*Terpsiphone mutata comoroensis*) yyy

Flore

- *Khaya comorensis* ;
- *Ocotea comorensis* ;
- *Weinmannia comorensis* ;
- *Tambourissa comorensis* ;
- Fougères arborescentes, *Cyathea spp.* ;
- Famille des orchidées (avec 43 espèces endémiques, soit 50 %) ;
- *Philippia spp.* ;
- *Anthocleista grandiflora* ;
- Palmiers nains endémiques ;
- Ficus (certaines espèces endémiques) ;

Insectes

- Lépidoptères, endémisme a été estimé à 24%
- Flambée de Lévassour (*Graphium levassori*), classé EN *Endangered* (en voie de disparition) B1+2c par l'IUCN

- *Papilio aristophontes*
- Insectes en général, endémisme a été estimé à 34%,

Reptiles

- Reptiles terrestres, endémisme a été estimé à 44%, comprenant 11 espèces endémiques

Chauve-souris

- Grande Roussette des Comores (*Pteropus seychellensis comorensis*), sous espèces endémiques des Comores.

Habitats rencontrés (Ecosystèmes)

Les habitats rencontrés au Parc national Karthala sont :

- Forêt dense humide
- Landes à bruyères arborescentes (*Philippia spp.*)
- Ecosystème minéral du sommet du volcan avec fumeroles (500 °C) et de rares plantes, comme des fougères, sélaginelles, et lichens.

Monuments naturels

Les Monuments naturels rencontrés au Parc national Karthala sont :

- Caldeira du Volcan Karthala (est le plus grand des volcans en activité dans le monde) avec son écho remarquable ;
- Lac Hantsongoma ;
- Grotte du Capitaine Dubois ;

Paysages naturels

Les paysages rencontrés au Parc national Karthala sont :

- Forêt dense humide d'altitude ;
- Landes à bruyères arborescentes (*Philippia spp.*) ;
- Paysage minéral du sommet du volcan.

Sites historiques culturels

Les sites historiques cultures rencontrés au Parc national Karthala sont :

- L'ancienne capitale de N'gazidja à Nyoumbadjou ;
- La Convalescence ;
- La Grotte du Capitaine Dubois ;
- Le Belvédère et l'ancien site du village industriel de Boboni (hors parc national) ;

- La grotte Santepe (Irohe) ;
- Le point d'eau à Irohe, Zinon Bedjou ;
- La grotte Zwandani à Sima ;
- Les maisons Falisse et Moulin ;
-

Services écosystémiques

Les Services écosystémiques du Parc national Karthala sont :

- Eau pour la consommation, l'agriculture, l'agroforesterie et l'élevage ;
- Protection contre l'érosion des sols ;
- Protection contre les risques liés aux changements climatiques et aux désastres ;
- Carrières de Pouzzolanes de Bahani et Dzidjé.

3.2.2.2 Cibles de Ntringui

Les Espèces cibles au Parc National du Mont Ntringui sont :

Flore

- *Weinmannia comorensis* ;
- *Ocotea comorensis* ;
- *Cyathea hildebrandti* (fougère arborescente endémique) ;
- *Khaya comorensis* ;
- *Tambourissa spp.*

Mammifères

- *Pteropus livingstonii* (Roussette de Livingstone) en situation critique (Liste Rouge de l'IUCN) voie d'extinction rapide et en annexe II de la convention CITES ;
- *Eulemur mongoz* (Lémurien mangouste) endémique des Comores et de Madagascar, est en danger critique d'extinction, classé vulnérable selon l'IUCN et à l'annexe I de la convention CITES, également protégée par la convention de Londres, la convention d'Alger, et celle de Nairobi II.

Oiseaux

- *Otus capnodes* (Petit duc de Ndzuwani) ;
- *Nectarinia comorensis* (Soui-manga de Ndzuwani) ;
- *Turdus bewsheri* (Grive de Ndzuwani) ;
- *Dicrurus forficatus* (Drongo malgache) ;
- *Tachybaptus ruficollis* (Grèbes castagneux) ;
- *Columba pollenii* (Pigeon des Comores).

Habitats cible (Ecosystèmes)

Les habitats cibles rencontrés au Parc National du Mont Ntringui sont :

- Forêt dense humide ;
- Lacs d'altitude.

Habitats rencontrés (Ecosystèmes)

Les habitats rencontrés au Parc National du Mont Ntringui sont :

- Forêt dense humide (Zone humide) ;
- Forêts et agroforêts dégradées ;
- Lac Dzialandzé (Zone humide) ;
- Lac Dzialaoutsounga (Zone humide) ;
- Lac Dziariki (zone humide).

Monuments

Les Monuments rencontrés au Parc National du Mont Ntringui sont :

- Lac Dzialandzé ;
- Lac Dzialaoutsounga ;
- Lac Dziariki (près d'Ouzini).
- Cascade des Sept Rivières à Lingoni (EDA).

Paysages

Les paysages rencontrés au Parc national Mont Ntringui sont :

- Forêt dense humide d'altitude ;
- Lacs d'altitude

Services écosystémiques

Les Services écosystémiques du Parc National du Mont Ntringui sont :

- Eau pour la consommation, l'agriculture et l'élevage ;
- Eau pour la fabrication d'électricité (Electricité de Ndzuwani) ;
- Protection contre l'érosion des sols ;
- Protection contre les risques liés aux changements climatiques et aux désastres.

3.2.3 Visites écologiques

Quelle différence entre une visite et une **visite écologique** ?

- Passion et recherche de la connaissance ;
- Explications scientifiques ;
- Explications culturelles ;
- Matériel pour expliquer ;

- Jeux écologiques ;
- Respect de la propreté, connaissance des dégâts dus aux plastiques ;
- Ne pas déranger les animaux (cas des tortues d'Itsamia le jour de la journée de la tortue) ;
- Ne pas faire de bruit, pourquoi ? ;
- Approche des animaux sauvages ;
- **Pack it in, pack it out = Leave no trace** : ce que j'amène, je le remporte (poubelles) et ce que j'utilise, je l'amène avec moi (matériel de feu de camp) ;
- Poubelles sélectives ;
- Tri sélectif des déchets;

3.2.4 Guides

3.2.4.1 Professionnalisation

Comment faire ?

- Formation ;
- Certification ;
- Suivi annuel ;
- Formation continue ;
- Contrôle indépendant ;

3.3 Protéger

3.3.1 Feu

- Comment gérer les feux ?

3.3.2 Coupe d'exploitation

- Comment gérer les exploitants, parfois drogués et agressifs ?

3.3.3 Défrichage

- Comment gérer les défrichements ?

3.3.4 Cultures

- Comment gérer les champs de culture « sauvages » ?

3.3.5 Maraîchage

- Comment gérer les zones maraîchères et leurs trous d'eau ?

3.3.6 Pâturage

- Comment gérer les pasteurs et leur bétail ?

3.3.7 Pollutions, poubelles, dépôts d'ordures et de carcasses de voitures

- Comment gérer les dépôts d'ordures et de carcasses de voitures ?

3.3.8 Route

- Comment gérer les routes en construction (Mvouni, Ntringui) ?

3.3.9 Exemple d'une atteinte à l'intégrité de l'environnement

(Bulldozer de Mvouni)

3.3.9.1 Réunions

- Comment gérer les réunions ?

3.3.9.2 Dossiers

- Comment gérer le dossier ?

3.3.9.3 Photos

- Comment prendre de bonnes images en photo ?

3.3.10 Catégories d'aires protégées

- Stratégie d'expansion du Système national des aires protégées : décrire pourquoi les Comores ont choisi les parcs nationaux au lieu de diversifier les types de catégories.

3.3.11 Zonage

- Stratégie d'expansion du Système national des aires protégées : décrire la situation terrestre et marine aux Comores.
- Loi sur le Système national des aires protégées : que nous oblige-t-elle à suivre comme règles ?

Chap. 4. Plans d'aménagement et de gestion

Le Plan d'aménagement et de gestion du parc national Karthala, Mont Ntringui et Mohéli comme exemple d'Activités liées à la gestion écologique des aires protégées

Que faut-il en retenir, aire protégée par aire protégée :

- **Priorités des priorités de cibles ;**
- Priorités des priorités de **lieux ;**
- Priorités des priorités d'**actions ;**
- Priorités des priorités de **communication ;**
- Priorités des priorités des **Partenaires ;**

Chap. 5. Points à retenir

- L'écologie est une science, et pour nous une manière de vivre autrement dans tous les aspects de notre vie.
- Pour connaître la flore et la faune, il faut lire de nombreux ouvrages et être curieux et aller visualiser les espèces sur Internet.
- Lire, lire et lire sont les 3 conseils que je vous répèterai sans cesse. Celui qui ne lit pas ne vaut pas mieux que celui qui ne sait pas lire.
- Pour aimer, il est nécessaire d'approfondir ses connaissances chaque jour pour ensuite transmettre ces connaissances et cette passion de la nature.
- Pour protéger, il faut maîtriser tous les aspects de la question, scientifiques, culturels, politiques et autres.

La passion est un comportement.

Que la nature soit notre passion à vie.

-- .--

Bibliographie

DGEF Comores (2017). Stratégie d'expansion du système national des aires protégées aux Comores. 2017 - 2021. Vice-Présidence en charge du Ministère de l'agriculture, de la pêche, de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, Direction générale de l'environnement et des forêts. Projet PNUD/GEF : Système national des aires protégées aux Comores. 156 p + Annexes 16 p.

Langrand O. Bretagnolle V. (1995) : Guide des oiseaux de Madagascar. Delachaux et Niestlé.

Louette M. ; Meirted. ; Jocquer. (2004). La faune terrestre de l'archipel des Comores. Studies in Afrotropical Zoology, N° 293. Turvuren : MRAC

Parc national de Mohéli (2012) : Plan de gestion et d'aménagement du Parc Marin de Mohéli. 2012 – 2017. 86 p.

Parcs nationaux des Comores (2017). Plan d'Aménagement et de Gestion du Parc national Karthala. 2017-2021. 113 p + Annexes 152 p.

Parcs nationaux des Comores (2017b). Plan d'Aménagement et de Gestion du Parc national Mont Ntringui. 2017-2021. 88 p + annexes 85 p.

Films :

- Sur les traces des Roussettes de Livingstone
- The beautiful black sands of Mount Karthala
- Counting Livingstone's fruit bats in the Comoro Islands
- Le Karthala, un volcan méconnu
- Les chauves-souris livingston dans le village de Ouallah au cœur de la forêt primaire de Mohéli
- Ntsorale dimani. Karthala 2005 comores
- Ushuaia Nature Mozambique, Nicolas Hulot
-
- L'intelligence des arbres
-

Certificat de participation

Certificat de participation

De Mme/Mr.

Au cours Gestion Ecologique des Milieux Terrestre,
Cours destiné aux agents des « Parcs nationaux des Comores »

Le/...../2017

Ce certificat possède une validité de 3 ans.

Annexes

Annexe 1 : Liste des végétaux du Karthala

Disponible aussi en format XLS

Tableau 1 : Liste des végétaux du Karthala), à compléter avec les noms locaux et les espèces manquantes

Famille	Genre espèce	Nom français	Nom local
Malvaceae	<i>Abitulon asiaticum</i>	Abutilon	<i>Mfulera</i>
Fabaceae	<i>Abrus precatorius</i>	Pois rouge, haricot paternoster	<i>Matsoi Sera</i>
Euphorbiaceae	<i>Acalypha chibombo</i>	Acalypha	
Euphorbiaceae	<i>Acalypha comorensis</i>	Queue-de-chat des Comores	
Pteridaceae	<i>Adiantum incisum</i>	Adiantum ?capillaire	<i>Shilandra Kura</i>
Pteridaceae	<i>Adiantum sp.</i>	Adiantum ?capillaire	<i>Adiantum</i>
Orchidaceae	<i>Aerangis modesta</i>	Aerangis modeste	
Orchidaceae	<i>Aerangis spiculata</i>	Aerangis pointu	
Orchidaceae	<i>Aerantes comorensis</i>	Aerangis des Comores	<i>Bauwa</i>
Agavaceae	<i>Agave sisalana</i>	Kitsani, Sisal	<i>Kitsani, Sisal</i>
Asteraceae	<i>Agerantum conyzoides</i>	Herbe-à-bouc	<i>Mnouka, Mnuka, M'nouka</i>
Fabaceae	<i>Albizia lebeck</i>	Albizia, Bois-noir	<i>Mdjendjeye, Albizia, Bonara,</i>
Fabaceae	<i>Albizia glaberrima</i>	Albizia, Nongo blanc (bois)	<i>Mkenge maji, Mgelenge, Mdjendjeyé, Mgégé</i>
Rosaceae	<i>Alchemilla cryptantha</i>	Alchémille-des-bois	
Euphorbiaceae	<i>Alleurites moluccana</i>	Bancoule, Bancoulier, Noyer des Moluques	<i>Mzete</i>
Amaryllidaceae	<i>Allium cepa</i>	Oignon, ognon, ail oignon, échalote	<i>Baswara</i>
Amaryllidaceae	<i>Allium porrum</i>	Poireau	<i>Poiro, Trugu chamani</i>
Amaranthaceae	<i>Amaranthus blitum</i>	Amaranthe sauvage, brèdes parientère, pariétaire, ou paillaterre	<i>Debere</i>
Amaranthaceae	<i>Amarantus lividus</i>	Amaranthe sauvage, brèdes parientère, pariétaire, ou paillaterre	<i>Debere</i>
Anacardiaceae	<i>Anacardium occidentale</i>	Anacardier, Noix de cajou,	<i>Mbibo</i>

		Pomme cajou, Anacarde	
Bromeliaceae	<i>Ananas comosus</i>	Ananas	<i>Ananas</i>
Poaceae	<i>Andropogon nardus</i>	Citronnelle, Citronnelle de Ceylan	<i>Gumba</i>
Marattiaceae	<i>Angiopteris madagascarensis</i>	Fougère oreille, Angioptéris	
Orchidaceae	<i>Angraecum comorensis</i>	Angrec, Angraecum	
Orchidaceae	<i>Angraecum eburneum superbum</i>	Angrec couleur d'ivoire, , Angraecum	<i>Fleura</i>
Orchidaceae	<i>Angraecum florulentum</i>	Angrec blanche, , Angraecum	<i>Bauwa</i>
Orchidaceae	<i>Angraecum germinyanum</i>	Angrec, , Angraecum	<i>Bauwa</i>
Orchidaceae	<i>Angraecum leonis</i>	Angrec lion, , Angraecum	<i>Bauwa</i>
Orchidaceae	<i>Angraecum scottianum</i>	Angrec de Scott, Angraecum	<i>Bauwa</i>
Annonaceae	<i>Annona reticulata</i>	Cachiman, Corossolier-réticulé, Anone-cœur-de-bœuf, Cœur-de-Bœuf	<i>Conocono Mtsanga Mkonokono</i>
Annonaceae	<i>Annona senegalensis</i>	Pomme-cannelle sauvage	<i>Conocono Lisse, Pom-cannelle, Mkonokono</i>
Annonaceae	<i>Annona squamosa</i>	Attier, Pommier-cannelle	<i>Conocono Trede, Mkonokono</i>
Loganiaceae	<i>Anthocleista grandiflora</i>	Anthocleista à grande fleur	<i>Mdongori</i>
Loganiaceae	<i>Anthocleista longifolia</i>	Anthocleista à grande feuille	<i>Mdongori</i>
Aspleniaceae	<i>Anthrophyum boryanum</i>	Langue-de-Bœuf	
Aphloiaceae	<i>Aphloia theiformis</i>	Change-écorce	<i>Mfandrabo, M'fandrabo</i>
Icacinaceae	<i>Apodytes bebile</i>	Apodite	<i>Moingouli</i>
Icacinaceae	<i>Apodytes dimidiata</i>	Apodite	<i>Mdrobwe Mrobwé</i>
Fabaceae	<i>Arachis hypogaea</i>	Arachide, cacahuète, cacahouète, pois de terre, pistache de terre, pinotte	<i>Ndjugu</i>
Arecaceae	<i>Areca catechu</i>	Aréquier, noix d'arec, palmier à bétel	<i>Mbopvowo</i>
Papaveraceae	<i>Argemone mexicana</i>	Coquelicot mexicain jaune	
Tectariaceae	<i>Arthropteris palisotii</i>	Fougère Arthroptéris, Fougère cutinisée	
Moraceae	<i>Artocarpus altilis</i>	Arbre à pain, Fruit à pain, Bread fruit	<i>Mfouria</i>
Moraceae	<i>Artocarpus heterophyllus</i>	Jacquier, Jack fruit	<i>Mfenessi Mfenesi</i>
Asparagaceae	<i>Asparagus sp.</i>	Asperges sauvages	<i>Ipvadji</i>

Aspleniaceae	<i>Asplenium nidus</i>	Fougère nid d'oiseau	
Aspleniaceae	<i>Asplenium sp</i>		
Acanthaceae	<i>Asystasia gangetica</i>	Asystasie	<i>Usite, Usité</i>
Loranthaceae	<i>Bakerella clavata var. baronii</i>	Bakérelle	
Begoniaceae	<i>Begonia anjuanensis</i>	Bégonia blanc d'Anjouan	
Begoniaceae	<i>Begonia comorensis</i>	Bégonia rose des Comores	
Polypodiaceae	<i>Belvisia spicata</i>	Fougère Belvisia	
Amaranthaceae	<i>Beta vulgaris subsp. maritima</i>	brèdes poirée, Bette ou betterave maritime	<i>Beteravu, petsaille</i>
Asteraceae	<i>Bidens pilosa</i>	Sornet ou herbe à aiguilles	<i>Tsohowa, Ntsoho</i>
Blechnaceae	<i>Blechnum attenuatum</i>	Fougère Bléchnum, fougère femelle	
Blechnaceae	<i>Blechnum humbertii</i>	Fougère Bléchnum de Humbert, fougère femelle	<i>Nkoudjou dalawo</i>
Rutaceae	<i>Boviliana sp.</i>	Boviliana	<i>Mrimoudou</i>
Poaceae	<i>Brachiaria nana</i>	Brachiaria, Herbe signal	<i>Mbuha, Mbouha</i>
Asteraceae	<i>Brachylaena ramiflora var. comorensis</i>	Brachylaena petit chène	<i>Ngouwou, Ndrihali, ngouwu, N'guou</i>
Brassicaceae	<i>Brassica oleracea</i>	Choux	<i>Lichu</i>
Brassicaceae	<i>Brassica rapa subsp. Pekinensis</i>	chou chinois, brèdes petsaï : variété de chou de Chine (Pe-tsaï) (aussi appelées brèdes chou chinois) ;	<i>Petsaille</i>
Rubiaceae	<i>Bremiera sp.</i>	Brémiéra	<i>Mbamara 1</i>
Rubiaceae	<i>Breonia niambrana</i>		
Celastraceae	<i>Brexia madagascariensis</i>	Mtsoimbaha,	<i>Mtsoimbaha</i>
Orchidaceae	<i>Bulbophyllum comorianum</i>	Bulbophyllum des Comores	
Orchidaceae	<i>Bulbophyllum leoni</i>	Bulbophyllum lion	
Fabaceae	<i>Cajanus cajan</i>	Ambrevade, Pois cajan, Pois pigeon	<i>Tsuzi, Mtsouzi</i>
Fabaceae	<i>Cajanus scarabaeoides</i>	Ambrevade sauvage, Pois cajan sauvage, Pois pigeon sauvage	<i>Tsuzi</i>
Orchidaceae	<i>Calanthe silvatica</i>	Calanthe mauve des bois	
Clusiaceae	<i>Calophyllum comorense</i>	Calophyllum des Comores à feuilles Blanches	
Annonaceae	<i>Cananga odorata</i>	Ylang-ylang	<i>Mlangui Langui, Langylangy</i>
Rubiaceae	<i>Canthium bibracteatum</i>	Canthium à deux bractées	<i>Mkarare</i>
Rubiaceae	<i>Canthium evenium</i>	Canthium	<i>Mkarare</i>
Solanaceae	<i>Capsicum annum</i>	Poivron, poivron doux, piment	<i>Putu la chizungu</i>

Solanaceae	<i>Capsicum frutescens</i>	Poivre de cayenne, piment	<i>Putu Titi</i>
Rubiaceae	<i>Captosperma supra-axilare</i>	Captosperma à fleurs blanches	
Sapindaceae	<i>Cardiospermum halicacabum</i>	Cardiospermum, plante ballon, Love in a puff	<i>Mbabaunandzo</i>
Caricaceae	<i>Carica papaya</i>	Papayer	<i>Mpapwayi</i>
Apocynaceae	<i>Carissa canfenoni</i>	Carissa	<i>Copie Ya Framboumou</i>
Apocynaceae	<i>Carissa edulis</i>	Carissa pubescent	<i>Mdroundrouwa</i>
Apocynaceae	<i>Carissa madagascarensis</i>	Bois amer, Carissa de Madagascar	
Apocynaceae	<i>Carissa spinarum</i>	Bois amer, Carissa de Madagascar	
Fabaceae	<i>Cassia occidentalis</i>	Faux-kinkéliba, café-puant, café-bâtard	
Fabaceae	<i>Cassia tora</i>	Casse tore	
Celastraceae	<i>Cassine anjouanensis</i>	Cassine d'Anjouan	<i>Mwolanagaba, Molanagaba</i>
Lauraceae	<i>Cassytha filiformis</i>	Liane-amour	<i>Irundakanga</i>
Celastraceae	<i>Catha edulis</i>	Khat	<i>Comdara</i>
Apocynaceae	<i>Catharanthus roseus</i>	Pervenche de Madagascar	<i>Mnabaw'wa, mnabawa</i>
Celastraceae	<i>Celastrus sp.</i>	Célastrus	
Apiaceae	<i>Centella asiatica</i>	Centelle asiatique, ombelle asiatique, ombelle indienne	<i>Talapatraca, Gotu kola</i>
Celastraceae	<i>Chassalia madagascariensis</i>	Chassalia de madagascar	<i>Ramboumsirou,</i>
Celastraceae	<i>Chassalia ternifolia</i>	Chassalia	<i>Foudo Foudo</i>
Sapotaceae	<i>Chrysophyllum boivinianum</i>	Chrysophyllum	<i>M'souloubari, M'soulbari, Msulubary</i>
Cannelaceae	<i>Cinnamomum zeylanicum</i>	Cannelier de Ceylan	<i>Mdarissini</i>
Vitaceae	<i>Cissus quadrangularis</i>	Liane adamantine	<i>Dugoungu, Gwe</i>
Rutaceae	<i>Citrus aurantium</i>	Oranger	<i>Trunda</i>
Rutaceae	<i>Citrus bergamia</i>	Bergamote	<i>Soronge</i>
Rutaceae	<i>Citrus grandis</i>	Pamplemoussier	<i>Mpamplemousso u</i>
Rutaceae	<i>Citrus limon</i>	Citronnier	<i>Mvuraba, Vraba, mvouraba</i>
Rutaceae	<i>Citrus maxima</i>	Pamplemoussier	<i>Mpamplemousso u</i>
Rutaceae	<i>Citrus reticulata</i>	Mandarinier	<i>Badzi,, Bandzi</i>
Rutaceae	<i>Citrus sp.</i>		<i>Mrimudu, Mri moudou</i>

Euphorbiaceae	<i>Cleistanthus boivinianus</i>	Cleistanthus de Boivin	<i>Mtsongoma Tsongoma Mwigni Zamsirou</i>
Euphorbiaceae	<i>Cleistanthus occidentalis</i>	Cleistanthus	<i>N'tsongoma za msirou</i>
Euphorbiaceae	<i>Cleistanthus sp.</i>	Cleistanthus	<i>Namliwa</i>
Euphorbiaceae	<i>Cleistanthus sp.</i>	Cleistanthus	<i>Mssimantsi</i>
Ranunculaceae	<i>Clematis bojeri</i>	Clématite	<i>Igachewu, ga chéwu, igachéwu</i>
Ranunculaceae	<i>Clematis mauritiana</i>	Clématite	
Renonculaceae	<i>Clematis simensis</i>	Clématite	<i>Igachewu</i>
Verbenaceae	<i>Clerodendron sp.</i>	Clérodendron	
Melastomataceae	<i>Clidemia hirta</i>	Clidemia, tabac-bœuf, herbe-côtelette, herbe cré- cré, bonbon-blé,	<i>Trudadzaha, Trundadzaha</i>
Arecaceae	<i>Cocos nucifera</i>	Cocotier	<i>Mnazi mlazi</i>
Rubiaceae	<i>Coffea arabica</i>	Café	<i>Café, Mkafé, Nkapvé</i>
Rubiaceae	<i>Coffea humblotiana</i>	Café d'or	<i>Mkafé d'or</i>
Araceae	<i>Colocasia bicolor</i>	Taro bicolore	<i>Madimbi Madjimbi Manga</i>
Araceae	<i>Colocasia esculenta</i>	Taro, brèdes songe : feuilles de colocasie : on utilise également la base de la feuille ;	<i>Madjimbi Touki</i>
Araceae	<i>Colocasia gigantea</i>	Taro géant	<i>Mantarile, Mantarilé</i>
Commelinaceae	<i>Commelina diffusa</i>	Petite-herbe-de-l'eau	<i>Coha</i>
Asteraceae	<i>Conyza sumatrensis</i>	Vergerette de Sumatra ou vergerette blanchâtre	
Boraginaceae	<i>Cordia myxa</i>	Cordia, Sébestier domestique	<i>Mgniba</i>
Asteraceae	<i>Crassocephalum crepidioides</i>	Herbe de feu, Petite tête	<i>Ebolo</i>
Fabaceae	<i>Crotalaria sp</i>	Crotalaria	
Cucurbitaceae	<i>Cucumis sativus</i>	Concombre	<i>Concombre</i>
Cucurbitaceae	<i>Cucurbita pepo</i>	Citrouille, courge, brèdes citrouille : feuilles de citrouille	<i>Trango, brèdes</i>
Araliaceae	<i>Cussonia spicata</i>	Arbre à choux pointu, Cussonia	<i>Mtsoudji</i>
Cyatheaceae	<i>Cyathea borbonica</i>	Fougère arborescente	<i>Ngoho, Fanjan mâle</i>
Cyatheaceae	<i>Cyathea comorensis</i>	Fougère arborescente des Comores	<i>Ngoho, Fanjan mâle</i>
Cyatheaceae	<i>Cyathea hildebrandtii</i>	Fougère arborescente	

		d'Hildebrandt	
Cycadaceae	<i>Cycas comoriensis</i>	Cycas des Comores	<i>Mtsambou</i>
Polypodiaceae	<i>Cyclosorus dentatus</i>	Fougère Cyclosorus	<i>Kandzi vumba, Kandzi voumba</i>
Polypodiaceae	<i>Cyclosorus unitus</i>	Fougère Cyclosorus	<i>Kandzi rumba</i>
Poaceae	<i>Cymbopogon nardus</i>	Citronnelle, Citronnelle de Ceylan	<i>Gumba</i>
Apocynaceae	<i>Cynanchum comorensis</i>	Cynanchum	
Apocynaceae	<i>Cynanchum floriferum</i>	Cynanchum	
Cannellaceae	<i>Cynnamonum zeylanicum</i>	Camfrier sauvage ?	<i>Mdarassini</i>
Fabaceae	<i>Cynodon dactylon</i>	Chien-dent	<i>Nkunu</i>
Boraginaceae	<i>Cynoglossum sp.</i>	Cynoglossum	<i>Louzi</i>
Orchidaceae	<i>Cynorkis comorensis</i>	Orchidée Cynorkis	<i>Bauwa</i>
Orchidaceae	<i>Cynorkis galeata</i>	Orchidée Cynorkis (violette)	<i>Bauwa</i>
Cyperaceae	<i>Cyperus polystachyos</i>	Pycréus, Souchet, Papyrus des comores, cypéus	<i>Ndawe Msiru</i>
Cyperaceae	<i>Cyperus rotundus</i>	Souchet rond, Souche d'Asie, Souchet officinale, herbe à oignon, souchet à tubercule, Chuffa (<i>Cyperus esculentus</i>) asiatique	<i>Ndawe</i>
Rubiaceae	<i>Danais comorensis</i>		<i>Gwedefu</i>
Solanaceae	<i>Datura metel</i>	Trompettes	<i>Ilali</i>
Apiaceae	<i>Daucus carota</i>	Carrote	<i>Caroti</i>
Davalliaceae	<i>Davallia denticulata</i>	Fougère-pied-de-cerf, Davallia denticulé	<i>Kkudu Udowo</i>
Fabaceae	<i>Desmodium incanum</i>	Desmodium	
Fabaceae	<i>Desmodium triflorum</i>	Desmodium	
Poaceae	<i>Dichantium aristatum</i>	Dichantium	
Aspleniaceae	<i>Didymochlaena schamperiana</i>	Didymocléna	<i>Nkoudjou</i>
Poaceae	<i>Digitaria sp.</i>	Digitaria	<i>Sandze</i>
Dioscoreaceae	<i>Dioscorea alata</i>	Igname ailée	<i>Chiyazi</i>
Dioscoreaceae	<i>Dioscorea comorensis</i>	Igname des Comores	<i>Chiazi Mziru</i>
Dioscoreaceae	<i>Dioscorea esculenta</i>	Igname	<i>Chiazi</i>
Dioscoreaceae	<i>Dioscorea minutiflora</i>	Igname	<i>Chiazi</i>
Dioscoreaceae	<i>Dioscorea sansibarensis</i>	Igname de Zanzibar	<i>Chiyazi</i>
Dioscoreaceae	<i>Dioscorea sp.</i>	Igname	<i>Boga</i>
Athyriaceae	<i>Diplazium arborescence</i>	Diplazie arborescent, petite fougère arborescente	
Athyriaceae	<i>Diplazium proliferum</i>	Petite fougère arborescente	
Sterculiaceae	<i>Dombeya condensata</i>	Dombeya	<i>Badjou, Badju</i>

Sterculiaceae	<i>Dombeya polyphylla</i>	Dombeya	Mhadaya msiru
Asparagaceae	<i>Dracaena grandifolia</i>	Dragonnier	Mtsangaya, M'tsangaya
Asparagaceae	<i>Dracaena xiphophylla</i>	Dragonnier	Mtsangaya, M'tsangaya
Caryophyllaceae	<i>Drymaria cordata</i>	Drymaria	Namara
Dryopteridaceae	<i>Dryopteris linearis</i>	Dryopteris	Nkudju angle
Arecaceae	<i>Dyopsis lanceolata</i>	Dyopsis	Ipvopvo
Poaceae	<i>Echinochloa colona</i>	Echinochloa	Chendadingo
Elaphoglossaceae	<i>Elaphoglossum sp.</i>	Fougère serpent	
Asteraceae	<i>Elephantopus mollis</i>	Tabac mauvaise herbe, pied d'éléphant	
Asteraceae	<i>Emilia citrina</i>	Emilie jaune	
Asteraceae	<i>Emilia emirnensis</i>		Ipini
Asteraceae	<i>Emilia sonchifolia</i>	Emilia, Fleur de gland lilas	
Ericaceae	<i>Erica comorensis</i>	Bruyère	Msantri
Ericaceae	<i>Erica cryptoclada</i>	Msantri, Bruyère	Msantri, Bruyère
Asteraceae	<i>Erigeron karvinskianus</i>	Fausse pâquerette	Unono
Erythroxylaceae	<i>Erythroxylum laurifolium</i>	Bois rouge	
Erythroxylaceae	<i>Erythroxylum elegans</i>	Bois-rouge	Songole
Myrtaceae	<i>Eucalyptus globulus</i>	Eucalyptus globulus	Mkinini
Myrtaceae	<i>Eucalyptus grandis</i>	Eucalyptus grandis	Mkinini
Myrtaceae	<i>Eucalyptus robusta</i>	Eucalyptus robusta	Mkinini
Ebenaceae	<i>Euclea comorensis</i>	Eucléa des Comores	Mlala
Ebenaceae	<i>Euclea mayottensis</i>	Eucléa de Mayotte	Mlala
Myrtaceae	<i>Eugenia aromatica</i>	Clou de girofle	Karanfou
Myrtaceae	<i>Eugenia comorensis</i>	Eugénia	Mrimwewu, M'rimweou
Myrtaceae	<i>Eugenia jambolana</i>	Eugénia	Mbera chizoungou, Mvera manga
Myrtaceae	<i>Eugenia jambos</i>	Jambrosier	Mbera chizoungou, Mvera manga
Orchidaceae	<i>Eulophia cucullata</i>	Eulophia	
Euphorbiaceae	<i>Euphorbia hirta</i>	Euphorbe hérissée (médicament contre les amibes)	Idjoinzia
Euphorbiaceae	<i>Euphorbia sp.</i>	Euphorbe	Mguguno
Rutaceae	<i>Evodia boiviniana</i>	Evodia	
Moraceae	<i>Ficus karthalensis</i>	Ficus	
Moraceae	<i>Ficus lutea</i>	Ficus	Mvouvou, Mvuvu
Moraceae	<i>Ficus pyrifolia</i>	Ficus	Mzingara, Mzigara

Moraceae	<i>Ficus reflexa</i>	Ficus	<i>Ihatsa</i>
Moraceae	<i>Ficus roceiodes</i>	Ficus	<i>Mliwa Ninouni</i>
Moraceae	<i>Ficus symocorus</i>	Ficus	<i>M'hyi madji</i>
Moraceae	<i>Ficus vestilo-bracleata</i>	Ficus	<i>Mri Waboroti</i>
Sapindaceae	<i>Filicium sp.</i>	Filicium	<i>Mduri, Mdouri, mduhuru</i>
Flacourtiaceae	<i>Flacourtia indica</i>	Flacourtia	<i>M'tsongoma Ziba</i>
Euphorbiaceae	<i>Flueggea virosa</i>	Fluéggée	<i>Mhamba</i>
Araliaceae	<i>Gastonia duplicata</i>	Gastonia	<i>Mtsoudji, mmia, Mmiya</i>
Fabaceae	<i>Gliricidia sepium</i>	Gliricidia	<i>Gliricidia</i>
Rubiaceae	<i>Gyrostipula comoriensis</i>	Gyrostipula des Comores	<i>Mtrankouni</i>
Orchidaceae	<i>Habenaria boiviniana</i>	Orchidée Habénaria	<i>Bauwa</i>
Zingiberaceae	<i>Hedychium coronarium</i>	Hedychium, Gingembre sauvage	<i>Singuiziwu Massera</i>
Zingiberaceae	<i>Hedychium flavescens</i>	Hedychium, Gingembre sauvage	
Zingiberaceae	<i>Hedychium gardnerianum</i>	Hedychium	
Asteraceae	<i>Helichrysum cordifolium</i>	Helichrysum	<i>Gnadombwe, Ngnadombwé, Ngnadombwé ya maka</i>
Asteraceae	<i>Helichrysum fulvescey</i>	Helichrysum	<i>Unonwadjeichi, Unonoi djeichi</i>
Boraginaceae	<i>Heliotropium sp.</i>	Héliotrope	
Malvaceae	<i>Hibiscus diversifolius</i>	Hibiscus des marais	<i>Isambaha</i>
Malvaceae	<i>Hibiscus surattensis</i>	Hibiscus sauvage	
Malvaceae	<i>Hibiscus tiliaceus</i>	Hibiscus de mer	
Pteropbryaceae	<i>Hildebrandtiella cuspidans</i>	Hildebrandtielle	
Lycopodiaceae	<i>Huperzia megasthachya</i>	Lycopode	
Poaceae	<i>Hyparrhenia hirta</i>	Hyparrhenia	<i>Gumba</i>
Balsaminaceae	<i>Impatiens auricoma</i>	Impatiente jaune, Balsamine jaune	<i>Ntrindri Mbe</i>
Balsaminaceae	<i>Impatiens comorensis</i>	Impatiente des Comores, Balsamine des Comores	<i>Kambaya, Tridimbé</i>
Poaceae	<i>Imperata cylindrica</i>	Paillette, imperata cylindrique	<i>Bidambe</i>
Fabaceae	<i>Indigofera sp.</i>	Indigotier, plante à indigo	<i>Mgnamani</i>
Asteraceae	<i>Inula sp.</i>	Inule, (margerite jaune)	<i>Pitsaillie</i>
Convolvulaceae	<i>Ipomea batatas</i>	Patate douce, brèdes patate : feuilles de patate douce	<i>Mbatse, brèdes</i>
Convolvulaceae	<i>Ipomea obscura</i>	Ipomeae obscure	<i>Ipamilendje</i>

Convolvulaceae	<i>Ipomea pes-caprae</i>	Patate à Durand, Patate-bord-de-mer	<i>Poumpou</i>
Convolvulaceae	<i>Ipomea spp.</i>		<i>Comboumsirou</i>
Rubiaceae	<i>Ixora cremixora</i>	Ixora	
Euphorbiaceae	<i>Jatropha curcas</i>	Pignon d'Inde, Pourghère, Jatropha (carburant vert)	<i>Pignon</i>
Orchidaceae	<i>Jumellea anjouanensis</i>	Jumelle	<i>Bauwa</i>
Orchidaceae	<i>Jumellea comorensis</i>	Jumelle	<i>Bauwa</i>
Orchidaceae	<i>Jumellea fragans</i>	Jumelle	<i>Bauwa</i>
Orchidaceae	<i>Jumellea gladiator</i>	Jumelle	<i>Bauwa</i>
Crassulaceae	<i>Kalanchoe floribunda</i>	Kalanchoé (antibiotique)	
Crassulaceae	<i>Kalanchoe pinnata</i>	Kalanchoé (antibiotique)	
Meliaceae	<i>Khaya comorensis</i>	Acajou des Comores, Khaya	<i>Mtakamaka</i>
Cyperaceae	<i>Kyllinga erecta</i>	Kyllinga dressé	<i>Ndawe, Nkunu</i>
Cyperaceae	<i>Kyllinga sp.</i>	Kyllinga	<i>Nkunu</i>
Asteraceae	<i>Lactuca sativa</i>	Laitue, salade	<i>Saladi Maziwai, salade, maziwa</i>
Apocynaceae	<i>Landolphia myrtifolia</i>	Landolphia à feuilles de myrtilles	<i>Mdrewe</i>
Verbenaceae	<i>Lantana camara</i>	Lantanier	<i>Tramba Mzungu</i>
Urticaceae	<i>Laportea</i>	Laportea	
Rhamnaceae	<i>Lasiodiscus articularis</i>	Lasiodiscus	<i>Bidjo</i>
Rhamnaceae	<i>Lasiodiscus sp</i>	Lasiodiscus	<i>Koliko</i>
Leeaceae	<i>Leea guineensis</i>	Leea	<i>Mhiyi</i>
Leeaceae	<i>Leea spikosa</i>	Leea	<i>Mgnia</i>
Apocynaceae	<i>Leptadenia madagascariensis</i>	Iguedziwa, Leptadénia	<i>Iguedziwa, Leptadénia</i>
Orchidaceae	<i>Liparis caespitosa</i>	Liparis	
Sapindaceae	<i>Litchi chinensis</i>	Litchi	<i>Litchi</i>
Aspleniaceae	<i>Lomariopsis sp.</i>	Fougère Lomariopsis	
Flacourtiaceae	<i>Ludia comorensis</i>	Ludia	
Onagraceae	<i>Ludwigia palustris</i>	Ludwigia	
Lycopodiaceae	<i>Lycopodium clavatum</i>	Lycopode	
Euphorbiaceae	<i>Macaranga alnifolia</i>	Macaranga	<i>Co Mboudougali</i>
Euphorbiaceae	<i>Macaranga bailloniana</i>	Macaranga	<i>Mgangani</i>
Euphorbiaceae	<i>Macaranga boutonoides</i>	Macaranga	
Euphorbiaceae	<i>Macaranga decaryama</i>	Macaranga	<i>Gangani</i>
Euphorbiaceae	<i>Macaranga grallata</i>	Flle Garando, Macaranga	<i>Flle Garando, Macaranga</i>
Anacardiaceae	<i>Mangifera indica</i>	Manguier	<i>Myembe</i>
Euphorbiaceae	<i>Manihot esculenta</i>	Manioc, brèdes manioc : les très jeunes feuilles de manioc	<i>Mhogo, Mataba, Madaba</i>
Euphorbiaceae	<i>Manihot glaziovii</i>	Manioc sauvage	<i>Mhogo Mri, Manioc sauvage</i>

Melastomataceae	<i>Medinilla fasciculata var comorensis</i>	Medinilla	<i>Melasto</i>
Melastomaceae	<i>Medinilla tuberosa</i>	Medinilla	<i>Melasto</i>
Acanthaceae	<i>Mendoncia vincaefolia</i>	Idjinkundzi, Mendoncia	<i>Idjinkundzi, Mendoncia</i>
Polypodiaceae	<i>Microsorium punctatum</i>	Microsorium	
Orchidaceae	<i>Microterangis hariotiana</i>	Microterangis	<i>Bauwa</i>
Fabaceae	<i>Mimosa pudica</i>	Mimosa	<i>Msiwuha</i>
Monimiaceae	<i>Mollugo nudicaulis</i>	Mollugo	
Cucurbitaceae	<i>Momordica charantia</i>	Melon amère	<i>Margozi, Marigoz</i>
Ericaceae	<i>Morella spathulata</i>	Bruyère, Morelle spatulée	<i>Ivoulé,</i>
Rubiaceae	<i>Morinda citrifolia</i>	Morinda	
Musaceae	<i>Musa acuminata X Musa balbisiana</i>	Banane plantain	<i>Kontriké</i>
Musaceae	<i>Musa cavendishii</i>	Banane de table cavendish	
Musaceae	<i>Musa coccinea</i>	Banane, bananier rouge décoratif	<i>Dimba</i>
Musaceae	<i>Musa ingens</i>	Grand bananier (le plus grand au monde) Banane	<i>Mzodjini</i>
Musaceae	<i>Musa ornata</i>	Banane	<i>Gorolo</i>
Musaceae	<i>Musa paradisiaca</i>	Banane plantain	<i>Kontrike</i>
Musaceae	<i>Musa sp.</i>	Banane	<i>Dzu</i>
Musaceae	<i>Musa sp.</i>	Banane	<i>Idjavuloi</i>
Musaceae	<i>Musa sp.</i>	Banane	<i>Itsunuha/issukari</i>
Musaceae	<i>Musa sp.</i>	Banane	<i>Mzodjini</i>
Musaceae	<i>Musa sp.</i>	Banane	<i>Padji</i>
Musaceae	<i>Musa sp.</i>	Banane	<i>Phia</i>
Musaceae	<i>Musa sp.</i>	Banane	<i>Samba</i>
Musaceae	<i>Musa sp.</i>	Banane	<i>Trindi</i>
Musaceae	<i>Musa textilis</i>	Banane	<i>Barabara</i>
Musaceae	<i>Musa velutina</i>	Paka	<i>Paka</i>
Myristicaceae	<i>Myristica fragrans</i>	Myristica	<i>kougoumanga, Kougou</i>
Myrsinaceae	<i>Myrsina sp.</i>	Myrsina	
Celastraceae	<i>Mystroxydon aethiopicum</i>	Mystroxydon	<i>Mtsoimbaha</i>
Orchidaceae	<i>Neobathiea spatulata</i>	Neobathiea	
Davalliaceae	<i>Nephrolepis biserrata</i>	Fougère Néphrolépis,	<i>Nkoudjou Koudjou</i>
Davalliaceae	<i>Nephrolepis undulata</i>	Fougère Néphrolépis, Fougère épée	<i>Nkoudjou simple</i>
Solanaceae	<i>Nicotiana tabacum</i>	Tabac	<i>Tabac</i>
Oleaceae	<i>Noronhia comorensis</i>	Noronhia	<i>Ndrihali Gange</i>
Stilbaceae	<i>Nuxia oppositifolia</i>	Nuxia, Bois maigre	<i>Hangani</i>
Stilbaceae	<i>Nuxia pseudodentata</i>	Nuxia, Bois maigre	<i>Mwanga, Mwaha</i>

Stilbaceae	<i>Nuxia sphaerocephala</i>	Mwanga, Nuxia, Bois maigre	<i>Mwanga, Nuxia, Bois maigre</i>
Orchidaceae	<i>Oberonia disticha</i>	Obéronia	
Urticaceae	<i>Obetia radula</i>	Obetia	<i>Ndjeni</i>
Lamiaceae	<i>Ocimum basilicum</i>	Basilic	<i>Roule</i>
Lamiaceae	<i>Ocimum canum</i>	Ocimum	<i>Roule</i>
Lamiaceae	<i>Ocimum suave</i>	Ocimum	<i>Roule</i>
Lauraceae	<i>Ocotea comorensis</i>	Ocotéa	<i>Mkafré</i>
Lauraceae	<i>Ocotea cymosa</i>	Ocotéa	<i>Mkafré</i>
Lauraceae	<i>Ocotea malcoberia</i>	Ocotéa	<i>Mgangani</i>
Lauraceae	<i>Ocotea nervosa</i>	Ocotéa	
Dennstaedtiaceae	<i>Odontosoria melleri</i>	Odontosoria	
Oleaceae	<i>Olea capensis</i>	Oléa	<i>Ndrihali Mwigni, N'drihali mwigni</i>
Oleaceae	<i>Olea lanceolata</i>	Oléa	<i>N'drihali ndrovi, Ndrihali Ndrovi</i>
Oleaceae	<i>Olea sp.</i>	Oléa	<i>Ndrihali Mavuzi</i>
Oleaceae	<i>Olea sp.</i>	Oléa	<i>N'drihali gandjé</i>
Oleandraceae	<i>Oleandra distenta</i>	Oléandra	<i>Mapouzi</i>
Euphorbiaceae	<i>Omphalea boivinianus</i>	Grenadelle	<i>Msirou</i>
Myrsinaceae	<i>Oncostemon humblotiana</i>	Oncostemon	
Myrsinaceae	<i>Oncostemon humblotii</i>	Oncostemon	
Myrsinaceae	<i>Oncostemon pendulum</i>	Oncostemon	
Bignoniaceae	<i>Ophiocolea comorensis</i>	Ophiocoléa	<i>Mmia, Melembélembé</i>
Cactaceae	<i>Opuntia sp.</i>	Opuntia, Cactus raquettes, figuier de barbarie, figuier d'Inde	<i>Ziba Zambwibwi,</i>
Oxalidaceae	<i>Oxalis corniculata</i>	Oxalis	<i>Udzia</i>
Rubiaceae	<i>Paederia nititi</i>	Paederia	
Rubiaceae	<i>Paederia tomentosa</i>	Paederia	
Pandanaceae	<i>Pandanus maximus</i>	Pandanus	<i>kognodé ziba</i>
Poaceae	<i>Panicum brevifolium</i>	Panicum	
Poaceae	<i>Panicum cinctum</i>	Panicum	
Poaceae	<i>Panicum luridum</i>	Panicum	<i>Itsoimli</i>
Poaceae	<i>Panicum maximum</i>	Panicum	<i>Sandze</i>
Poaceae	<i>Paspalum dilatatum</i>	Paspalum	<i>Sandze</i>
Poaceae	<i>Paspalum paniculatum</i>	Sandze Madji	<i>Sandze Madji</i>
Passifloraceae	<i>Passiflora edulis</i>	Passiflore, fruit de la passion	<i>Mgna Bwibwi</i>
Passifloraceae	<i>Passiflora suberosa</i>	Passiflore, fruit de la passion	<i>Mgna Bwibwi</i>
Rubiaceae	<i>Pavetta comorensis</i>	Pavetta	<i>Mtrankuni</i>
Rubiaceae	<i>Pavetta hildebrandtii</i>	Pavetta	

Geraniaceae	<i>Pelargonium madagascariensis</i>	Géranium de madagascar	Lorie
Adiantaceae	<i>Pellaea viridis</i>	Pellaea	Nkudju
Poaceae	<i>Pennisetum polystachyon</i>	Pennisetum	Utsungwapaha
Poaceae	<i>Pennisetum violaceum</i>	Pennisetum	Utsungwapaha
Rubiaceae	<i>Pentas lanceolata</i>	Pentas	Sidza Mwazi, Sindzamwazi
Piperaceae	<i>Peperomia boivinii</i>	Peperomia	
Piperaceae	<i>Peperomia borbonese</i>	Peperomia	Mdara
Piperaceae	<i>Peperomia glabrilimba</i>	Peperomia	
Piperaceae	<i>Peperomia humblotii</i>	Peperomia	Gwelaramboums irou
Piperaceae	<i>Peperomia schmidtii</i>	Peperomia	
Piperaceae	<i>Peponidium humbertianum</i>	Peponidium	
Piperaceae	<i>Peponidium velutinum</i>	Peponidium	
Annonaceae	<i>Persea americana</i>	Avocatier	Mbonobo
Apiaceae	<i>Petroselinum crispum</i>	Persil	Persili
Fabaceae	<i>Phaseolus vulgaris</i>	Haricot Vert	Haricot Vert
Apiaceae	<i>Phellolophium madagascariensis</i>	Phellolophium	Tsinimoichongo
Ericaceae	<i>Philippia comorensis</i>	Bruyère arborescente	Msantri
Ericaceae	<i>Philippia cryptoclada</i>	Bruyère arborescente	Msantri
Arecaceae	<i>Phoenix reclinata</i>	Datier sauvage	Mtrede, Inazi Mnazi
Poaceae	<i>Phyllanthus tenellus</i>	Phyllantus	Mrunda tsolé, Mroundra Ntsole, Mrounda
Bignoniaceae	<i>Phyllarthron comorensis</i>	Phyllartron,	
Polypodiaceae	<i>Phymatodes scolopendria</i>	Phymatodes, Fougère centipede (100 Pieds)	
Piperaceae	<i>Piper acces</i>	Poivre	Rambuchileo
Piperaceae	<i>Piper capens</i>	Poivrier	Mdara, M'dara
Piperaceae	<i>Piper nigrum</i>	Poivre noir, blanc, rouge	Pvili Pvili
Piperaceae	<i>Piper pachyphyllum</i>	Poivre	Dara Danchole
Piperaceae	<i>Piper piryforum</i>	Poivrier	Gwé la Rambou m'sirou
Piperaceae	<i>Piper umbellatum</i>	Poivrier	Rambumsiru, Dara, Dara dancolé
Polypodiaceae	<i>Platynerium alcorni</i>	Platynerium	Pwegna, Pwengna, Nkoudjou ya mdri
Lamiaceae	<i>Plectranthus aromaticus</i>	Coleus aromatique	Inana

Polypodiaceae	<i>Pleopeltis excavata</i>	Pléopeltis	<i>Nkoudjou darou</i>
Araliaceae	<i>Polyscias felicis</i>	Polyscias	<i>M'mia, Mlembelembé</i>
Araliaceae	<i>Polyscias ornifolia</i>	Polyscias	<i>Mmia Mlembelembe</i>
Rubiaceae	<i>Polysphaera multiflora</i>	Polysphère	<i>Mhambaya</i>
Orchidaceae	<i>Polystachya anceps</i>	Polystachya	
Orchidaceae	<i>Polystachya concreta</i>	Polystachya	
Araceae	<i>Pothos scandens</i>	Liane Pothos	
Rosaceae	<i>Prunus africanum</i>	Prunier africain	<i>Mboingoma</i>
Asteraceae	<i>Psiadia altissima</i>	Psiadia	<i>Ntsohowa Msirou, Arina, lary</i>
Myrtaceae	<i>Psidium cattleianum</i>	Goyavier de chine, Goyavier fraise, Goyavier rouge	<i>Mtsongoma, tsongoma</i>
Myrtaceae	<i>Psidium guajava</i>	Goyavier jaune	<i>Mpera</i>
Psilotaceae	<i>Psilotum nudum</i>	Psilotum, fougère fourchette squelette, Skeleton fork fern, fougère bonzai	
Rubiaceae	<i>Psychotria aff.aledjoensis</i>	Psychotria	<i>M'harou</i>
Rubiaceae	<i>Psychotria comorensis</i>	Psychotria des Comores	<i>Mharu mché, Mrobwé</i>
Rubiaceae	<i>Psychotria conocarpa</i>	Psychotria	<i>Mharou</i>
Rubiaceae	<i>Psychotria johannac</i>	Psychotria	<i>Mharou Mche</i>
Rubiaceae	<i>Psychotria lavanchei</i>	Psychotria	<i>Mpoi kondzé</i>
Rubiaceae	<i>Psychotria ovato-oblonga</i>	Psychotria	<i>Kawashiha, Chihwa?</i>
Fabaceae	<i>Pterocarpus indicus</i>	Sang-Dragon, Bois de rose de Birmanie, Narra, bois Amboyna, padauk malais, rosewood, bois de rose de Papouasie Nouvelle Guinée, Acajou philippin (arbre national des Philippines), Bois rouge Andaman, bois de rose de Birmanie, narra, or Pashu padauk	<i>Cendragon, Mbarouti</i>
Cyperaceae	<i>Pycreus polystachyos</i>	Pycréus, Souchet, Papyrus des comores, cypérus	<i>Ndawe Msiru</i>
Myrsinaceae	<i>Rapanea comorensis</i>	Rapanea des Comores	<i>Mkankoho</i>
Brassicaceae	<i>Raphanus raphanistrum subsp. Sativus</i>	Radis	<i>Radis</i>
Brassicaceae	<i>Raphanus sativus</i>	Radis	<i>Radis</i>

Arecaceae	<i>Ravenea hildebrandtii</i>	Ravenea des Comores, palmier des Comores	<i>Inazi</i>
Arecaceae	<i>Ravenea moorei</i>	Ravenea de Moore, Palmier de Moore	<i>Inazi</i>
Cactaceae	<i>Rhipsalis baccifera</i>	Cactus-gui (épiphyte succulente)	
Vitaceae	<i>Rhoicissus revoilii</i>	Rhoicissus	<i>Tramba</i>
Anacardiaceae	<i>Rhus natalensis</i>	Rhus du Natal, Sumac du Natal, Summaq (سماق)	<i>Mdramba</i> <i>Mwigni, Tramba</i> <i>mwigni</i>
Euphorbiaceae	<i>Ricinus communis</i>	Ricin commun, Huile de ricin, Poix castor, plante-à- huile-de-castor	<i>Mbona</i>
Rosaceae	<i>Rubus idaeus</i>	Framboise (européennes)	<i>Framboizi</i>
Rosaceae	<i>Rubus rosifolius</i>	Framboise de l'Océan Indien, Ronce de roseaux, framboise de l'île Maurice, baies à doigts et ronces du Cap	<i>Framboizi,</i> <i>Frambazi</i>
Apocynaceae	<i>Saba comorensis</i>	Saba	
Rubiaceae	<i>Saldinia boiviniana</i>	Saldinia, café sauvage	<i>Matsoivoyi</i>
Araliaceae	<i>Schefflera myriantha</i>	Scheffléra	<i>Milongori</i>
Cyperaceae	<i>Scleria foliosa</i>	Scléria	<i>Pidambe</i>
Poaceae	<i>Scleria sp.</i>	Scléria	<i>Mwa Msiru</i>
Salicaceae	<i>Scolopia hazombi</i>	Scolopia, Bois de silex, Cerisier de montagne, Bouleau brun	<i>Mkankoho</i>
Salicaceae	<i>Scolopia madagascariensis</i>	Scolopia de Madagascar, Bois de silex, Cerisier de montagne, Bouleau brun	<i>Mkankoho</i>
Asteraceae	<i>Senecio longicarpus</i>	Sénéçon, pet sail, brède	<i>Brèdes</i>
Fabaceae	<i>Senna occidentalis</i>	Faux-kinkéliba, café-puant, café-bâtard	
Fabaceae	<i>Senna tora</i>	Casse tore	
Malvaceae	<i>Sida acuta</i>	sida, herbe-à-fils commune	<i>Ifuduwe,</i> <i>Ifoudoué, Ifudue</i>
Malvaceae	<i>Sida cordifolia</i>	sida, mauvaise herbe flanelle, bala, mauve du pays, sida à feuille cordiforme	<i>Ifuduwe,</i> <i>Ifoudoué, Ifudue</i>
Malvaceae	<i>Sida myricaefolus</i>	Sida	<i>Ifuduwe,</i> <i>Ifoudoué, Ifudue</i>
Malvaceae	<i>Sida rhombifolia</i>	Sida à feuille-en-flèche	<i>Ifuduwe,</i> <i>Ifoudoué, Ifudue</i>
Smilacaceae	<i>Smilax anceps</i>	Smilax	
Smilacaceae	<i>Smilax kraussiana</i>	Smilax	

Solanaceae	<i>Solanum lycopersicum</i>	tomate	<i>Tamati,</i>
Solanaceae	<i>Solanum mahoriensis</i>	fausse aubergine sauvage	
Solanaceae	<i>Solanum mauritianum</i>	tabac des marais, tabac sauvage, morelle à feuille-en-oreille	<i>Mnouka, Mbitsi</i>
Solanaceae	<i>Solanum melongena</i>	Aubergine	<i>Bilingani</i>
Solanaceae	<i>Solanum nigrum</i>	Morelle noire, brède noire (toxique)	<i>Mnavou, mnavu</i>
Solanaceae	<i>Solanum tuberosum</i>	Pomme de terre	<i>Batse chizungu</i>
Orchidaceae	<i>Solenangis sp</i>	Solénangis	
Anacardiaceae	<i>Spondias dulcis</i>	Prune de Cythère, Ambarella	<i>Sakoua</i>
Poaceae	<i>Sporobolus indicus</i>	Sporobole	<i>Ipombohossi</i>
Verbenaceae	<i>Stachytarpheta jamaicensis</i>	Verveine bleue, herbe-serpent-bleue, thé brésilien,	<i>Kadambi Massera</i>
Verbenaceae	<i>Stachytarpheta urticifolia</i>	Ortie baie de velours	
Loganiaceae	<i>Strychnos spinosa</i>	Strychnos, orange-des-singes-verts, Kikwakwa (Kiswahili), Massala (Mozambicain), Ichisongole (Zambie).	<i>Mronga</i>
Myrtaceae	<i>Syzygium aromaticum</i>	Giroflier, Clou de girofle	<i>Nkaranfu, Mkaranfu</i>
Myrtaceae	<i>Syzygium jambos</i>	Jambrosier	<i>Mbera chizoungou, Mvera manga</i>
Apocynaceae	<i>Tabernaemontana coffeoides</i>	Tabernaemontana, bois-de-lait	<i>Mhatsu</i>
Taccaceae	<i>Tacca artocarpifolia</i>	Tacca, fleur-chauve-souris	<i>Ndridi</i>
Taccaceae	<i>Tacca leontopetaloides</i>	Tacca, pia, taka, Racine-en-flèche polynésienne	<i>Ndridi</i>
Monimiaceae	<i>Tambourissa leptophylla</i>	Tambourissa	<i>M'bwessa, Mboza, Mbessa</i>
Monimiaceae	<i>Tambourissa moheliensis</i>	Tambourissa	<i>Mbweza</i>
Rubiaceae	<i>Tarenna spiranthera</i>	Tarenna	<i>Mbamara</i>
Rutaceae	<i>Teclea punctata</i>	técléa	<i>Moingouli</i>
Bignoniaceae	<i>Tecoma stans</i>	Técoma, trompettes jaunes, cloches jaunes, aigle jaune, gingembre-Thomas	<i>Técoma, trompettes jaunes</i>
Fabaceae	<i>Tephrosia vogelii</i>	Téphrosia	<i>ouroupva</i>
Sterculiaceae	<i>Theobroma cacao</i>	Cacao	<i>Cacao</i>
Rutaceae	<i>Toddalia asiatica</i>	Toddalia, liane à orange	<i>Roneza Msirou</i>
Rutaceae	<i>Toddalia comorensis</i>	orange sauvage	<i>Roneza Msirou</i>
Ulmaceae	<i>Trema orientalis</i>	Tréma, Tréma oriental,	<i>Mbessi</i>

		Arbre-charbon, bois-pigeon, arbre-poudre-à-canon, nalita.	
Meliaceae	<i>Trichilia</i>	Trichilia	
Asteraceae	<i>Trichodesma zeylanicum</i>	Buisson-à-vache, Trichodesma	
Hymenophyllaceae	<i>Trichomanes sp.</i>	Trichomanes	
Asteraceae	<i>Tridax nandini</i>	Tridax, Bouton-de-manteau	
Melastomataceae	<i>Tristemma virusanum</i>	Tristemma	<i>Trundandjizi</i>
Rubiaceae	<i>Uncaria africana</i>	Oncaria,	
Malvaceae	<i>Urena lobata</i>	Uréna, Jute du Congo, Herbe-à-Caesar	<i>Ndjeni Msiru</i>
Urticaceae	<i>Urera acuminata</i>	Uréra	<i>Ndjeni</i>
Orchidaceae	<i>Vanilla fragrans</i>	Vanille	<i>Lavani</i>
Orchidaceae	<i>Vanilla humblotii</i>	Vanille de Humblot	<i>Bauwa</i>
Rutaceae	<i>Vepris aff. parvicalyx</i>	Vépris	<i>M'watrani</i>
Rutaceae	<i>Vepris boiviniana</i>	Vépris	<i>Mwatrani</i>
Rutaceae	<i>Vepris parvicalyx</i>	Vépris	<i>M'watrani</i>
Asteraceae	<i>Vernonia spp.</i>	Vernonia, Herbe de fer	
Fabaceae	<i>Vigna spp.</i>	Ambérique, dolique,	<i>Tsandzi</i>
Fabaceae	<i>Vigna unguiculata subsp. Unguiculata</i>	Vohème, niébé, cornille, dolique à œil noir, pois à vache	<i>Nkudé</i>
Verbenaceae	<i>Vitex doniana</i>	Vitex	<i>Mfili, Swahili (mfudu, mfulu, mfuru, mfuu, mfundu)</i>
Verbenaceae	<i>Vitex trifolia</i>	Vitex	<i>Mfili</i>
Vittariaceae	<i>Vittaria sp.</i>	Vittaria, fougère-à-fils	
Cunoniaceae	<i>Weinmannia comorensis</i>	Weinmannia des Comores, acajou des Comores	<i>Mrikoudi, Mrikudi</i>
Poaceae	<i>Zea mais</i>	Maïs	<i>Trama</i>
Cucurbitaceae	<i>Zechneria emirnensis</i>	Zéchnéria	<i>Mgna Bwibwi</i>
Zingiberaceae	<i>Zingiber officinale</i>	Gingembre	<i>Singuiziu</i>
Zingiberaceae	<i>Zingiber spp.</i>	Gingembre sauvage	<i>Dzindzanu</i>
Rhamnaceae	<i>Ziziphus mauritiana</i>	Jujubier	<i>Idjinkundzi</i>

Annexe 2 : Liste des animaux terrestres de Comores

(Lacroix, 2017), à compléter avec les noms locaux et les espèces manquantes

Classe	Famille	Nom scientifique	Nom français	Spécificités
Arachnide		<i>Nephila inaurata</i>	Néphile	
Arachnide	Theraphosidae		Tarentule	
Arthropodes	Chilopodes	<i>Scolopendre rarispina</i>	Centipèdes, scolopendre	
Arthropodes	Myriapodes		Mille-pattes	
Batraciens	Rhacophoridae	<i>Boophis tephraeomystax</i>	Rainette Boophis	
Batraciens	Mantellidae	<i>Mantidactylus granatus</i>	Grenouille mantidactyle	
Crustacé		<i>Microrchetsia ?</i>		
Gastéropode		<i>Limax sp.</i>	Limace	
Gastéropode		<i>Achatina fulica</i>	Agatine	
Insecte	Blattidae	<i>Blatta orientalis</i>	cafard commun	
Insecte	Dermatidae	<i>Forficula sp.</i>	Perce-oreille	
Insecte	Gryllidae	<i>Gryllus gryllus</i>		
Insecte	Gryllidae	<i>Gryllus sp.</i>		
Insecte	Carabidae	<i>Hoplochelus africanus</i>		
Insecte	Tipulidae	<i>Limonia comorensis</i>	Tipule	
Insecte	Salticidae		Araignées sauteuses	
Insecte	Nymphalidae	<i>Biblia anvatara anvatara</i>		
Insecte		<i>Caerostris excuspidata</i>		
Insecte		<i>Comorela spectabilis</i>		
Insecte	Dipteridae	<i>Culex sp.</i>	Moustique Culex	
Insecte	Nymphalidae	<i>Heteropsis comorensis salimi</i>		Endémique
Insecte	Nymphalidae	<i>Heteropsis comorensis salimi</i>		Endémique
Insecte	Pieridae	<i>Mylothris ngaziya</i>		Endémique

Insecte	Nymphalidae	<i>Neptis cormilloti</i>	Néphile	Endémique
Insecte	Acrididae	<i>Nomadacris septemfasciata</i>	Criquet nomade	
Insecte	Papilionidae	<i>Papilio aristophontes</i>		Endémique
Insecte	Papilionidae	<i>Papilio dardanus humbloti</i>		Endémique
Insecte	Lycaenidae	<i>Zizeeria knysna</i>	Azuré de la surelle	
Insecte	Lycaenidae	<i>Zizina antanossa</i>	Otis antanossa	
Insecte Hémiptères aquatique		<i>Gerris spp.</i>	Punaise d'eau	
Insecte Hyménoptères	Apidae	<i>Apis mellifera</i>	Abeille	
Insecte Hyménoptères	Megachilidae	<i>Chalicodoma felinum</i>		
Insecte Hyménoptères	Aranéides	<i>Nephila inaurata</i>	Néphile dorée	
Mammifères	Molossidae (Chauve-souris insectivore)	<i>Chaerephon pumila</i>	Tadaride	
Mammifères	Vespertilionidae (Chauve-souris insectivore)	<i>Minopterus minor griveaudii</i>	Minoptère des Comores	
Mammifères	Vespertilionidae (Chauve-souris insectivore)	<i>Myotis goudoti anjouanensis</i>	Vespertilion des Comores	
Mammifères	Pteropodidae (Chauve-souris frugivore)	<i>Pteropus livingstonii</i>	Roussette de Livingstone	
Mammifères	Pteropodidae (Chauve-souris frugivore)	<i>Pteropus seychellensis comorensis</i>	Roussette commune	
Mammifères	Muridae	<i>Ratus ratus</i>	Rat commun	
Mammifères	Pteropodidae (Chauve-souris frugivore)	<i>Roussettus obliviosus</i>	Petite roussette des Comores	
Mammifères	Soricidae	<i>Suncus etruscus</i>	Musaraignes Pachyure	

			étrusque	
Mammifères	Soricidae	<i>Suncus madagariensis</i>	Musaraignes Pachyure de madagascar	
Mammifères	Soricidae	<i>Suncus murinus</i>	Musaraignes Grande pachyure de madagascar	
Mammifères	Molossidae (Chauve-souris insectivore)	<i>Tadarida pumilus</i>	Tadaride	
Mammifères	Emballonuridae (Chauve-souris insectivore)	<i>Taphozous mauritanus</i>	Taphien de Maurice	
Mammifères	Tenrecidae	<i>Tenrec ecaudatus</i>	Tenrec Tangué	
Mammifères Carnivores	Canidae	<i>Canis lupus forma familiaris</i>	Chien	
Mammifères Carnivores	Felidae	<i>Felis silvestris forma catus</i>	Chat haret	
Mammifères Carnivores	Herpestidae	<i>Herpestes javanicus auropunctatus</i>	Mangouste des Indes	
Mammifères Carnivores	Viverridae	<i>Viverricula indica</i>	Civette Rasse	
Mammifères domestiques		<i>Bos primigenius forma taurinus</i>	Zébu	
Mammifères domestiques		<i>Capra agraegus forma hircus</i>	Chèvre	
Mammifères domestiques		<i>Equus africanus forma asinus</i>	Ane	
Mammifères domestiques		<i>Ovis ammon forma aries</i>	Mouton	
Mammifères Primate	Lemuridae	<i>Lemur mongoz</i>	Lémurien mangouste	
Mammifères Rongeurs	Muridae	<i>Mus musculus</i>	Souris domestique	

Mammifères Rongeurs	Muridae	<i>Rattus norvegicus</i>	Rat surmulot	
Mammifères Rongeurs	Muridae	<i>Rattus rattus</i>	Rat noir	
Oiseau	Accipitriformes: Accipitridae	<i>Accipiter francesiae griveaudi</i>	Épervier de Frances	1.220 - 1.220
Oiseau	Accipitriformes: Accipitridae	<i>Accipiter francesiae pusillus</i>	Épervier d'anjouan	1.220 - 1.220
Oiseau	Passeriformes: Sturnidae	<i>Acridotheres tristis</i>	Mainate	Espèce introduite
Oiseau	Charadriiformes: Scolopacidae	<i>Actitis hypoleucos</i>	Chevalier guignette	
Oiseau	Gruiformes: Rallidae	<i>Aenigmatolimnas marginalis</i>	Râle rayé	Rare/Accidentel
Oiseau	Psittaciformes: Psittaculidae	<i>Agapornis canus canus</i>	Inséparable à tête grise	Espèce introduite
Oiseau	Psittaciformes: Psittaculidae	<i>Agapornis pullarius</i>	Inséparable à tête rouge	
Oiseau	Columbiformes: Columbidae	<i>Alectroenas sganzini sganzini</i>	Founingo des Comores, Pigeon bleu des Comores	1.141 - 1.500, Endémique (pays/région)
Oiseau	Passeriformes: Estrildidae	<i>Amandava amandava</i>	Bengali rouge	Espèce introduite
Oiseau	Suliformes: Anhingidae	<i>Anhinga rufa</i>	Anhinga d'Afrique	Rare/Accidentel
Oiseau	Charadriiformes: Laridae	<i>Anous stolidus</i>	Noddi brun	
Oiseau	Charadriiformes: Laridae	<i>Anous tenuirostris</i>	Noddi marianne	A confirmer
Oiseau	Passeriformes: Motacillidae	<i>Anthus trivialis</i>	Pipit des arbres	Rare/Accidentel
Oiseau	Apodiformes: Apodidae	<i>Apus apus</i>	Martinet noir	A confirmer
Oiseau	Apodiformes: Apodidae	<i>Apus balstoni</i>	Martinet malgache	
Oiseau	Apodiformes: Apodidae	<i>Apus barbatus mayottensis</i>	Martinet des Comores, Martinet du Cap	
Oiseau	Pelecaniformes: Ardeidae	<i>Ardea alba</i>	Grande Aigrette	
Oiseau	Pelecaniformes: Ardeidae	<i>Ardea cinerea cinerea</i>	Héron cendré	
Oiseau	Pelecaniformes: Ardeidae	<i>Ardea humbloti</i>	Héron de Humblot	En danger
Oiseau	Procellariiformes: Procellariidae	<i>Ardenna pacifica</i>	Puffin fouquet	Rare/Accidentel

Oiseau	Pelecaniformes: Ardeidae	<i>Ardeola idae</i>	Crabier blanc	En danger
Oiseau	Pelecaniformes: Ardeidae	<i>Ardeola ralloides</i>	Crabier chevelu	
Oiseau	Charadriiformes: Scolopacidae	<i>Arenaria interpres</i>	Tournepieuvre à collier	
Oiseau	Pelecaniformes: Ardeidae	<i>Bubulcus ibis ibis</i>	Héron garde-boeufs	
Oiseau	Procellariiformes: Procellariidae	<i>Bulweria sp.</i>	Pétrel de Bulwer	
Oiseau	Accipitriformes: Accipitridae	<i>Buteo buteo</i>	Buse variable	Rare/Accidentel
Oiseau	Pelecaniformes: Ardeidae	<i>Butorides striatus rhizopora</i>	Héron vert des omores	
Oiseau		<i>Cairina moschata forma domestica</i>	Canard musqué	
Oiseau	Charadriiformes: Scolopacidae	<i>Calidris alba</i>	Bécasseau sanderling	
Oiseau	Charadriiformes: Scolopacidae	<i>Calidris ferruginea</i>	Bécasseau cocorli	Quasi menacé
Oiseau	Charadriiformes: Scolopacidae	<i>Calidris minuta</i>	Bécasseau minute	
Oiseau	Charadriiformes: Scolopacidae	<i>Calidris pugnax</i>	Bécasseau combattant, Combattant varié	
Oiseau	Pelecaniformes: Ardeidae	<i>Casmerodius albus melanorhynchus</i>	Grande Aigrette	
Oiseau	Cuculiformes: Cuculidae	<i>Centropus toulou</i>	Coucal toulou	
Oiseau	Charadriiformes: Charadriidae	<i>Charadrius alexandrinus</i>	Pluvier à collier interrompu	A confirmer
Oiseau	Charadriiformes: Charadriidae	<i>Charadrius hiaticula</i>	Pluvier grand-gravelot	
Oiseau	Charadriiformes: Charadriidae	<i>Charadrius leschenaultii</i>	Pluvier de Leschenault	
Oiseau	Charadriiformes: Charadriidae	<i>Charadrius marginatus</i>	Pluvier à front blanc	Rare/Accidentel
Oiseau	Charadriiformes: Charadriidae	<i>Charadrius mongolus</i>	Gravelot mongol, Pluvier de Mongolie	
Oiseau	Charadriiformes: Charadriidae	<i>Charadrius tricollaris</i>	Pluvier à triple collier	Rare/Accidentel
Oiseau	Charadriiformes: Laridae	<i>Chroicocephalus cirrocephalus</i>	Mouette à tête grise	Rare/Accidentel
Oiseau	Passeriformes: Nectariniidae	<i>Cinnyris comorensis</i>	Souimanga d'Anjouan	Endémique
Oiseau	Passeriformes: Nectariniidae	<i>Cinnyris coquerellii</i>	Souimanga de Mayotte	

Oiseau	Passeriformes: Nectariniidae	<i>Cinnyris humbloti</i>	Souimanga de Humblot	1.247 - 1.500, Endémique
Oiseau	Passeriformes: Nectariniidae	<i>Cinnyris notatus</i>	Souimanga angaladian	1.247 - 1.500
Oiseau	Accipitriformes: Accipitridae	<i>Circus macroscelus</i>	Busard de Madagascar	En danger
Oiseau	Accipitriformes: Accipitridae	<i>Circus maillardi macroscelus</i>	Busard de Maillard	
Oiseau	Passeriformes: Cisticolidae	<i>Cisticola cherina</i>	Cisticole malgache	Rare/Accidentel
Oiseau	Columbiformes: Columbidae	<i>Columba livia forma domestica</i>	Pigeon domestique, Pigeon biset	Espèce introduite
Oiseau	Columbiformes: Columbidae	<i>Columba pollenii</i>	Pigeon des Comores	1.260 – 1.275, Endémique (pays/région) Quasi menacé
Oiseau	Coraciiformes: Coraciidae	<i>Coracias garrulus</i>	Rollier d'Europe	Rare/Accidentel
Oiseau	Passeriformes: Campephagidae	<i>Coracina cinerea cucullata</i>	Échenilleur de Grande Comores	400 - 1.800, Vulnérable
Oiseau	Passeriformes: Campephagidae	<i>Coracina cinerea moheliensis</i>	Échenilleur de Mohéli	Crête forestière, Vulnérable
Oiseau	Passeriformes: Campephagidae	<i>Coracina cucullata</i>	Échenilleur des Comores	1.340 – 1.340, Vulnérable
Oiseau	Psittaciformes: Psittaculidae	<i>Coracopsis nigra sibilans</i>	Perroquet noir des Comores, Vaza noir	1.245 – 1.485
Oiseau	Psittaciformes: Psittaculidae	<i>Coracopsis vasa comorensis</i>	Perroquet vaza des Comores, Grand Vaza	1.245 - 1.500
Oiseau	Passeriformes: Corvidae	<i>Corvus albus</i>	Corbeau pie	
Oiseau	Coraciiformes: Alcedinidae	<i>Corythornis vintsioides johannae</i>	Martin-pêcheur (vintsi) des Comores	
Oiseau	Galliformes: Phasianidae	<i>Coturnix coturnix</i>	Caille des blés, caille commune	
Oiseau	Galliformes: Phasianidae	<i>Coturnix delegorguei</i>	Caille arlequin	Rare/Accidentel
Oiseau	Cuculiformes: Cuculidae	<i>Cuculus canorus</i>	Coucou gris	Rare/Accidentel
Oiseau	Cuculiformes: Cuculidae	<i>Cuculus rochii</i>	Coucou de Madagascar	Rare/Accidentel
Oiseau	Passeriformes: Vangidae	<i>Cyanolanius</i>	Artamie azurée de la Grande	900m

		<i>madagascarinus bensoni</i>	Comore	
Oiseau	Passeriformes: Vangidae	<i>Cyanolanius madagascarinus comorensis</i>	Artamie azurée de Mohéli	300 et plus
Oiseau	Apodiformes: Apodidae	<i>Cypsiurus parvus griveaudi</i>	Martinet des palmes	
Oiseau	Passeriformes: Hirundinidae	<i>Delichon urbicum</i>	Hirondelle de fenêtre	Rare/Accidentel
Oiseau	Anseriformes: Anatidae	<i>Dendrocygna viduata</i>	Dendrocygne veuf	Rare/Accidentel
Oiseau	Passeriformes: Dicruridae	<i>Dicrurus forficatus potior</i>	Drongo d'Anjouan	
Oiseau	Passeriformes: Dicruridae	<i>Dicrurus fuscipennis</i>	Drongo de Grande Comore	1.350 – 1.350, Endémique En danger
Oiseau	Charadriiformes: Dromadidae	<i>Dromas ardeola</i>	Drome ardéole	
Oiseau	Pelecaniformes: Ardeidae	<i>Egretta dimorpha</i>	Aigrette dimorphe	Rare/Accidentel
Oiseau	Pelecaniformes: Ardeidae	<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	
Oiseau	Pelecaniformes: Ardeidae	<i>Egretta gularis</i>	Aigrette à gorge blanche	
Oiseau	Coraciiformes: Coraciidae	<i>Eurystomus glaucurus</i>	Rolle violet	
Oiseau	Falconiformes: Falconidae	<i>Falco eleonora</i>	Faucon d'Éléonore	
Oiseau	Falconiformes: Falconidae	<i>Falco naumanni</i>	Faucon crécerellette	Rare/Accidentel
Oiseau	Falconiformes: Falconidae	<i>Falco newtoni</i>	Crécerelle malgache	Rare/Accidentel
Oiseau	Falconiformes: Falconidae	<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	
Oiseau	Passeriformes: Ploceidae	<i>Foudia eminentissima anjouanensis</i>	Foudy d'Anjouan	
Oiseau	Passeriformes: Ploceidae	<i>Foudia eminentissima consobrina</i>	Foudy de la Grande Comore	
Oiseau	Passeriformes: Ploceidae	<i>Foudia eminentissima eminentissima</i>	Foudy de Mohéli	
Oiseau	Passeriformes: Ploceidae	<i>Foudia madagascariensis</i>	Foudy malgache	Espèce introduite
Oiseau	Suliformes: Fregatidae	<i>Fregata ariel</i>	Frégate ariel	
Oiseau	Suliformes: Fregatidae	<i>Fregata minor</i>	Frégate du Pacifique	
Oiseau	Charadriiformes: Scolopacidae	<i>Gallinago stenura</i>	Bécassine à queue pointue	Rare/Accidentel
Oiseau	Gruiformes: Rallidae	<i>Gallinula angulata</i>	Gallinule africaine	Très rare

Oiseau	Gruiformes: Rallidae	<i>Gallinula chloropus pyrhorhoa</i>	Poule-d'eau	
Oiseau		<i>Gallus gallus forma domestica</i>	Coq domestique	introduit
Oiseau	Charadriiformes: Laridae	<i>Gelochelidon nilotica</i>	Sterne hansel	Rare/Accidentel
Oiseau	Charadriiformes: Glareolidae	<i>Glareola ocularis</i>	Glaréole malgache	Vulnérable, rare/accidentel
Oiseau	Charadriiformes: Laridae	<i>Gygis alba</i>	Gygis blanche	
Oiseau	Passeriformes: Hirundinidae	<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle de cheminée, Hirondelle rustique	
Oiseau	Passeriformes: Muscicapidae	<i>Humblotia flavirostris</i>	Gobe-mouche du Karthala	1.400 – 1.420, Endémique En danger
Oiseau	Charadriiformes: Laridae	<i>Hydroprogne caspia</i>	Sterne caspienne	
Oiseau	Passeriformes: Pycnonotidae	<i>Hypsipetes madagascariensis madagascariensis</i>	Bulbul malgache	
Oiseau	Passeriformes: Pycnonotidae	<i>Hypsipetes moheliensis</i>	Bulbul de Mohéli	Endémique En danger
Oiseau	Passeriformes: Pycnonotidae	<i>Hypsipetes parvirostris moheliensis</i>	Bulbul de Mohéli	400 - crête, Endémique Vulnérable
Oiseau	Passeriformes: Pycnonotidae	<i>Hypsipetes parvirostris parvirostris</i>	Bulbul de la Grande Comore	350 - 1.850, Endémique Vulnérable
Oiseau	Passeriformes: Laniidae	<i>Lanius minor</i>	Pie-grièche à poitrine rose	Rare/Accidentel
Oiseau	Charadriiformes: Laridae	<i>Larus cirrocephalus</i>	Mouette à tête grise	A confirmer
Oiseau	Charadriiformes: Laridae	<i>Larus dominicanus</i>	Goéland dominicain	
Oiseau	Charadriiformes: Laridae	<i>Larus fuscus</i>	Goéland brun, Goélan dominicain	A confirmer
Oiseau	Leptosomiformes: Leptosomidae	<i>Leptosomus discolor discolor</i>	Courol malgache	1.275 – 1.275
Oiseau	Leptosomiformes: Leptosomidae	<i>Leptosomus discolor gracilis</i>	Courol de la Grande Comore	1.275 – 1.275
Oiseau	Leptosomiformes:	<i>Leptosomus discolor</i>	Courol d'Anjouan	1.275 – 1.275

	Leptosomidae	<i>intermedius</i>		
Oiseau	Charadriiformes: Scolopacidae	<i>Limosa lapponica</i>	Barge rousse	Quasi menacé
Oiseau	Charadriiformes: Scolopacidae	<i>Limosa limosa</i>	Barge à queue noire	Quasi menacé
Oiseau	Passeriformes: Estrildidae	<i>Lonchura cucullata</i>	Spermète à capuchon, Capucin nonnette	Espèce introduite
Oiseau	Passeriformes: Estrildidae	<i>Lonchura oryzivora</i>	Padda de Java	Extirpé Vulnérable
Oiseau	Accipitriformes: Accipitridae	<i>Macheiramphus alcinus</i>	Alcin/Milan des chauves-souris	Rare/Accidentel
Oiseau	Coraciiformes: Meropidae	<i>Merops persicus</i>	Guêpier de Perse	Rare/Accidentel
Oiseau	Coraciiformes: Meropidae	<i>Merops superciliosus</i>	Guêpier malgache	
Oiseau	Suliformes: Phalacrocoracidae	<i>Microcarbo africanus</i>	Cormoran africain	Rare/Accidentel
Oiseau	Accipitriformes: Accipitridae	<i>Milvus aegyptius</i>	Milan d'Afrique	
Oiseau	Accipitriformes: Accipitridae	<i>Milvus migrans parasitus</i>	Milan noir ou Milan à bec jaune	Anciennement présent, disparu ?
Oiseau	Passeriformes: Motacillidae	<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise	
Oiseau	Passeriformes: Motacillidae	<i>Motacilla flava</i>	Bergeronnette printanière	Rare/Accidentel
Oiseau	Passeriformes: Nectariniidae	<i>Nectarina coquereli</i>	Souimanga de Mayotte	
Oiseau	Passeriformes: Nectariniidae	<i>Nectarina humbloti humbloti</i>	Souimanga d'Humblot de la Grande Comore	Endémique
Oiseau	Passeriformes: Nectariniidae	<i>Nectarina humbloti mohelica</i>	Souimanga d'Humblot de Mohéli	Endémique
Oiseau	Passeriformes: Nectariniidae	<i>Nectarina notata moebii</i>	Souimanga angaladian de al Grande Comore	
Oiseau	Passeriformes: Nectariniidae	<i>Nectarina notata voetzkowi</i>	Souimanga angaladian de Mohéli	
Oiseau	Passeriformes: Nectariniidae	<i>Nectarina souimanga comorensis</i>	Souimanga d'Anjouan	
Oiseau	Passeriformes: Acrocephalidae	<i>Nesillas brevicaudata</i>	Fauvette de Grande Comore	1.340 – 1.486, Endémique
Oiseau	Passeriformes: Acrocephalidae	<i>Nesillas longicaudata</i>	Nésille d'Anjouan	Endémique
Oiseau	Passeriformes: Acrocephalidae	<i>Nesillas mariaae</i>	Nésille de Madame Benson	Endémique
Oiseau	Passeriformes: Acrocephalidae	<i>Nesillas typica</i>	Fauvette d'Anjouan	

		<i>longicaudata</i>		
Oiseau	Passeriformes: Acrocephalidae	<i>Nesillas typica moheliensis</i>	Fauvette des montagnes de Mohéli	
Oiseau	Columbiformes: Columbidae	<i>Nesoenas picturatus</i>	Pigeon de Madagascar	Espèce introduite
Oiseau	Charadriiformes: Scolopacidae	<i>Numenius arquata</i>	Courlis cendré	Quasi menacé
Oiseau	Charadriiformes: Scolopacidae	<i>Numenius madagascariensis</i>	Courlis de Sibérie	Rare/Accidentel
Oiseau	Charadriiformes: Scolopacidae	<i>Numenius phaeopus</i>	Courlis corlieu	
Oiseau	Charadriiformes: Scolopacidae	<i>Numenius tenuirostris</i>	Courlis à bec grêle	Rare/Accidentel En danger critique d'extinction
Oiseau	Galliformes: Numididae	<i>Numida meleagris forma domestica</i>	Pintade sauvage ou Pintade de Numidie	1.247 - 1.247Espèce introduite
Oiseau	Pelecaniformes: Ardeidae	<i>Nycticorax nycticorax</i>	Bihoreau gris	Rare/Accidentel
Oiseau	Procellariiformes : Hydrobatidae	<i>Oceanites oceanicus</i>	Océanite de Wilson	très rare
Oiseau	Procellariiformes : Hydrobatidae	<i>Oceanodroma matsudairae</i>	Océanite de Matsudaira	très rare
Oiseau	Passeriformes: Muscicapidae	<i>Oenanthe oenanthe</i>	Traquet motteux	
Oiseau	Charadriiformes: Laridae	<i>Onychoprion anaethetus</i>	Sterne bridée	
Oiseau	Charadriiformes: Laridae	<i>Onychoprion fuscatus</i>	Sterne fuligineuse	
Oiseau	Passeriformes: Oriolidae	<i>Oriolus oriolus</i>	Loriot d'Europe	Rare/Accidentel
Oiseau	Strigiformes: Strigidae	<i>Otus capnodes</i>	Petit-duc d'Anjouan	Endémique En danger critique d'extinction
Oiseau	Strigiformes: Strigidae	<i>Otus mayottensis</i>	Petit-duc de Mayotte	
Oiseau	Strigiformes: Strigidae	<i>Otus moheliensis</i>	Petit-duc de Mohéli	Endémique En danger critique d'extinction, une phase brune et une phase rousse existent
Oiseau	Strigiformes: Strigidae	<i>Otus pauliani</i>	Petit-duc du Karthala	Endémique En danger critique d'extinction

Oiseau	Strigiformes: Strigidae	<i>Otus rutilus</i>	Petit-duc malgache	
Oiseau	Procellariiformes: Procellariidae	<i>Pachyptila sp.</i>	Pachyptila	
Oiseau	Accipitriformes: Pandionidae	<i>Pandion haliaetus</i>	Balbuzard pêcheur	
Oiseau	Passeriformes: Passeridae	<i>Passer domesticus indicus</i>	Moineau domestique	Espèce introduite
Oiseau	Phaethontiformes: Phaethontidae	<i>Phaethon lepturus</i>	Phaéton à bec jaune, petit Phaéton, paille en queue	
Oiseau	Phaethontiformes: Phaethontidae	<i>Phaethon rubricauda</i>	Phaéton à brins rouges	
Oiseau	Phalacrocoracidae	<i>Phalacrocorax africanus</i>	Cormoran africain	
Oiseau	Passeriformes: Hirundinidae	<i>Phedina borbonica</i>	Hirondelle des Mascareignes	Rare/Accidentel
Oiseau	Charadriiformes: Scolopacidae	<i>Philomachus pugnax</i>	Bécasseau combattant, Combattant varié	
Oiseau	Phoenicopteriformes: Phoenicopteridae	<i>Phoeniconaias minor</i>	Flamant nain	Rare/Accidentel Quasi menacé
Oiseau	Phoenicopteriformes: Phoenicopteridae	<i>Phoenicopus roseus?</i>	Flamant rose	Rare/Accidentel
Oiseau	Phoenicopteriformes: Phoenicopteridae	<i>Phoenicopus ruber?</i>	Flamant rose	Rare/Accidentel
Oiseau	Passeriformes: Phylloscopidae	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	Pouillot siffleur	
Oiseau	Passeriformes: Phylloscopidae	<i>Phylloscopus trochilus</i>	Pouillot fitis	
Oiseau	Charadriiformes: Charadriidae	<i>Pluvialis fulvus</i>	Pluvier doré asiatique, Pluvier fauve	Rare/Accidentel
Oiseau	Charadriiformes: Charadriidae	<i>Pluvialis squatarola</i>	Pluvier argenté	
Oiseau	Podicipediformes: Podicipedidae	<i>Podiceps nigricolis</i>	Grèbe à cou noir	
Oiseau	Accipitriformes: Accipitridae	<i>Polyboroides radiatus</i>	Polyboroide rayé ou Gymnogène de Madagascar	
Oiseau	Gruiformes: Rallidae	<i>Porphyrio alleni</i>	Talève d'Allen	Rare/Accidentel
Oiseau	Psittaciformes: Psittaculidae	<i>Psittacula krameri</i>	Perruche à collier	Espèce introduite

Oiseau	Procellariiformes: Procellariidae	<i>Pterodroma sp.</i>	Pétrel	
Oiseau	Procellariiformes: Procellariidae	<i>Puffinus bailloni</i>	Puffin de Baillon	
Oiseau	Procellariiformes: Procellariidae	<i>Puffinus lherminieri temptator</i>	Puffin d'Audubon	Mohéli, ancien nom
Oiseau	Procellariiformes: Procellariidae	<i>Puffinus pacificus</i>	Puffin fouquet	
Oiseau	Procellariiformes: Procellariidae	<i>Puffinus persicus</i>	Puffin persique	Mohéli
Oiseau	Procellariiformes: Procellariidae	<i>Puffinus temptator</i>	Puffin d'Audubon	Mohéli
Oiseau	Passeriformes: Pycnonotidae	<i>Pycnotus jocosus</i>	Bulbul Orphée	A confirmer
Oiseau	Passeriformes: Hirundinidae	<i>Riparia riparia</i>	Hirondelle de rivage	
Oiseau	Anseriformes: Anatidae	<i>Sarkidiornis melanotos</i>	Canard à bosse	Rare/Accidentel
Oiseau	Passeriformes: Muscicapidae	<i>Saxicola sibilla</i>	Tarier de Madagascar	
Oiseau	Passeriformes: Muscicapidae	<i>Saxicola torquatus</i>	Tarier d'Afrique	1.240 – 1.486
Oiseau	Charadriiformes: Stercorariidae	<i>Stercorarius maccormicki</i>	Labbe de McCormick	Rare/Accidentel
Oiseau	Charadriiformes: Stercorariidae	<i>Stercorarius pomarinus</i>	Labbe pomarin	A confirmer
Oiseau	Charadriiformes: Laridae	<i>Sterna anaethetus</i>	Sterne bridée	
Oiseau	Charadriiformes: Laridae	<i>Sterna bengalensis</i>	Sterne voyageuse	
Oiseau	Charadriiformes: Laridae	<i>Sterna bergii</i>	Sterne huppée	
Oiseau	Charadriiformes: Laridae	<i>Sterna caspia</i>	Sterne caspienne	Rare/Accidentel
Oiseau	Charadriiformes: Laridae	<i>Sterna dougallii</i>	Sterne de Dougall	Rare/Accidentel
Oiseau	Charadriiformes: Laridae	<i>Sterna fuscata</i>	Sterne fuligineuse	Rare/Accidentel
Oiseau	Charadriiformes: Laridae	<i>Sterna hirundo</i>	Sterne pierregarin	Rare/Accidentel
Oiseau	Charadriiformes: Laridae	<i>Sterna repressa</i>	Sterne à joues blanches	Rare/Accidentel
Oiseau	Charadriiformes: Laridae	<i>Sterna sumatrana</i>	Sterne diamant	Rare/Accidentel

Oiseau	Charadriiformes: Laridae	<i>Sternula albifrons</i>	Sterne naine	
Oiseau	Charadriiformes: Laridae	<i>Sternula saundersi</i>	Sterne de Saunders	Rare/Accidentel
Oiseau	Columbiformes: Columbidae	<i>Streptopelia capicola</i>	Tourterelle du Cap	Espèce introduite
Oiseau	Columbiformes: Columbidae	<i>Streptopelia picturata comorensis</i>	Tourterelle peinte des Comores	1.260 – 1.485
Oiseau	Columbiformes: Columbidae	<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	Rare/Accidentel Vulnérable
Oiseau	Suliformes: Sulidae	<i>Sula dactylatra melanops</i>	Fou masqué	
Oiseau	Suliformes: Sulidae	<i>Sula leucogaster</i>	Fou brun	
Oiseau	Suliformes: Sulidae	<i>Sula sula rubripes</i>	Fou à pieds rouges	Rare/Accidentel
Oiseau	Podicipediformes: Podicipedidae	<i>Tachybaptus pelzelinii</i>	Grèbe malgache	
Oiseau	Podicipediformes: Podicipedidae	<i>Tachybaptus ruficollis capensis</i>	Grèbe castagneux	
Oiseau	Apodiformes: Apodidae	<i>Telacanthura ussheri</i>	Martinet d'Ussher	
Oiseau	Passeriformes: Monarchidae	<i>Terpsiphone mutata comoroensis</i>	Moucherolle (ou Tchitrec) de la Grande Comore , Œil blanc du Karthala	1.245 – 1.340
Oiseau	Passeriformes: Monarchidae	<i>Terpsiphone mutata voeltzkowiana</i>	Moucherolle (ou Tchitrec) de Mohéli	
Oiseau	Passeriformes: Monarchidae	<i>Terpsiphone mutata vulpina</i>	Moucherolle (ou Tchitrec) d'Anjouan	
Oiseau	Charadriiformes: Laridae	<i>Thalasseus bengalensis</i>	Sterne voyageuse	
Oiseau	Charadriiformes: Laridae	<i>Thalasseus bergii</i>	Sterne huppée	
Oiseau	Pelecaniformes: Threskiornithidae	<i>Threskiornis aethiopicus</i>	Ibis sacré	Rare/Accidentel
Oiseau	Columbiformes: Columbidae	<i>Treron australis</i>	Colombar maïtsou	
Oiseau	Columbiformes: Columbidae	<i>Treron griveaudi</i>	Colombar des Comores	Endémique En danger
Oiseau	Charadriiformes: Scolopacidae	<i>Tringa glareola</i>	Chevalier sylvain	Rare/Accidentel
Oiseau	Charadriiformes: Scolopacidae	<i>Tringa nebularia</i>	Chevalier aboyeur	
Oiseau	Charadriiformes: Scolopacidae	<i>Tringa stagnatilis</i>	Chevalier stagnatile	Rare/Accidentel

Oiseau	Passeriformes: Turdidae	<i>Turdus bewsheri bewsheri</i>	Grive d'Anjouan	700 - plus, Endémique
Oiseau	Passeriformes: Turdidae	<i>Turdus bewsheri comorensis</i>	Grive de la Grande Comore	500 - 1.500, Endémique
Oiseau	Passeriformes: Turdidae	<i>Turdus bewsheri moheliensis</i>	Grive de Mohéli	Endémique
Oiseau	Columbiformes: Columbidae	<i>Turtur tympanistria</i>	Tourtelette tambourette	Espèce introduite
Oiseau	Strigiformes: Tytonidae	<i>Tyto alba affinis</i>	Chouette effraie	
Oiseau	Charadriiformes: Charadriidae	<i>Vanellus lugubris</i>	Vanneau terne	Rare/Accidentel
Oiseau	Charadriiformes: Scolopacidae	<i>Xenus cinereus</i>	Chevalier bargette, Bargette cendrée	Rare/Accidentel
Oiseau	Apodiformes: Apodidae	<i>Zoonavena grandidieri</i>	Martinet de Grande Comore, Martinet de Grandidier	
Oiseau	Passeriformes: Zosteropidae	<i>Zosterops maderaspatana anjuanensis</i>	Zostérops d'Anjouan	1.245 – 1.340
Oiseau	Passeriformes: Zosteropidae	<i>Zosterops maderaspatana comorensis</i>	Zostérops de Mohéli	1.245 – 1.340
Oiseau	Passeriformes: Zosteropidae	<i>Zosterops maderaspatana kirki</i>	Zostérops de la Grande Comore	1.245 – 1.340
Oiseau	Passeriformes: Zosteropidae	<i>Zosterops mouroniensis</i>	Zostérops du Karthala	1.220 - 1.500, Endémique Vulnérable
Oiseau			Pigeon domestique	
Poissons d'eau douce	Mugilidae	<i>Agonostomus telfairii</i>		Poisson diadrome
Poissons d'eau douce	Anguillidae	<i>Anguilla bicolor</i>		Poisson diadrome
Poissons d'eau douce	Anguillidae	<i>Anguilla marmorata</i>		Poisson diadrome
Poissons d'eau douce	Gobiidae	<i>Awaous aeneofuscus</i>		Poisson complémentaire
Poissons d'eau	Eleotridae	<i>Eleotris fusca</i>		Poisson complémentaire

douce				
Poissons d'eau douce	Eleotridae	<i>Eleotris mauritianus</i>		
Poissons d'eau douce	Eleotridae	<i>Hypseleotris cyprinoides</i> , <i>Eleotris tohizonae</i>		
Poissons d'eau douce	Kuhlidae	<i>Kuhlia rupestris</i>		
Poissons d'eau douce	Ophichthidae	<i>Lamnostoma cf. polyphthalma</i>		
Poissons d'eau douce	Lutjanidae	<i>Lutjanus monostigma</i>		
Poissons d'eau douce	Syngnathidae	<i>Microphis argulus</i> , <i>Coelonotus argulus</i>		
Poissons d'eau douce	Syngnathidae	<i>Microphis brachyurus</i>		Poisson diadrome
Poissons d'eau douce	Gobiidae	<i>Periopthalmus argentilineatus</i>	Périophtalme, Gobie,	
Poissons d'eau douce	Haemulidae	<i>Plectorhinchus gibbosus</i>		Poisson complémentaire
Poissons d'eau douce	Gobiidae	<i>Sicyopterus lagocephalus</i> , <i>Sicydium laticeps</i>	Bichique	Poisson diadrome
Poissons d'eau douce	Gobiidae	<i>Stenogobius genivittatus</i>		
Poissons d'eau douce	Ophichthidae	<i>Yirrka cf. fusca</i>		
Reptile, lézard	Agamidae (Agames, Gueules tappées)	<i>Agama agama</i>	Agame commun, Gueule tappée	
Reptile, lézard	Scincidae (Scinques)	<i>Amphiglossus Johanna</i>	Scinque à petites pattes	
Reptile, lézard	Scincidae (Scinques)	<i>Cryptoblepharus boutonii ater</i>	Scinque maritime de la Grande Comore	

Reptile, lézard	Scincidae (Scinques)	<i>Cryptoblepharus boutonii degrijsi</i>	Scinque maritime de Mohéli	
Reptile, lézard	Scincidae (Scinques)	<i>Cryptoblepharus boutonii mohelicus</i>	Scinque maritime d'Anjouan	
Reptile, lézard	Gekkonidae (Gekkos)	<i>Ebenavia inunguis</i>	Gecko petit crocodile	
Reptile, lézard	Chamaeleonidae	<i>Furcifer cephalolepis</i>	Caméléon Furcifer vert	endémique
Reptile, lézard	Gekkonidae (Gekkos)	<i>Geckolepis maculata</i>	Gecko tacheté	
Reptile, lézard	Gekkonidae (Gekkos)	<i>Hemidactylus frenatus</i>	Tjictjac	
Reptile, lézard	Gekkonidae (Gekkos)	<i>Hemidactylus mabouia</i>	Hémidactyle mabouia	
Reptile, lézard	Scincidae (Scinques)	<i>Mabuya comorensis</i>	Mabuya des Comores	
Reptile, lézard	Opluridae (Iguanes)	<i>Oplurus comorensi</i>	Iguane des Comores, Bouralé	
Reptile, lézard	Gekkonidae (Gekkos)	<i>Paroedura sanctijohannis</i>	Paroedura de Saint Jean	menacé
Reptile, lézard	Gekkonidae (Gekkos)	<i>Phelsuma comorensis</i>	Gecko des Comores (à taches rouges sur le dos)	Endémique
Reptile, lézard	Gekkonidae (Gekkos)	<i>Phelsuma dubia</i>	Grand Gecko	
Reptile, lézard	Gekkonidae (Gekkos)	<i>Phelsuma laticauda</i>	Gecko poussière d'or	
Reptile, lézard	Gekkonidae (Gekkos)	<i>Phelsuma nigristriata</i>	Gecko à bande noire	
Reptile, lézard	Gekkonidae (Gekkos)	<i>Phelsuma pasteuri</i>	Gecko à tache bleue	
Reptile, lézard	Gekkonidae (Gekkos)	<i>Phelsuma v-nigra anjouanensis</i>	Gecko vert d'Anjouan	
Reptile, lézard	Gekkonidae (Gekkos)	<i>Phelsuma v-nigra v-nigra</i>	Gecko vert de Grande Comore	
Reptile, serpent	Colubridae	<i>Leioheterodon madagascariensis</i>	Leioheterodon malgache	
Reptile, serpent	Colubridae	<i>Lycodryas sanctijohannis</i>	Serpent des Cocotiers	
Reptile, serpent	Typhlopidae	<i>Ramphotyphlos braminus</i>	Typhlos bramin (serpent à deux têtes)	
Reptile, serpent	Typhlopidae	<i>Thyphlops comorensis</i>	Typhlos des Comores	
Vers	Annelidae	<i>Clitellata</i>	Vers de terre	
Vers	Lumbricidae	<i>Lumbricus terrestris</i>	Vers de terre Lombric	

Voir aussi : Extrait de (Louette 2004)

Figure 12 : Listes des animaux terrestres des Comores

396

TABLEAU I.
LISTE MULTIFONCTIONNELLE DES OISEAUX DES COMORES

Espèce	nom scientifique	Ensuite la distribution sur les îles (x=présent, ?=non confirmé, E=éteint) respectivement pour:				
Statut	N nidification prouvée ou soupçonnée aux Comores V visiteurs ? occurrence incertaine; I introduit † éteint	 Grande Comore  Mohéli  Anjouan  Mayotte  En pleine mer				
Origine des oiseaux terrestres nicheurs aux Comores	m malgache; af africaine; as asiatique; i inconnue; h holarctique					
F	les oiseaux forestiers					
MK	les oiseaux du Mont Karthala, absents à La Grille					

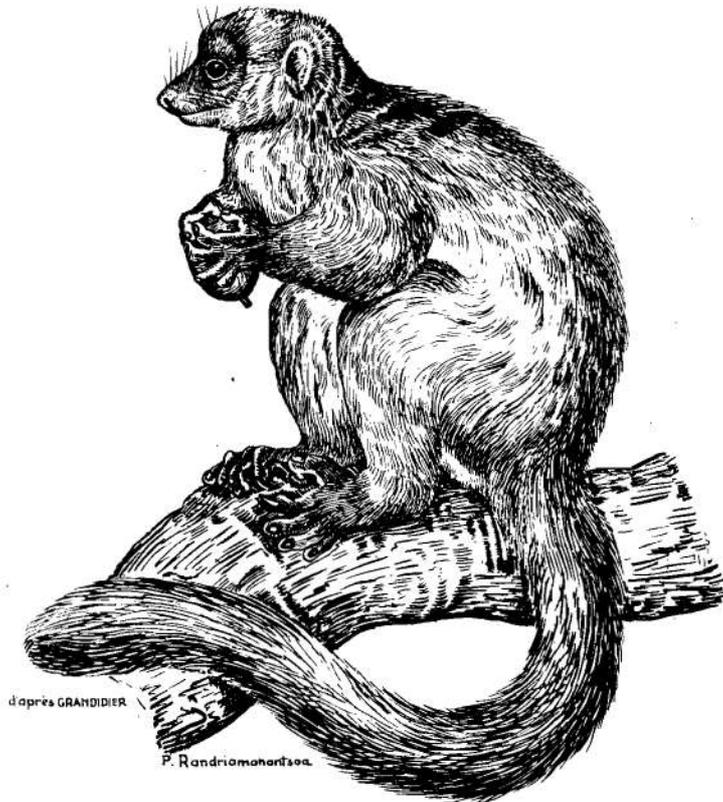
Espèce	statut	origine	F	MK					
<i>TACHYBAPTUS RUFICOLLIS</i>	N	af/m			x	x	x	x	
<i>TACHYBAPTUS PELZELNII</i>	?	m					?		
<i>PODICEPS NIGRICOLLIS</i>	?	h						?	
<i>PTERODROMA SP.</i>	?								?
<i>BULWERIA SP.</i>	?								?
<i>PACHYPTILA SP.</i>	?								?
<i>PUFFINUS PACIFICUS</i>	V	i						x	x
<i>PUFFINUS TEMPTATOR</i>	N	i				x		?	x
<i>OCEANITES OCEANICUS</i>	V	i							x
<i>OCEANODROMA MATSUDAIRAE</i>	?								?
<i>FREGATA MINOR</i>	V	i			x	x	x	x	x
<i>FREGATA ARIEL</i>	V	i			x	x	x		x
<i>PHAETHON LEPTURUS</i>	N	i			x	x	x	x	x
<i>SULA DACTYLATRA</i>	N	i				x			x
<i>SULA SULA</i>	V	i							x
<i>SULA LEUCOGASTER</i>	V	i				x			
<i>PHALACROCORAX AFRICANUS</i>	V	af/m						x	
<i>EGRETTA GARZETTA GULARIS</i>	V				?	x			
<i>CASMERODIUS ALBUS</i>	N	i			x	x	x	x	
<i>ARDEA CINEREA</i>	N?	af?			x	x	x	x	
<i>ARDEA HUMBLOTTI</i>	V	m				x	x	x	
<i>ARDEOLA RALLOIDES</i>	V	i				x	x	x	
<i>ARDEOLA IDAE</i>	V	m			x	x	x	x	
<i>BUTORIDES STRIATUS</i>	N	as			x	x	x	x	
<i>BUBULCUS IBIS</i>	N	i			x	x	x	x	
<i>PHOENICOPTERUS RUBER</i>	V				x		x	x	
<i>PHOENICONAIAS MINOR</i>	V							x	
<i>DENDROCYGNA VIDUATA</i>	V						x	x	
<i>SARKIDIORNIS MELANOTOS</i>	V	i						x	
<i>MACHAERAMPHUS ALCINUS</i>	?	af/mr					x		
<i>MILVUS MIGRANS</i>	N?	i			E	x	x	x	
<i>CIRCUS MAILLARDI</i>	N	m			x	x	x	x	
<i>POLYBOROIDES RADIATUS</i>	?	af/m						x	
<i>ACCIPITER FRANCESIAE</i>	N	m	x	x	x		x	x	
<i>FALCO NEWTONI</i>	V	m					x		
<i>FALCO ELEONORAE</i>	V	h			x	x	x	x	
<i>FALCO PEREGRINUS</i>	N	i			x	x	x	x	

Voir le document PDF de 29 pages

Mammifères de Madagascar et des Comores
Orstom

Le Mongoz

Mammifère Prosimien
Nom (s) malgache (s) — Gidro

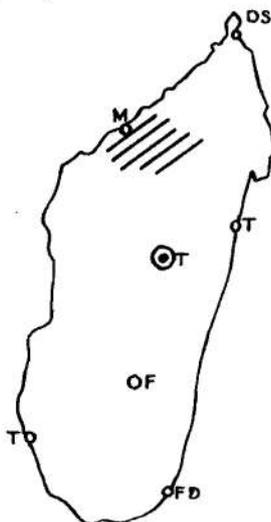


Tête et corps : 30 à 35 centimètres – queue : 45 à 50 centimètres.

Pelage brun fauve – museau allongé, à côtés blanchâtres ou rougeâtres – oreilles nues intérieurement – coloration tête différente pour mâle et femelle.

Diurne et arboricole – grande agilité – vivant par groupes de 4 à 5 individus – alimentation variée, surtout végétale. 1 seul jeune par mise bas.

2 sous-espèces.



Lemur mongoz Linné.

Famille Lemuridæ.

Sous-famille Lemurinæ.

Lémurien particulier à Madagascar.

Côte Nord-Ouest (région Majunga).

Intégralement protégé,

O.R.S.T.O.M. - Mammifères 12

Le Tenrec

Mammifère Insectivore
Nom (s) malgache (s) — Tandraka
Kelora



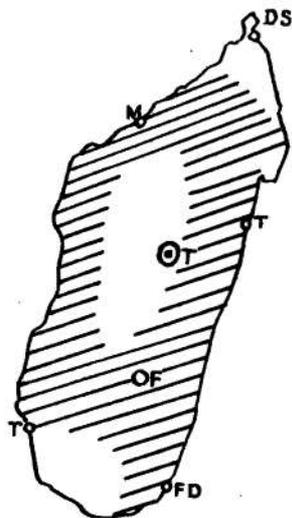
d'après G. Grandidier & G. Petit

Corps ramassé, couvert de poils longs et de piquants – Coloration brun jaunâtre – 30 à 32 centimètres de long – queue courte – pattes courtes, griffes fortes : animal fouisseur – Tête longue, à museau conique – petites oreilles – yeux petits.

Activité crépusculaire et nocturne. Se nourrit d'insectes, de vers, de racines – Vit en forêt.

Très prolifique : 15 à 30 jeunes par portée (12 paires de mamelles). Odeur forte caractéristique.

En hibernation dans des terriers, pendant la saison sèche – Chair très appréciée des Malgaches – Chassé avec des chiens.



Tenrec ecaudatus Schreber.

Famille *Tenrecidæ*.

Sous-famille *Tenrecinæ*.

Rencontré Est, Nord-Ouest et Ouest de l'île – Jusqu'à 800 mètres d'altitude.

Particulier à Madagascar.

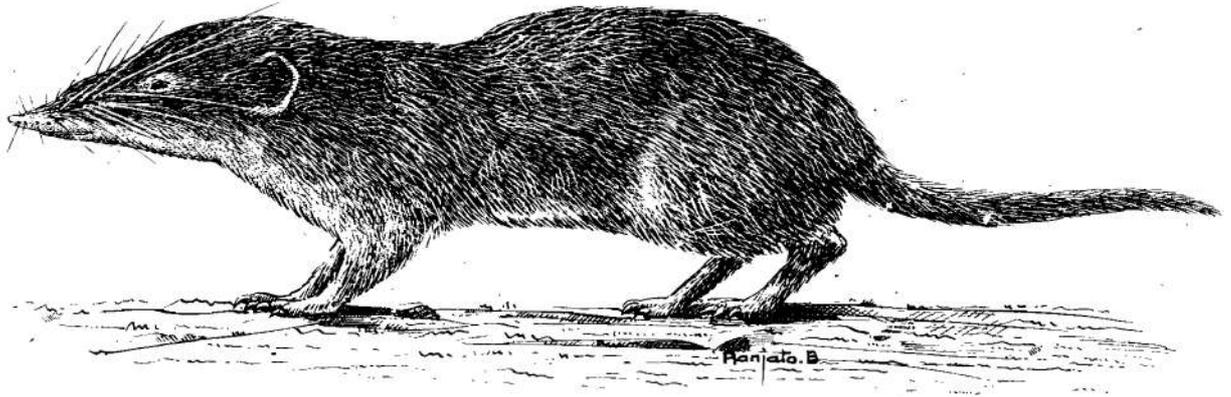
Importé à La Réunion, à Maurice.

O.R.S.T.O.M. - Mammifères 21

La Musaraigne

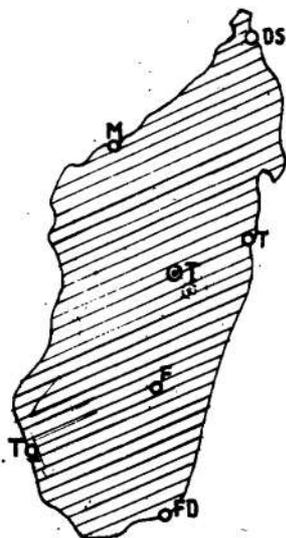
Mammifère Insectivore

Nom (s) malgache (s) — Voalavon' arabo



Longueur : 16 à 18 centimètres dont 5 à 6 centimètres pour la queue – pelage gris bleu, doux – museau pointu – yeux petits – queue conique, épaisse à la base – blanchâtre, avec poils clairsemés.

Activité nocturne – alimentation très abondante, carnée (insectes – petits rongeurs) et végétale – vit au voisinage de l'Homme –solitaire – très agile –odeur forte qui éloigne rongeurs.



Suncus murinus Linné.

Famille *Soricidæ*.

Sous-famille *Crocicurinæ*.

Espèce cosmopolite, introduite accidentellement à Madagascar.

Rencontrée dans toute l'île.

La civette

Mammifère Carnivore
Nom (s) malgache (s) — Telofory
Jaboady
Alazy



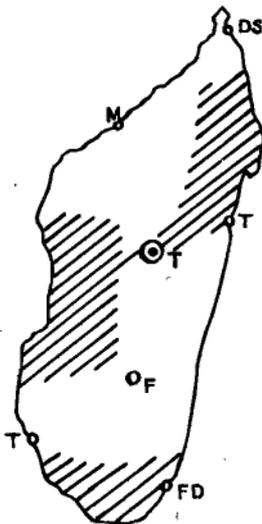
d'après GRASSÉ

P. Randriamanantsoa

Tête et corps : 45 à 47 centimètres – queue : 34 à 36 centimètres.

Pelage fauve avec 8 raies longitudinales sur les parties dorsales – 3 raies interrompues sur les flancs – raies transversales sur la gorge – griffes courtes, acérées – non arboricole – non fouisseur.

Odeur forte caractéristique.



Viverricula schlegeli.

Famille Viverridæ.

Sous-famille Viverrinæ.

Probablement introduit des Indes ou de Ceylan.

Nord-Est, Sud-Ouest, Centre-Ouest.

O.R.S.T.O.M. - Mammifères 39

Le Rat noir

Mammifère Rongeur
Nom (s) malgache (s) — Voalavo



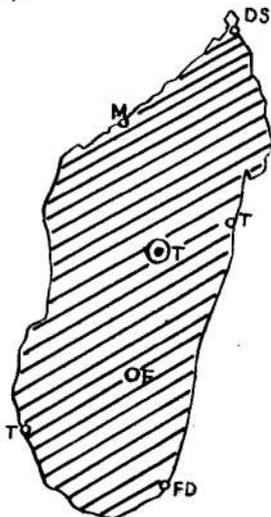
d'après P.Grassé.

Fourrure gris foncé – queue plus longue que le corps – oreilles longues – longueur : 32 à 40 centimètres – dont 17 à 22 pour la queue.

Grimpeur agile – affectionne les endroits secs – vit dans les greniers, dans les arbres – Régime nettement végétarien – Excessivement fécond.

Véritable fléau – Vit aux dépens de l'Homme.

Importance économique et sanitaire – (destructeur de denrées alimentaires – vecteur de maladies dont : peste, rage).



Rattus rattus Linné.

Famille *Muridæ*.

Sous-famille *Murinæ*.

Espèce cosmopolite – originaire d'Asie Mineure.

Importée à Madagascar par les bateaux.
Existe dans toute l'île.

Le Surmulot

Mammifère Rongeur
Nom (s) malgache (s) — Voalavo



d'après P.Grassé.

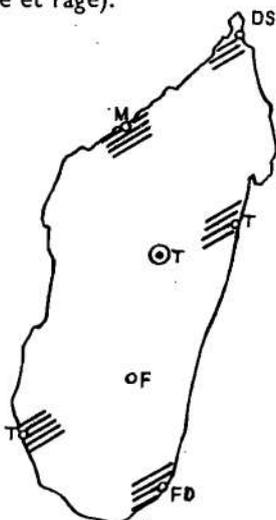
Pelage brun foncé uniforme – queue moins longue que le corps – oreilles courtes – longueur totale : 37 à 45 centimètres dont 17 à 20 pour la queue – Poids : jusqu'à 500 grammes.

Préfère les zones basses et humides (rat d'égout).

Alimentation variée : végétaux, viande, poisson, petits animaux vivants.

Comportement féroce – Nage et plonge avec facilité – Proximité de l'eau lui est indispensable.

Nuisible – Importance économique et sanitaire (destruction de denrées alimentaires – vecteur de maladies dont peste et rage).



Rattus norvegicus Berkenhout.

Famille *Muridæ*.

Sous-famille *Murinæ*.

Espèce cosmopolite – originaire d'Asie centrale.

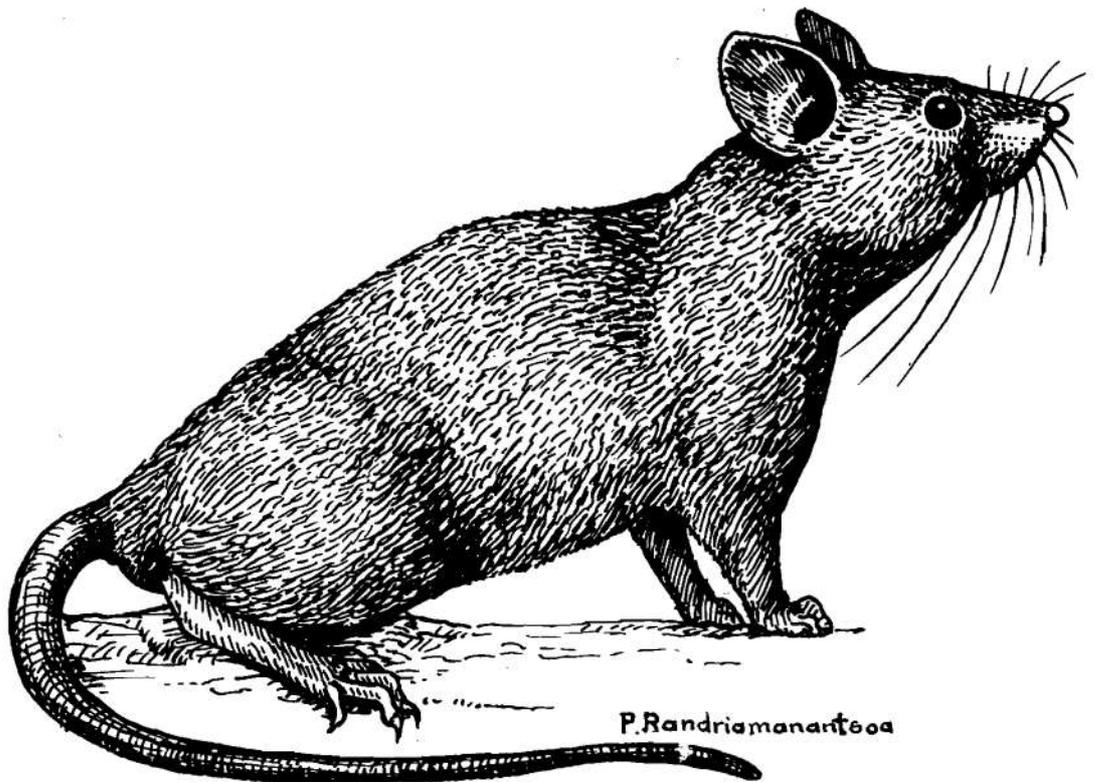
Importée accidentellement à Madagascar.

Localisée dans les ports.

O.R.S.T.O.M. - Mammifères 41

La Souris

Mammifère Rongeur
Nom (s) malgache (s) — Totozy

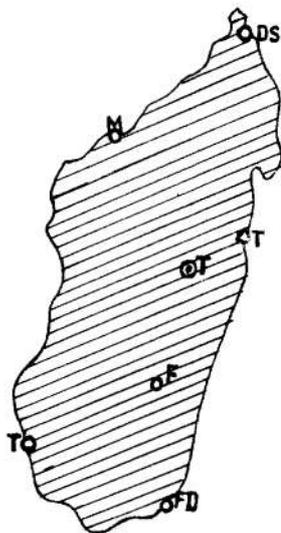


d'après GRASSE

Longueur de 9 centimètres, dont environ la moitié pour queue – fourrure gris brun, queue fine à poils ras – cinq paires mamelles – 4 à 7 jeunes par portée.

Vivent en grandes familles – activité surtout nocturne – régime omnivore – parfois dégâts importants aux denrées entreposées.

Susceptible d'être vecteur de la peste.



Mus musculus Linné.

Famille *Muridæ*.

Sous-famille *Murinæ*.

Espèce cosmopolite, introduite accidentellement à Madagascar.

Rencontrée dans toute l'île.

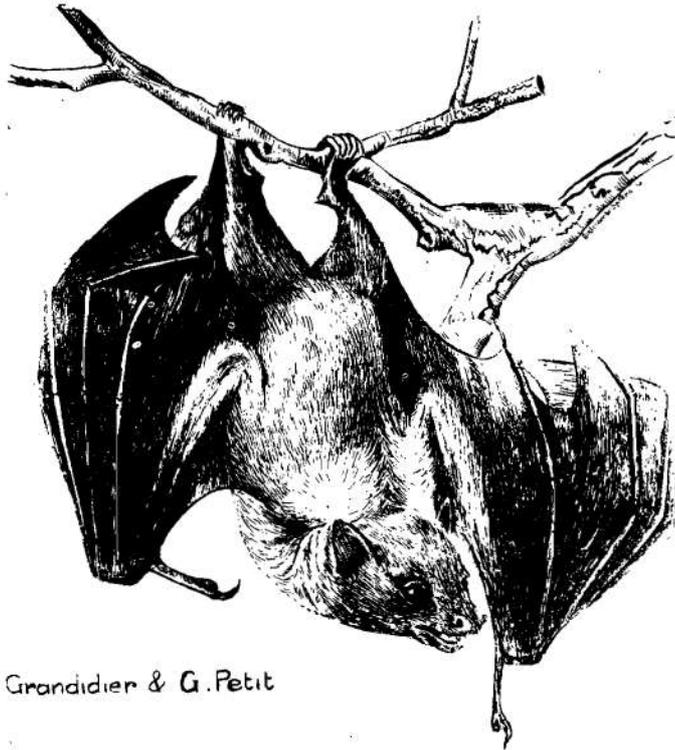
O.R.S.T.O.M. - Mammifères 46

La Roussette

ou

Grande Chauve-souris

Mammifère Chiroptère
Nom (s) malgache (s) — Fanihy



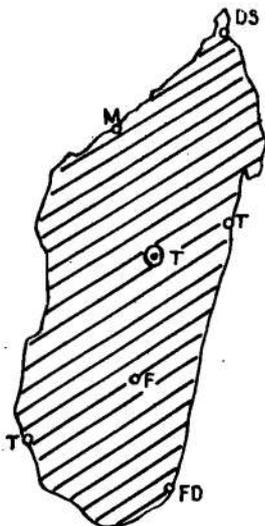
d'après G. Grandidier & G. Petit

Mammifère volant – essentiellement frugivore et arboricole.

0,80 mètre à 0,90 mètre d'envergure – pelage serré et doux, brun, quelquefois jaune doré sur le dos – parties ventrales jaune brunâtre – Museau long rappelant une tête de chien – oreilles longues et glabres – Membranes alaires – pas de queue.

Activité nocturne – vol aisé et rapide – Vivent en colonies de nombreux individus – dégâts aux cultures fruitières – De jour, animaux suspendus tête en bas, en grappes, dans grands arbres.

Servent localement à l'alimentation – capturées au filet.



Pteropus rufus E. Geoffroy.

Ordre des Chiroptères.

Sous-ordre des Megachiroptères.

Famille des Pteropidæ.

Genre indo-pacifique.

Espèce particulière à Madagascar.

Se rencontre dans toute l'île.

O.R.S.T.O.M. - Mammifères 47

Le Potamochère

ou

Porc à Pinceaux

Mammifère Ongulé Artiodactyle
 Nom (s) malgache (s) — Lambo
 Antsanga



d'après P.BOURGOIN.

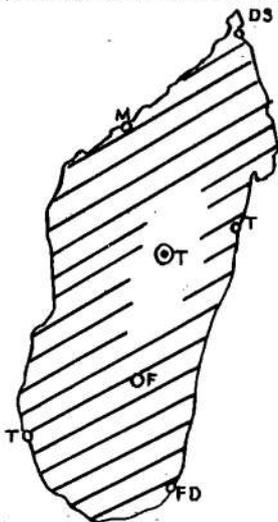
Aspect rappelant le porc domestique.

Seul ongulé malgache – seul gros gibier.

Pelage grossier, brun roux – crinière dorsale blanchâtre – favoris blancs – oreilles terminées par touffes poils.

Adulte jusqu'à 70 kilogrammes – femelle 6 à 8 jeunes par portée, à pelage strié – mise bas entre octobre et décembre – 2 paires de mamelles seulement.

Dégâts aux cultures de racines : manioc, patates.



Potamochærus larvatus F. Cuvier.

Sous-ordre des Porcins.

Famille des Suidæ.

Sous-famille des Suinac.

Vraisemblablement introduit de l'Afrique de l'Est.

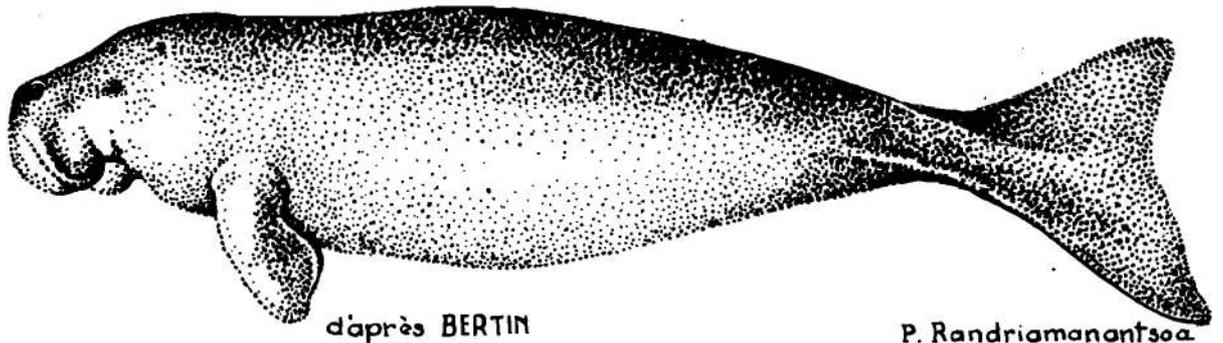
Existe dans toute l'île, en régions boisées présentant des points d'eau, mais jamais très fréquent.

Deux sous-espèces : Versant oriental – versant occidental.

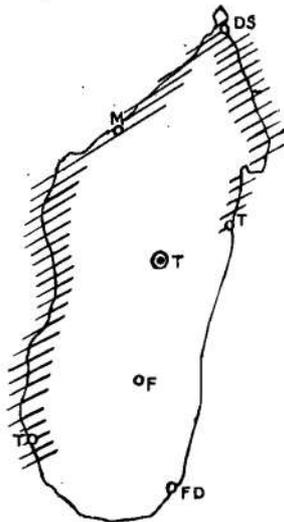
O.R.S.T.O.M. - Mammifères 49

Le Dugong

Mammifère Sirénien
Nom (s) malgache (s) — Lamboharano
Lambondriaka



Mammifère marin – ressemble à un poisson.
Atteint 4 mètres de long – poids de 600 à 700 kilogrammes.
2 mamelles pectorales.
Se nourrit d'herbes marines (Cymodocées).
Chair consommée par pêcheurs.
Pêche au harpon.



Halicore dugong.

Famille : Siréniens.

Existe dans l'océan Indien, en Mer Rouge, dans l'océan Pacifique.

A Madagascar, littoral et estuaires des côtes Ouest, Nord-Ouest et Nord-Est.

Espèce intégralement protégée.

O.R.S.T.O.M. - Mammifères 50

Annexe 4 : Plan d'aménagement et de gestion parc national Karthala

Voir le document Word ou PDF et ses annexes.

Annexe 5 : Plan d'aménagement et de gestion Parc national Ntringui

Voir le document Word ou PDF et ses annexes.

Annexe 6 : Plan d'aménagement et de gestion Parc national de Mohéli

Voir le document Word ou PDF et ses annexes.

Annexe 7 : Flore de Madagascar et des Comores

Voir le dossier de fichiers PDF.